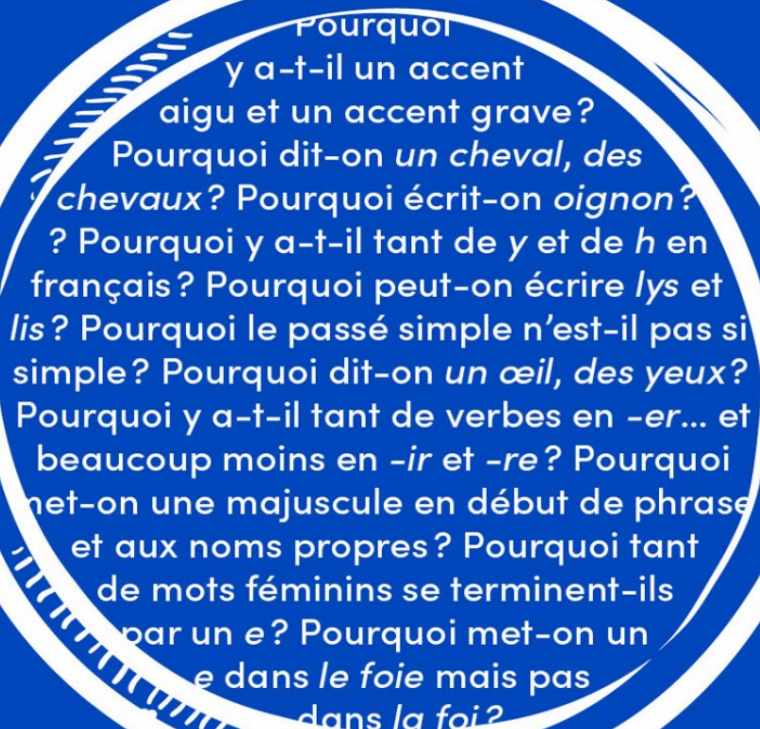


Julien Soulié

LES POURQUOI DU FRANÇAIS

100 questions
(légitimes) que
vous vous posez
sur la langue
française



Pourquoi y a-t-il un accent aigu et un accent grave? Pourquoi dit-on *un cheval, des chevaux*? Pourquoi écrit-on *oignon*? Pourquoi y a-t-il tant de *y* et de *h* en français? Pourquoi peut-on écrire *lys* et *lis*? Pourquoi le passé simple n'est-il pas si simple? Pourquoi dit-on *un œil, des yeux*? Pourquoi y a-t-il tant de verbes en *-er...* et beaucoup moins en *-ir* et *-re*? Pourquoi met-on une majuscule en début de phrase et aux noms propres? Pourquoi tant de mots féminins se terminent-ils par un *e*? Pourquoi met-on un *e* dans *le foie* mais pas dans *la foi*?

FIRST
ÉDITIONS

Julien Soulié

LES POURQUOI DU FRANÇAIS

**100 questions (légitimes)
que vous vous posez
sur la langue française**

**FIRST
ÉDITIONS**

© Éditions First, un département d'Édi8, Paris, 2022.

« Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales. »

ISBN : 978-2-412-07686-6

ISBN numérique : 978-2-412-08069-6

Correction : Céline Dutt

Éditions First, un département d'Édi8

92, avenue de France

75013 Paris – France

Tél : 01 44 16 09 00

Fax : 01 44 16 09 01

Email : firstinfo@efirst.com

Site Internet : www.editionsfirst.fr

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

*« Ah ! la belle chose,
que de savoir quelque chose ! »*

Molière

SOMMAIRE

Titre

Copyright

Avant-propos : Pourquoi tant de pourquoi ?

Partie 1 - Où il est « questions » d'orthographe et de prononciation

- 1 - Pourquoi écrit-on oignon ?
- 2 - Pourquoi écrit-on accueil, orgueil ?
- 3 - Pourquoi y a-t-il un accent aigu et un accent grave ?
- 4 - Pourquoi écrit-on événement, mais avènement ?
- 5 - Pourquoi y a-t-il un accent circonflexe ?
- 6 - Pourquoi dit-on hôpital mais hospitaliser, forêt mais forestier ?
- 7 - Pourquoi écrit-on pôle mais polaire, diplôme mais diplomatique ?
- 8 - Pourquoi peut-on écrire lys et lis ?
- 9 - Pourquoi y a-t-il tant d'homonymes en français ?
- 10 - Pourquoi tant de mots féminins se terminent-ils par un e ?
- 11 - Pourquoi y a-t-il tant de mots grecs en français ?
- 12 - Pourquoi y a-t-il tant de y et de h en français ?
- 13 - Pourquoi dit-on l'homme mais le hêtre ?
- 14 - Pourquoi dit-on six, mais six jours ?
- 15 - Pourquoi dit-on un œuf, un bœuf, mais des œufs, des bœufs ?
- 16 - Pourquoi dit-on un chanteur, une chanteuse...
- 17 - Pourquoi y a-t-il des lettres muettes dans doigt, puits, poids ?
- 18 - Pourquoi écrit-on un conte, un compte et un comte ?
- 19 - Pourquoi écrit-on paon, faon, taon ?
- 20 - Pourquoi met-on un s à corps, poids, temps... mais pas à champ ?
- 21 - Pourquoi écrit-on différemment les participes passés eu, dû, vu ?
- 22 - Pourquoi écrit-on haïr, mais envahir ?
- 23 - Pourquoi écrit-on aiguë ou aigüe ?
- 24 - Pourquoi écrit-on imbécile, mais imbécillité ?

- 25 - Pourquoi écrit-on bonhomme, mais bonhomie, sonner mais consonance ?
- 26 - Pourquoi dit-on gentiment ?
- 27 - Pourquoi le e se prononce-t-il [a] dans femme, solennel, évidemment ?
- 28 - Pourquoi écrit-on crûment, mais éperdument ?
- 29 - Pourquoi met-on un e dans le foie, mais pas dans la foi ?
- 30 - Pourquoi y a-t-il un h à huile et à huître, mais pas à oléoduc ni à ostréicole ?
- 31 - Pourquoi écrit-on alléger, mais alourdir ?
- 32 - Pourquoi y a-t-il des œ et même des æ ? et pourquoi œ se prononce-t-il « é » ?
- 33 - Pourquoi dit-on roi et reine, roide et raide ?
- 34 - Pourquoi moelle et poêle se prononcent-ils de la même (bizarre) façon...
- 35 - Pourquoi n devient-il m devant m, b, p ?
- 36 - Pourquoi y a-t-il un s à alors, sans, volontiers ?
- 37 - Pourquoi dit-on un beau garçon, mais un bel homme ?
- 38 - Pourquoi met-on une majuscule en début de phrase et aux noms propres ?

Partie 2 - Où il est « questions » de grammaire

- 39 - Pourquoi met-on un s au pluriel des noms ?
- 40 - Pourquoi dit-on un cheval, des chevaux ?
- 41 - Pourquoi écrit-on des clous, mais des genoux ?
- 42 - Pourquoi accorde-t-on parfois cent et vingt ?
- 43 - Pourquoi écrit-on aucun délai, mais aucuns frais ?
- 44 - Pourquoi le genre de gens pose-t-il problème ?
- 45 - Pourquoi dit-on une œuvre, mais le gros œuvre, le grand œuvre ?
- 46 - Pourquoi dit-on grand-mère, grand-chose, grand-place ?
- 47 - Pourquoi accorde-t-on grande ouverte et fraîche éclose ?
- 48 - Pourquoi dit-on j'ai fait des erreurs, mais ces erreurs, je les ai faites ?
- 49 - Pourquoi dit-on des erreurs, j'en ai fait ?
- 50 - Pourquoi se sont-ils rencontrés, parlé, plu, aimés, disputés, menti, nui, quittés ?

Partie 3 - Où il est « questions » de conjugaison

- 51 - Pourquoi y a-t-il tant de verbes en -er... et beaucoup moins en -ir et -re ?
- 52 - Pourquoi écrit-on tu aimes, tu vas avec un s ?
- 53 - Pourquoi écrit-on mange, prie, aime et cueille le jour sans s ?
- 54 - Pourquoi dit-on je finis, tu grandis, mais nous finissons, vous grandissez ?
- 55 - Pourquoi dit-on je hais, mais nous haïssons ?
- 56 - Pourquoi dit-on je vais, j'allais, j'irai ?
- 57 - Pourquoi dit-on tu meurs, mais vous mourez ?

- 58 - Pourquoi dit-on appeler, mais j'appelle ?
- 59 - Pourquoi dit-on je peux, mais puis-je ?
- 60 - Pourquoi n'y a-t-il pas de d à je résous, je dissous, j'absous ?
- 61 - Pourquoi la terminaison de la 2e personne du pluriel est-elle -ez...
- 62 - Pourquoi écrit-on asseoir, mais je m'assois ?
- 63 - Pourquoi cueillir se conjugue-t-il au présent comme chanter ?
- 64 - Pourquoi les terminaisons du futur...
- 65 - Pourquoi dit-on au futur je courrai, je mourrai, j'enverrai ?
- 66 - Pourquoi, si l'on tire sur la chevillette, la bobinette cherra-t-elle ?
- 67 - Pourquoi écrit-on inclus, mais conclu, exclu ?
- 68 - Pourquoi dit-on absous, dissous, mais résolu ?
- 69 - Pourquoi la terminaison du subjonctif est-elle -e, sauf dans ait et soit ?
- 70 - Pourquoi dit-on au subjonctif présent que je sache ?
- 71 - Pourquoi dit-on que le conditionnel est un temps et non un mode ?
- 72 - Pourquoi le passé simple n'est-il pas si simple ?
- 73 - Pourquoi l'imparfait du subjonctif a-t-il (presque) disparu ?

Partie 4 - Où il est « questions » de vocabulaire et de phonétique

- 74 - Pourquoi dit-on chien mais canin, cheval mais cavalier...
- 75 - Pourquoi dit-on école mais scolaire, étude mais studieux ?
- 76 - Pourquoi eau se prononce-t-il « o » ? (et pourquoi « o » s'écrit-il eau ?)
- 77 - Pourquoi faisons se prononce-t-il « fasons » ?
- 78 - Pourquoi second se prononce-t-il « segond » ?
- 79 - Pourquoi dit-on un œil, des yeux ?
- 80 - Pourquoi dit-on bref, brève mais brièvement, grave mais grièvement ?
- 81 - Pourquoi dit-on jour, mais diurne ?
- 82 - Pourquoi qu ne se prononce-t-il pas de la même façon...
- 83 - Pourquoi le x se prononce-t-il [s] dans dix, soixante et bruxelles ?
- 84 - Pourquoi le t se prononce-t-il [s] dans libération, minutie... ?
- 85 - Pourquoi la prononciation continue-t-elle d'évoluer ?
- 86 - Pourquoi forcené ne vient-il pas de force, ni flirter de conter fleurette...
- 87 - Pourquoi les français disent-ils quatre-vingts, quatre-vingt-dix ?

Partie 5 - Où il est « questions » de syntaxe

- 88 - Pourquoi dit-on le fils de César, mais un fils à papa ?
- 89 - Pourquoi dit-on de plus en plus « je travaille sur Paris » ?
- 90 - Pourquoi y a-t-il deux morceaux à la négation ?
- 91 - Pourquoi l'ordre de la phrase est-il (le plus souvent) sujet-verbe-complément ?

92 - Pourquoi on remplace-t-il de plus en plus nous ?

93 - Pourquoi devrait-on dire après qu'il est parti ?

Remerciements

Avant-propos : Pourquoi tant de pourquoi ?

Certaines questions existentielles jalonnent le chemin tortueux de notre existence. Qui suis-je ? D'où viens-je ? Où vais-je ? Et surtout : pourquoi dit-on *des chevaux* ?

Cette question n'est que la première d'une longue liste d'interrogations concernant la langue française. Drapé(e) dans votre dignité linguistique comme dans un pashmina cachemire et soie, vous avez déjà repris votre enfant (ou celui d'un autre, il n'y a pas de raison) parce qu'il disait « Les chevaux, ils mouriront » ou « Qu'est-ce que vous faites ? ». Et pourtant, l'agaçant contrevenant avait la logique pour lui. C'est en l'occurrence – si l'on ose dire – la langue qui se fourvoie en imposant des formes *a priori* aussi absurdes que *chevaux, mourront et faites*.

Répondre à des questions apparemment aussi candides n'est pas toujours chose aisée : ce sont souvent les formes les plus irrégulières qui cachent les explications les plus complexes – causes « naturelles » ou interventions, parfois arbitraires, de la main de l'homme (ou plutôt du cerveau du grammairien). Mais quel bonheur, une fois franchis les obstacles ardues de la phonétique et de la linguistique, de pouvoir enfin comprendre ! Car c'est cette compréhension qui, loin d'un « par cœur » un peu bête, permet bien souvent un apprentissage raisonné, en profondeur, de telle ou telle orthographe ou règle d'accord : comprendre pour mieux apprendre... et prendre du plaisir à apprendre.

Vous raconter – si possible avec légèreté (même si nous rencontrerons çà et là quelques êtres étranges, plus attendrissants qu'effrayants, du reste, telles les affriquées ou

les épenthèses) –, la langue dans ses méandres infinis, ses soubresauts ou ses étonnants bouleversements, afin qu'à votre tour vous puissiez la raconter, l'expliquer et transmettre sa saveur douce-amère si particulière : tel est le but de tous ces « pourquoi ». Aussi n'hésitez pas à butiner deçà delà tel ou tel chapitre correspondant à vos propres interrogations ou aux questions que l'on a pu vous poser : le plaisir de la découverte n'en sera que plus beau.

Les Pourquoi du français

Et si, à la fin, vous vous dites que votre première réaction ne sera plus de vous offusquer vertueusement dès que vous entendrez « après qu'il m'ait gentilleusement aidé » ou verrez écrit « ne me quittes pas », mais bien plutôt de prendre un peu de recul en jetant un petit œil, sinon bienveillant, du moins curieux, vers l'histoire mouvementée de notre langue, alors je saurai que le pari est gagné.

Chiche ?

Puisqu'il sera souvent « questions » de phonétique et de prononciation dans l'ouvrage (que vous tenez fébrilement entre vos mains avides), il peut ne pas être tout à fait vain de donner en préambule l'alphabet phonétique international (A.P.I., pour les intimes).

VOYELLES

[i]	pic, lys
[e]	blé, aller, nez, épée
[ɛ]	laid, net, merci
[a]	ami, patte
[ɑ]	pâte, las
[ɔ]	fort, notre
[o]	nôtre, rose, seau
[u]	fou, roue
[y]	nu, plus
[ø]	deux, heureux
[œ]	heure, meuble
[ə]	premier
[ɛ̃]	sain, vin, rein
[ɑ̃]	dent, rang
[ɔ̃]	son, nombre
[œ̃]	lundi, parfum

SEMI-VOYELLES

[j]	pied, yeux, manier, maille
[w]	oui, watt, souhait
[ɥ]	nuit, huile

CONSONNES

[p]	poil, tape
[t]	temps, vite
[k]	cou, laque, kit, technologie
[b]	bon, noble
[d]	dent, raide
[g]	gare, langue
[f]	fille, naïf, photo
[s]	sol, cent, glaçon, dessert, nation, dix
[ʃ]	choix, lâche, schéma, flash
[v]	vie, envoi
[z]	zéro, poison
[ʒ]	je, gel, geai
[l]	long, rôle
[R]	rue, faire
[m]	mal, flamme
[n]	non, tonne
[ɲ]	vigne
[ŋ]	camping (mots anglais)

[x]	jota, khamsin (mots espagnols, arabes)
[ʰ]	<i>h</i> aspiré

PARTIE 1

OÙ IL EST « QUESTIONS »
D'ORTHOGRAPHE
ET DE PRONONCIATION

Pourquoi écrit-on *oignon* ?

L'orthographe réformée de 1990 *ognon* vous pique les yeux ? Elle a toutefois pour elle la logique phonétique : [ɔŋɔ̃]. Cette graphie fait sans doute violence à nombre d'entre nous, habitué(e)s que nous sommes à cet *oignon* pourtant si absurde graphiquement... Absurde ? Aujourd'hui, certes. Mais, comme souvent avec notre orthographe, il faut remonter le temps de quelques siècles pour entrevoir le fin mot de l'histoire et trouver une explication aux petits oignons.

Au Moyen Âge, les graphies n'étaient pas toujours fixées : il faut dire que le vieux français avait vu naître, au fil des siècles, de nombreux sons ignorés du latin et que l'antique alphabet de Cicéron n'était guère adapté à ces nouveautés. Aussi, le *n* dit « mouillé » (comme dans *baignoire*) pouvait-il s'écrire *gn*, *ngn*, *ign* (entre autres !). C'est ainsi que le latin *unionem* aboutit d'abord à *oingnun* au XIII^e siècle, puis à *oignon* (prononcé « ognon » [ɔŋɔ̃]).

Cette graphie *ign* se rencontrait dans de nombreux mots et posa quelques problèmes d'interprétation. Les termes contenant cette séquence graphique (on parle de « graphème ») connurent deux évolutions.

Certains virent leur orthographe simplifiée, par exemple : *agneau* (*aignel*, *aigniau* entre le XIII^e et le XVI^e siècle) ou

pogne, pognon (même origine que *poigne, poignet, empoigner*).

Les autres conservèrent leur orthographe ancienne, mais la prononciation s'aligna dessus : *araignée* (latin *aranea*, ancien français *araigne, aragne*) se prononce aujourd'hui phonétiquement, de même que *poignée, empoigner* (prononcés encore « pognée », « empogner » à la fin du XIX^e siècle). On notera du reste que nos cousins québécois ont toujours le verbe *pogner* (« prendre, saisir, empoigner »), variante régionale d'un vieux verbe *poigner*. Quant à *encoignure*, vous avez encore le choix : les dictionnaires actuels donnent les deux prononciations, « encognure » et « encoignure ».

Et l'Académie française ? S'est-elle occupée de ses *oignons* ? Oui-da... Mais, comme souvent, non sans quelques palinodies. Les graphies ont ainsi flotté au gré des éditions de son *Dictionnaire* : *oignon* en 1718, *ognon* en 1798, *oignon* en 1835, *ognon* en 1878 et *oignon* en 1935... Un pas en avant, un pas en arrière – tel est le prix de l'immortalité !

Aujourd'hui, les deux graphies sont acceptées : l'orthographe traditionnelle *oignon* et la nouvelle orthographe *ognon* (prônée par les *Rectifications de 1990*). Tout ça pour ça...

Qui l'eût cru ?

Les noms propres ne sont pas en reste : le patronyme d'un certain Michel Montaigne (1503-1592) devrait se prononcer « Montagne » (il est vrai qu'il atteignit des sommets d'humanisme).

Quant au peintre Philippe de Champaigne (1602-1674), auteur notamment de portraits du cardinal de Richelieu, les puristes ne peuvent pas voir en peinture la prononciation « champaigne », et son nom se prononce bien comme la région (ou la boisson pétillante) : « Champagne ».

Pourquoi écrit-on *accueil*, *orgueil* ?

Combien ces deux mots ont provoqué de sueurs froides chez les petits Français (et, aussi bien, chez certains grands) ! On a beau leur expliquer que placer le *u* devant le *e* permettait de conserver les sons [k] et [g] et d'éviter les « axeuil » et « orjeuil », rien n'y fait : combien d'*orgeuil* et d'*acceuil* n'a-t-on pas rencontrés ! Bref, pour éviter ces écueils, cueillons quelques explications.

Certes, l'antéposition du *u* permet de garder précieusement le son [k]. Toutefois, à ce train-là, pourquoi ne pas écrire *accueuil*, *orgueuil*, graphies qui seraient parfaitement phonétiques ?

Comme (presque) toujours, il faut remonter au latin, mère parfois ingrate d'une fille souvent indigne – la langue française, pour ne pas la nommer. Dans le verbe latin *colligere* (« recueillir, rassembler »), le *o* était accentué et en « syllabe ouverte », c'est-à-dire qu'il terminait la syllabe. Ainsi placé, notre *o* a évolué, aux XI^e-XII^e siècles, vers la diphtongue *ue* (prononcée « oué ») : *cueillir* devait ainsi donner quelque chose comme « kwé-yir ». Après de poétiques rebondissements, tels que la « différenciation d'aperture », la « palatalisation » ou la « labialisation », la diphtongue s'est

réduite à un *e* fermé (comme dans *peu*) au XIII^e siècle : on aboutit donc à *cueillir*.

Mais les graphies sont capricieuses – et, mon Dieu, leurs voies impénétrables ! En effet, au Moyen Âge, les mots concernés par ces évolutions phonétiques sont souvent écrits *ue* ou *oe* : *cuier, buef, ueil, il puet, il voelt*, qui donneront *cœur, bœuf, œil, il peut, il veut*. Lisons deux vers de la *Chanson de Roland* (XI^e siècle), ça ne *puet* pas nous faire de mal :

Li amiralz ne se voelt demurer.

(L'émir ne veut pas se mettre en retard.)

[...] E tuz les cuers en paile recueillir.

([...] Et déposer leurs cœurs dans un linceul de soie.)

Nos deux graphies *ue* et *oe* sont bien là !

Mais en français moderne, changement de décor : la graphie *eu* se généralise (*il peut, il veut...*). Sauf pour certains termes, comme *cœur, nœud, œuf*¹, *sœur* (Voir [chapitre 33](#).), et hormis nos quelques mots où le *ue* médiéval a été maintenu : *cueillir, cercueil, écueil, orgueil*, ainsi que la ville d'*Arcueil*².

Du reste, le grand Émile Littré soutint que la seule graphie correcte de *cueillir* eût été *cœuillir*... Sacré Émile !

Qui l'eût cru ?

Le *cercueil* et le *sarcophage* ne font qu'un ! Ils constituent ce que l'on nomme un « doublet étymologique » : à partir d'un même étymon (presque toujours latin, parfois grec), l'un des deux mots a évolué au fil des siècles en s'érodant de bouche en bouche (doublet populaire) ; l'autre a été emprunté plus tardivement : ainsi, le grec *sarkophagos* (« qui mange la chair ») a donné le doublet savant *sarcophage* et le doublet populaire *cercueil*.

1. Les hispanistes auront déjà remarqué que la diphtongue *ue* s'est maintenue : *œuf* se dit *uevo* en espagnol, tous deux issus du latin *ovum*.
2. Dans *Rueil-Malmaison*, il serait logique de prononcer « Reuil », en vertu de ce qui vient d'être dit. Mais la seule prononciation entérinée est phonétique : « Rueil ».

Pourquoi y a-t-il un accent aigu et un accent grave ?

Imaginez... (ça ne va pas être facile, mais faites un petit effort, tout de même.) Vous êtes un éditeur-imprimeur aux alentours de la Renaissance et avez hérité de l'orthographe du XIV^e siècle – orthographe que certains linguistes¹ ont qualifiée avec à-propos d'« hirsute », c'est-à-dire saturée de consonnes muettes tout en jambages (*p, f, g...*) et hampes (*b, d, h...*). Mais concentrons-nous sur les voyelles : elles ne portent alors aucun accent, puisque d'accents, en latin, il n'y avait point. Ça y est, vous tenez bien le personnage ?

Imaginez maintenant que l'alphabet latin, dont vous êtes le solennel dépositaire, comprenait 27 phonèmes dans la langue de Cicéron. Or, dans le *français*² médiéval (prononcez « françoué » en roulant le *r*), la panoplie des sons s'est étoffée, et la cavité buccale de vos aïeux disposait d'une quarantaine de phonèmes. César n'avait sous le coude – ou plutôt sous l'appendice lingual – qu'un *e*, prononcé *é*, dont la particularité était d'être bref (noté *ĕ*) ou long (*ē*). Mais entre le II^e et le V^e siècle apr. J.-C., *exit* brièveté et longueur vocaliques, les voyelles deviennent ouvertes ou fermées : les linguistes parlent, avec un sens aigu du mélodrame, du « bouleversement du système vocalique latin » (BSVL, pour les initiés).

Ainsi, l'ancien français s'est retrouvé avec quatre sons bien distincts : *é* (fermé, comme dans *clé*), *è* (ouvert, comme dans *flèche*), *e* ouvert (comme dans *seul*) et *e* fermé (comme dans *peu*) ! Toutefois, si Jules s'en sortait très bien avec une seule lettre *e*, pour votre part, vous trouvez peu raisonnable de ne disposer que d'une pauvre lettre pour quatre phonèmes différents. En tout, ce ne sont pas moins de douze sons vocaliques qui se côtoient au Moyen Âge... auxquels il faut ajouter des voyelles nasales, ainsi que des diphtongues³ et même – soyons fous ! – des triphthongues⁴ ! Et dire que l'on prend souvent le Moyen Âge pour un âge sombre et barbare...

Face à tant de raffinement phonétique, comment faire ?

Tout d'abord, vous avez de la chance : moins d'un siècle avant vous, l'imprimerie a pointé le bout de son caractère, dès 1454, grâce à un certain Gutenberg. D'ailleurs, à votre époque, les textes imprimés se sont généralisés et représentent la majorité des publications.

Ensuite, montrez-vous audacieux, tel Geoffroy Tory (1480-1533), éditeur humaniste, imprimeur, libraire, traducteur, peintre, dessinateur, graveur, relieur (il ne manque plus que « youtubeur » et « influenceur », et la liste sera complète) : Geoffroy, donc, introduit en 1529 l'accent aigu dans notre écriture, grâce à son traité de typographie *Champ fleury*. Il y écrit notamment :

En nostre langage francois nauons point d'accent figure en escripture et ce pour default que nostre langue nest encore mise ne ordonnee a certaines Règles comme les Hebraique, Grecque, et Latine [...] Je vouldrois quelle y fust ainsi que on le porrait bien faire.

(Si, si, je vous jure que c'est du français du XVI^e siècle.)

Fort de ce constat, il se met à parsemer les textes qu'il imprime d'accents aigus, notamment *L'Adolescence clementine*, de Clément Marot ; l'accent aigu y est cependant d'un usage très restreint : on ne le trouve qu'à la finale avec sa valeur de [e] fermé (*esté, racompté, despoillé*) afin de le distinguer du *e* muet (*seiourne, limite, decrete*).

L'accent grave, quant à lui, est introduit en 1531 par Jacques Dubois, alias Sylvius, auteur de la première grammaire française parue en France. L'usage qu'il en fait nous semble étonnant. Il sert alors à noter le *e* « muet » : *gracè (grâce), bonè (bonne), aiméeè, chantéeè*.

D'ailleurs, à l'origine, ces accents ne jouaient pas un rôle bien déterminé, lequel variait selon les imprimeurs et les auteurs. Dans le foisonnement de la Renaissance, chacun y allait de sa petite création graphique afin d'adapter cet alphabet latin si lacunaire à la prononciation du français.

Par exemple, en 1540, l'humaniste imprimeur Étienne Dolet ajoute un accent grave sur la préposition *à* et l'adverbe *là* pour les différencier de *a* (verbe *avoir*) et *la* (article) : merci, monsieur Dolet, pour tous ces points perdus en dictée !

Pour se faire une place, nos accents – révolutionnaires, à l'époque – menèrent une âpre lutte face à certains conservateurs. Ainsi, dans les années 1660, Corneille dut se battre pour imposer l'usage de l'accent grave, notamment sur les finales ouvertes : *excès, procès, succès...*

Entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, l'inconstance fut la règle dans l'emploi des accents ; l'accent aigu notait aussi bien le [e] fermé que le [ɛ] ouvert : Voltaire écrit ainsi *eugène, progrès, cédèr, présentèr*, et le mot *mère* s'écrit *mère* jusqu'en 1762. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle qu'un petit réglage s'imposa... même si l'Académie écrivit *collège, piège, manége* jusqu'en 1878 !

De ces flottements, nous avons gardé quelques vestiges où le [ɛ] ouvert s'écrit é : *allégrement, céleri, crémerie, sécheresse, réglerment* (mais *règlement*), ainsi que les verbes avec sujet inversé, comme *aimé-je, dussé-je*. Et si ces graphies vous heurtent, sachez que les réformateurs ont pensé à vous : depuis 1990, vous avez le droit d'écrire *allègrement, cèleri, crèmerie, sècheresse, règlement, aimè-je, dussè-je...*

Et *événement*, alors ? Pour le savoir, reportez-vous à la page suivante. (*Teasing* : parfois, les imprimeurs manquent un peu de caractère...)

1. Nina Catach, grande spécialiste de l'orthographe, dont je ne saurais trop vous recommander, entre autres, l'excellent *Dictionnaire historique de l'orthographe française* (Larousse, 1995).
2. *Francois* sans cédille, puisque vous allez emprunter celle-ci à l'espagnol dans les années 1530. Chaque chose en son temps !
3. Deux éléments vocaliques distincts prononcés d'une seule émission de voix, donc appartenant à la même syllabe.
4. Comme une diphtongue, mais avec trois sons vocaliques (*biau* [« beau »], par exemple, prononcé quelque chose comme « biao »). Mais jusqu'où iront-ils ?

Pourquoi écrit-on *événement*, mais *avènement* ?

Nul besoin d'être clerc (ni brillant) pour deviner que ces deux paronymes appartiennent à la même famille étymologique – bien que ce soient de faux frères orthographiques.

Événement et *avènement* sont tous deux issus du même verbe latin *venire* (« venir »), qui avait donné, précédé du préfixe *ad-*, *avenir* (disparu aujourd'hui et remplacé par *advenir*) et ses dérivés *avenant*, *avènement*. Quant au verbe *evenire*, il avait fourni en ancien français le nom *event* – ce qui devrait réjouir les anglicistes, puisque la langue de Shakespeare a repris ce mot tel quel, sans rien y changer... Ben oui, ils sont comme ça, les Anglais, qu'est-ce que vous croyez : ils nous ont tout piqué, sauf la gastronomie. Bref, ce n'est qu'au xv^e siècle que le nom *evenement* apparut, quand son aîné *avenement* était né au xii^e. Donc, avant la survenue des accents, tout allait à peu près bien. Mais après...

Avènement fut d'abord écrit avec un accent aigu, en 1740, par l'Académie. La graphie phonétique *avènement* ne s'imposa aux immortels qu'à partir de 1878, dans la septième édition de leur *Dictionnaire*.

Quant à *événement*, l'anecdote est aussi fameuse que savoureuse (ou révoltante, c'est selon). En 1740, pour la

troisième édition du *Dictionnaire*, l'imprimeur de l'Académie n'avait pas fait fondre assez de caractères de plomb è : quand il n'en avait plus, il les remplaçait sans vergogne par des é. Et c'est ainsi qu'une certaine légèreté, alliée à une coupable imprévoyance, vous « plombe » une orthographe pendant plus de deux siècles... À moins qu'il ne se fût agi d'un imprimeur particulièrement espiègle, allez savoir !

Quoi qu'il en soit, il faut attendre 1979 pour que l'Académie, enfin favorable à la paix des familles (étymologiques), entérine la forme *évènement*, enfin réconcilié avec son frère *avènement*. Mais ce n'est qu'à partir des *Rectifications orthographiques* de 1990 que les dictionnaires usuels, tels *Le Petit Larousse* ou *Le Petit Robert*, font entrer, petit à petit et à pas de loup, cette graphie. Aujourd'hui encore, les deux orthographe y sont toujours en concurrence. Gageons toutefois que la forme *évènement*, plus logique, l'emportera avant longtemps.

Mais n'est-ce pas un peu dommage ? N'éprouvez-vous pas une certaine émotion – je la vois bien à ce petit sourire flottant sur vos lèvres – à songer que, voilà quelque trois siècles, un imprimeur dont nous avons oublié jusqu'au nom se montra particulièrement facétieux avec notre orthographe ?

Pourquoi y a-t-il un accent circonflexe ?

Ainsi en va-t-il de la vie des humains : jeunes, ils sont souvent ardents, impétueux, révolutionnaires ; puis ils s'encroûtent, s'embourgeoisent, s'empoussièrent... et finissent par mourir.

Voici donc un chapitre placé sous le signe de l'entrain, de l'alacrité et de l'optimisme – bref, de la joie de vivre. Il n'en fallait pas moins pour évoquer l'accent circonflexe, cet « accent du souvenir »¹, perché discrètement sur nos voyelles tel un vestige menaçant ruine. Ainsi en va-t-il de la vie de ce petit signe : jeune révolutionnaire fougueux, il est devenu un vieillard chenu que l'on néglige – un pied dans le dictionnaire et l'autre dans la tombe. Mais reprenons sa biographie depuis le début.

Avant lui, qu'y avait-il ? Le latin, bien sûr (il y a – presque – toujours le latin). En latin, donc, point d'accents – autrement dit : l'éden orthographique.

À partir du XI^e siècle, le *s* dit « implosif » (en fin de syllabe) devant consonne cesse de se prononcer (on dit qu'il s'amuit, quand on veut se faire bienvenir du mystérieux microcosme des phonéticiens), tout en étant conservé dans l'écriture : le latin *testa* devient *teste* ; *insula*, *isle* ; *bestia*, *beste*.

Toutefois, à partir du XVI^e siècle, des éditeurs et imprimeurs – notamment un certain Geoffroy Tory – se réveillèrent un jour en se disant (je transpose pour vous en français contemporain) :

« Diantre, voilà bien cinq siècles que ce *s* ne se prononce plus ! Ne pourrait-on pas faire quelque chose ? Je ne sais pas, moi : le supprimer, peut-être ? Tiens, vous qui êtes friands de culture gréco-latine, regardez ce que je vous ai gardé sous le coude : un petit signe que les Grecs avait inventé, le *perispômenê* [“sinueux”], union d’un accent aigu et d’un accent grave (´), que je propose modestement de traduire par “circonflexe”. Bon, je ne vous apprend rien : à l’époque, il servait à traduire une montée puis une descente de la voix sur un même son vocalique long. Tout cela devait être fort chantant ! Comme en français nous n’avons pas cet accent mélodique, je vous propose d’utiliser le *circonflexe* à la place de ce *s* superflu. Alors, qu’est-ce que vous en dites ? Il n’est pas futé, le Geoffroy, hein ? »

Holà ! Tout doux, mon beau ! Que n’aviez-vous pas dit là ! Une rafale de protestations, un ouragan d’injures, un blizzard d’objurgations se mit à souffler sur la *teste* de l’imprimeur révolutionnaire (et de ses quelques épigones). Les conservateurs, ne jurant que par le *s* graphique, honnèrent le nouveau venu.

La bataille du circonflexe venait de débuter. Elle allait durer jusqu’aujourd’hui – cinq cents ans pendant lesquels notre tenant de la modernité est devenu peu à peu l’icône du conservatisme orthographique...

Il faut dire que les emplois de ce nouveau signe furent assez variés pour qu’on ne s’y retrouvât guère. Il servit donc à

marquer l'amuissement du *s* et l'allongement de la voyelle précédente : *beste* > *bête* ; *asne* > *âne*. Mais pas seulement !

Il vint aussi remplacer certaines voyelles ayant disparu de la prononciation : *saoul* > *soûl* (ces deux orthographes ayant toujours cours) ; *meure* > *mûre* ; *cruement* > *crûment*. Mais pas seulement !

On l'utilisa aussi pour noter la disparition d'un hiatus entraînant l'allongement d'une voyelle : *aage* > *âge* ; *baailler* > *bâiller* ; *roole* > *rôle*. Mais pas seulement !

Il fut introduit également dans des mots grecs dont les voyelles étaient longues : *symptôme*, *cône*, *crâne*... Mais pas seulement !

Par analogie avec ces termes, certains mots se virent coiffer d'un circonflexe qui marquait le *o* long fermé (alors que l'étymon grec présentait un *o* bref – ça va, vous suivez ?) : ainsi de *throne* > *trône* ou de *theatre* > *théâtre*. Cette analogie s'est même répandue au-delà des mots issus du grec : *drôle*, *pôle*, *rôder*... Le circonflexe *y* marqua alors la voyelle fermée. Voilà, là, je crois qu'on a fait le tour.

On le voit : il règne dans ces emplois un certain flou artistique, qui n'a guère plaidé en sa faveur, non plus que son « rendement » phonétique limité, ni sa difficile fabrication dans les ateliers d'imprimerie... En sorte que la lutte fut âpre entre les tenants du *s* graphique et le circonflexe, entre les modernisateurs et les conservateurs.

Au XVI^e siècle, on le délaissa donc sans guère de remords, excepté quelques imprimeurs avant-gardistes et, surtout, Ronsard et ses amis de la Pléiade, qui disséminèrent des circonflexes dans leurs écrits – à dose homéopoeutique toutefois :

*Ce Dieu qui du ciel la vit
Si valeureuse, et si belle,
Pour sa femme la ravit,
Et surnomma du nom d'elle
La ville qui te fit naistre,
Laquelle se vante d'estre
Mère de **nôtre** Junon,
Et qui par les gens étranges
Pour ses plus grandes louanges
Ne celebre que ton nom.*

Ronsard, *Ode II*, strophe 1, « A la Royné »

On notera que, dans cet exemple, le déterminant *nôtre* serait aujourd'hui erroné, puisqu'il ne prend pas d'accent circonflexe. Le plus étonnant est que, sur la page précédente, Ronsard écrit le pronom *nôtre* encore avec le *s*, qui donnera notre circonflexe : « Mais du nostre la grandeur... » Quel taquin, ce vieux Ronsard !

Au xvii^e siècle, la partie était encore loin d'être gagnée, quoique notre accent eût reçu un soutien de poids : celui de Pierre Corneille, qui écrivait *tempête* et *vous êtes*, quand ses contemporains préféraient *tempeste* et *vous estes* (que l'Académie enregistrera, un siècle plus tard, sous la forme *vous êtes* !).

Il fallut attendre 1740 pour que l'Académie daignât l'introduire dans son dictionnaire, à la place du *s* amui, qui avait tenu bon pendant sept siècles ! Encore cela ne fut-il pas toujours fait à bon escient : les immortels écrivirent par exemple *extrême*, *suprême*, mais *blasphème*, *problème*,

théorème ; *gaîment*, mais *vraiment* ; *binôme*, *diplôme*, *symptôme*, mais *atome*, *axiome*, *zone*...

Faisons un petit bond dans le temps : 1990, l'accent circonflexe semble devenu le symbole poussiéreux d'une orthographe vieillotte. Les *Rectifications* de l'orthographe proposent alors (il ne s'agit que de « propositions ») de le supprimer, mais uniquement sur le *i* et le *u*, pourvu qu'il n'y ait pas de risque d'homonymie : on peut ainsi écrire *entraîner*, *île*, *aout*, *bruler*, *gout* (mais pas *sur*, puisque *sûr* est homonyme de *sur*)... En revanche, il est conservé sur le *a* (*âne*, *pâte*), le *e* (*forêt*, *fenêtre*) et le *o* (*drôle*, *pôle*), car il est censé y modifier la prononciation. Finalement, environ 300 mots sont concernés par cet effacement du circonflexe. Effacement qui, quoi qu'on en pense, semble rompre le dernier fil – ténu – qui nous reliait encore au latin. Mais qui, de nos jours, se soucie encore des langues mortes, hein ?

1. Titre de ce qui reste, à mon sens, le plus joli ouvrage de linguistique qui ait jamais été écrit : *L'Accent du souvenir*, de Bernard Cerquiglini (Minuit, 1995).

Pourquoi dit-on *hôpital* mais *hospitaliser*, *forêt* mais *forestier* ?

Pour commencer, je vous propose un petit jeu : à partir de ces mots, saurez-vous retrouver des dérivés faisant apparaître un *s* (comme *hôpital/hospitaliser*) ?

Abîme – ancêtre – âpre – arrêter – août – bête – blâme – châtaigne – côte – croûte – épître – fantôme – fenêtre – fête – goût – huître – île – mâle – tempête – vêtement. ¹

Maintenant que vos yeux ont quitté la note de fin de chapitre et sont revenus par ici, je vous dois quelques explications.

Comme nous l'avons vu dans l'épisode précédent (*replay* disponible pages précédentes), le *s* préconsonantique s'est amuï dès le XI^e siècle, mais s'est maintenu à l'écrit officiellement jusqu'à la troisième édition du *Dictionnaire* de l'Académie française, en 1740. *Ancestre*, *aoust*, *blasme* ou *fantosme* s'écriront désormais *ancêtre*, *août*, *blâme*, *fantôme*.

Alors, pourquoi tous ces dérivés hérissés de *s* si sifflants ? Oui, pourquoi ?

Entre la désagrégation progressive du latin et le XIV^e siècle, la langue évolua en suivant son petit bonhomme de chemin, les mots passant de bouche en bouche, se modifiant, s'altérant, se déformant très naturellement – souvent beaucoup, nous en

reparlerons : le latin *antecessor* aboutit ainsi à *ancestre*, *augustus* à *août*, *blasphemare* (déformé par le latin populaire en *blastemare*) à *blasme*, *ostrea* à *huître*, etc.

Mais à partir des XIV^e-XV^e siècles, l'effervescence de la Renaissance, provoquée par la reviviscence de la culture gréco-latine, fit bouillonner le lexique français : les juristes, les clercs, les lettrés, les scientifiques étaient bilingues français-latin ; or, tous ces gens terriblement savants se mirent à créer de nouveaux mots en tournant la *teste* pour regarder loin derrière eux, par-delà les siècles, vers ces langues illustres qu'étaient le latin et le grec – un zeste d'Ovide par ci, une once de Platon par là. Et, progressivement, le français se vit ainsi « relatinisé », élégamment drapé de la toge de nos vénérables ancêtres romains.

Là où l'évolution phonétique naturelle de *insula* avait abouti à *isle*, on créa le dérivé « savant » *insulaire* ; à côté de *goost*, on inventa *gustatif*, issu du latin *gustativus* ; parallèlement à *fantosme*, le latin impérial *phantasma*, tiré du grec φάντασμα, nous fournit *phantasme* (écrit aujourd'hui *fantasme*). Le vocabulaire français s'enrichit ainsi de milliers de mots nouveaux, conférant à notre langue une allure « néolatine » que des siècles d'érosion phonétique nous avaient fait perdre de vue... Ah ! Les ravages du temps qui passe...

1. Puisque vous insistez, voici les solutions : *abysse* – *ancestral* – *aspérité* – *arrestation* – *auguste* (le nom du mois d'août fut donné en l'honneur du premier empereur romain, Octave Auguste) – *bestial* – *blasphème* – *castagne* – *costal*, *accoster* – *croustillant*, *crustacé* – *épistolaire*, *épistolier* – *fantasme* – *défenestrer* – *festif*, *festin*, *festival*, *festoyer* – *gustatif*, *déguster* – *ostréicole* – *insulaire*, *Islande*, *isoler* – *masculin*, *émasculer* – *intempestif* – *vestimentaire*. (Au passage, vous noterez que, dans la plupart des cas, l'anglais a conservé la forme avec *s* : *hospital*, *forest*, *ancestor*, *arrest*, *august*, *beast*, *coast*, *crust*, *epistle*, *feast*, *oyster*, *island*, *tempest*.)

Pourquoi écrit-on *pôle* mais *polaire*, *diplôme* mais *diplomatique* ?

Peut-être l'avez-vous déjà remarqué, de nombreux mots coiffés du circonflexe voient leurs dérivés privés du prestigieux couvre-chef : *fantôme/fantomatique*, *arôme/aromatique*, *diplôme/diplomatique*, *drôle/drolatique*, *pôle/polaire* ; *grâce/gracieux* ; *infâme/infamie* ; *extrême/extrémité* ; *crêpe/crépon* ; *jeûne/déjeuner* ; *sûr/assurer*... Non, vous n'aviez pas remarqué ? Ah... Eh bien, vous avez fort bien fait d'acquérir ce livre, n'est-ce pas ?

La raison à ce qui semble de prime abord une anomalie absurde est assez simple. Dès le XVII^e siècle, des grammairiens-académiciens, tels que Régnier-Desmarais, théorisèrent la règle suivante : en position tonique (c'est-à-dire accentuée), le *e* placé devant le *s* muet est long et s'ouvre. Ainsi, dans *respe*, le premier *e* porte l'accent tonique du mot, il est donc long et se prononce « è », d'où l'accent circonflexe : *crêpe*. De même, dans *infâme*, le *a* est long et plus fermé, même si l'accent circonflexe ne remplace pas ici un *s* disparu, mais sert à noter un allongement « expressif ».

En revanche, si vous ajoutez un suffixe à ces mots, l'accent tonique ne porte plus sur la voyelle (elle est « atone ») du

radical ; elle devient brève et acquiert un timbre plus fermé pour *é*, plus ouvert pour *a*, *o*, *u*. L'accent circonflexe s'avère alors superflu, puisqu'il note l'allongement de la voyelle : d'où *diplomatique*, *drolatique*, *polaire*, *gracieux*, *infamie*, *extrémité*... Certes, cela ne se perçoit plus guère aujourd'hui : il faut croire que nos oreilles contemporaines manquent singulièrement de délicatesse (l'orgie de décibels à laquelle elles sont soumises quotidiennement n'y est sans doute pas étrangère). Pourtant, tendez-les un peu, ces oreilles outragées, brisées, martyrisées : n'entendez-vous pas la différence entre *jeûne* et *déjeuner* – le premier *eu*, plus fermé, le second, plus ouvert ? Entre *suprême* et *suprématie* ? *symptôme* et *symptomatique* ?

Il demeure toutefois un petit problème, me direz-vous (car si votre ouïe n'est plus si aiguisée, votre intelligence l'est) : pourquoi diantre cette « désaccentuation » n'est-elle pas générale ? On écrit bien *bûche*, *bûcher*, *bûcheron* (mais *débucher*) ; *goût*, *dégôûter* ; *bête*, *abêtir* ; *île*, *îlot*... Alors ?

Alors, il se trouve que les Académiciens furent tiraillés entre deux positions graphiques : respecter l'opposition radical tonique (avec circonflexe) / radical atone (sans circonflexe) ou unifier l'orthographe des familles étymologiques ? Vous avez quatre heures. Eux ont eu plusieurs décennies, mais cela n'a pas suffi à harmoniser l'ensemble de notre lexique. D'où cette douce brise d'anarchie qui souffle sur les mots portant circonflexe...

Pourquoi peut-on écrire *lys* et *lis* ?

Même s'il semble que la graphie *lys* soit plus fréquente que *lis*, au regard de l'étymologie, elle est fautive : *lis* est issu du latin *lilium*. Ce *y* est donc des plus étranges : s'il est attesté au XIV^e siècle, par la suite, il ne figura dans aucun dictionnaire, pas même celui de l'Académie...

Avez-vous déjà lu des textes de la Renaissance ou des siècles suivants ? Si oui, vous avez peut-être été frappé(e) – entre autres ! – par le fourmillement de *y*, notamment à la fin des mots : *amy*, *cecy*, *cry*, *icy*, *moy*, *ny*, *samedy*... Ces *y* n'ont rien d'étymologique : ils sont « calligraphiques », c'est-à-dire qu'ils conféraient aux textes manuscrits une plus grande lisibilité, car la « jambe » du *y* marquait plus nettement la fin du mot !

Cette *littera legibilior* (« lettre plus lisible ») se trouvait aussi parfois à l'initiale, afin de remplacer un *i* ambigu : celui-ci pouvait en effet représenter le son [i] ou le son [ʒ] (la lettre *j* n'existait pas encore). Le *y* permit donc de lire correctement *yure*, aujourd'hui... *ivre* ! (Ah oui, j'allais oublier : le *v* minuscule n'existait pas non plus à l'époque...)

En ce qui concerne *lis*, à sa brièveté s'ajoutait un risque d'homonymie avec (*je*) *lis* : écrire *lys* permettait à la fois une plus grande lisibilité et une distinction visuelle plus rapide (or

nous verrons que l'orthographe française n'est pas une orthographe « phonétique », mais une orthographe « pour l'œil »).

Ce n'est qu'en 1740 que l'Académie supprimera le *y* calligraphique... que nous avons toutefois conservé dans l'un des mots les plus brefs et les plus courants du français : le pronom adverbial *y* (*il y a*), issu du latin *hic* (« ici »).

Quant à notre *lis/lys*, l'avant-dernière édition du *Dictionnaire* de l'Académie, en 1935, en réintroduisant l'ancienne forme *lys* à côté de l'orthographe étymologique *lis*, semble lui avoir fait une... fleur.

Pourquoi y a-t-il tant d'homonymes en français ?

La question peut paraître candide ; en réalité, elle est très profonde, car elle met en jeu l'histoire de notre phonétisme et l'évolution de tout notre lexique.

S'il est une langue prodigue en homonymes de tous genres, c'est bien le français. On en compte des milliers, par duos, trios, quatuors, quintettes – on frise parfois l'orchestre symphonique : *Foi, foie, fois... Cent, sang, sans, (il) sent... Vair, ver, verre, vers, vert... Ceint, cinq, sain, saint, sein, seing...*

Pourtant, chez César, il n'existait pas ou peu d'homonymes (ce devait être plus pratique pour conquérir les autres peuples – on ne réfléchit pas assez à l'influence de la structure du lexique sur l'art de la guerre et les conquêtes militaires...). Pour comprendre cette particularité très franco-française, il faut remonter le cours de notre histoire.

En latin, l'accent n'était pas tonique, mais mélodique, musical (c'était une langue « chantante », comme l'est encore sa fille la plus fidèle, l'italien) ; et portait sur l'avant-dernière syllabe ou, si celle-ci était brève, sur l'antépénultième syllabe du mot : *hos-pi-ta-lem*, *di-gi-tum*, *fra-gi-lem*. Règle d'accentuation que les langues romanes ont globalement conservée... sauf le

français qui, un peu tristement, place l'accent tonique systématiquement sur la dernière syllabe : *mai-son*, *hôte-pi-tal*. Quel rapport avec notre kyrielle d'homonymes ? Soyez un peu patient(e), j'y viens.

À partir du v^e siècle, nos ancêtres gallo-romains (qui parlaient un latin populaire – le gaulois, langue celtique, s'étant éteint autour du iv^e) eurent maille à partir avec des voisins un brin envahissants : les Germains qui, aussi légers qu'une chevauchée de Walkyries wagnériennes ou qu'un jarret de porc à la bière accompagné de pommes de terre (au choix), vinrent s'installer dans la moitié nord de la Gaule et marquèrent durablement la langue des autochtones. Parmi ces tribus germaniques, il en est une dont le nom vous dira vaguement quelque chose : les Francs. Ce sont eux qui s'imposèrent sur notre territoire (la... *France*, nom éminemment germanique) entre 486 et 987, année du couronnement d'un certain Hugues Capet. Mais tous ces Francs, au fil des siècles, s'étaient mis à parler une langue romane fortement teintée d'influences germaniques ; la première d'entre elles est un accent d'intensité très marqué qui vint s'ajouter à celui déjà présent en gallo-roman : les voyelles accentuées le devinrent encore plus. Corollaire : la syllabe qui précédait et celle qui suivait s'en trouvèrent affaiblies d'autant.

Voilà donc le cœur même de l'évolution phonétique du français : les voyelles non accentuées se firent tellement discrètes qu'elles disparurent purement, entraînant une érosion phonétique sans égale. Examinons l'évolution de notre latin *hospitalem* : *hos-pi-ta-lem* > *hos-(pi)-ta-l(em)* > *hostel* > *hôtel*. La voyelle précédant la tonique *ta* et celle qui la suit sont si faiblement prononcées qu'elles disparaissent. L'expérience peut être renouvelée presque à l'infini :

– *di-gi-tum* > *di-(gi)-(tum)* > *doi* > *doigt*

– *fra-gi-lem* > *fra-(gi)-l(em)* > *frêle*

– *ta-bu-la* > *ta-b(u)-l(a)* > *table*

Conséquence de cette érosion très forte, les mots se raccourcirent et, ce faisant, le risque se trouva augmenté d’obtenir des termes se prononçant de la même façon : nos homonymes ! (Je vous avais dit qu’il fallait être un peu patient[e]...)

Reprenons-en quelques-uns :

– *cen-tum* > *cen-(tum)* > *cent*

– *san-guen* > *san-(guen)* > *sang*

– *si-ne* > *si-n(e)* > ancien français *sen* > *sans*

– *sen-tit* > *sen-(tit)* > (il) *sent*

De même avec nos [sɛ̃] :

– *cinc-tum* > *cinc-(tum)* > *ceint*

– *quin-que* > *quin-qu(e)* > *cinq*

– *sa-num* > *sa-n(um)* > *sain*

– *sanc-tum* > *sanct-(um)* > *saint*

– *si-num* > *si-n(um)* > *sein*

– *si-gnum* > *si-gn(um)* > *seing*

On comprend mieux pourquoi tant de grammairiens se sont ingénies à créer des graphies latinisantes, en saupoudrant notamment des lettres muettes un peu partout... Tout cela afin que l’on puisse du premier coup d’œil savoir à quel homonyme l’on a affaire et que l’on sache enfin à quel [sɛ̃] se vouer !

Pourquoi tant de mots féminins se terminent-ils par un *e* ?

ET POURQUOI PRONONCE-T- ON CE *E* DANS LE SUD DE LA FRANCE, MAIS PAS DANS LE NORD ?

Si vous avez bien lu les pages précédentes, la réponse va (presque) de soi... En latin, un très grand nombre de noms et d'adjectifs féminins se terminaient par la voyelle *a* : *lingua*, *rosa*, *bona*... Souvenons-nous de l'influence de l'accentuation germanique : la voyelle finale, non accentuée, ne pouvait que s'affaiblir puis disparaître. Comme le dit si joliment Bernard Cerquiglini, « le français est sans pitié pour les voyelles atones ».

Dès lors, l'on comprend mieux pourquoi l'immense majorité des noms féminins français se terminent par un *-e*. Alors que le *a* latin s'est maintenu dans les autres langues romanes (*lingua* > italien *lingua*, espagnol *lengua*, portugais *língua*), il s'est affaibli en *e* sourd en ancien français, puis n'a plus été prononcé par la suite : *langue*, *rose*, *bonne*.

Du moins est-ce le cas dans la moitié nord de la France, celle qui, précisément, fut fortement marquée par les influences

germaniques et où l'on parle « pointu ». Mais dans le Sud, où les dialectes et les langues (comme le catalan et l'occitan) sont restés plus proches du latin, on a continué à prononcer ce *e* de manière « chantante », ce qui permet, dès l'oral, de distinguer un *verre de pastis* d'un *ver de terre*. Ce qui, on en conviendra, a tout de même son importance.

Pourquoi y a-t-il tant de mots grecs en français ?

Je crois que vous l'avez déjà compris (il faut dire que je n'ai pas été spécialement subtil en l'occurrence, quoique ce fût pour les besoins de la cause) : le français doit beaucoup à sa maman la langue latine, même si la fille n'est pas toujours très reconnaissante à sa mère.

Mais il est une autre langue qui fut – qui est – capitale pour le français : c'est le grec ancien, qui irrigue en profondeurs notre lexique depuis quelque deux millénaires. L'influence du grec sur notre vocabulaire, c'est un peu comme une moussaka : il y a plusieurs couches, tout aussi délicieuses les unes que les autres – l'ensemble s'approchant assez bien de l'idée que l'on se fait du « divin ».

Les premiers ingrédients de notre moussaka grecque, donc, nous les devons à l'Antiquité latine. Hormis quelques râteurs patentés qui fustigeaient l'hellénisation des mœurs romaines (Caton l'Ancien, pour ne pas le nommer – mais si, vous savez : *Delenda Carthago* et blablabla), les Romains adoraient tout ce qui venait de Grèce ; tous les patriciens se devaient d'être parfaitement bilingues et partaient souvent pour le pays d'Homère afin d'y parfaire leur éducation et leur culture. C'est dire combien les voyages lexicaux Athènes-Rome étaient

prisés : le latin a même emprunté le *z* au zêta et le *y* à l'upsilon, afin de transcrire dans son alphabet les mots tirés du grec. Dès l'antiquité, la langue de César a donc servi d'intermédiaire et de « tamis » entre le grec et le français :

- *thésaurus* > latin *thesaurus* > *trésor* (à comparer avec *thésauriser*)
- *kubernaô* > latin *gubernare* > *gouverner* (à comparer avec tous les composés formés sur *cyber-* : *cybercafé*, *cyberdélinquance*, *cyberterrorisme*...)
- *apothêkê* > latin *apotheca* > provençal *botica* > *boutique* (à comparer avec *apothicaire*)
- *politeia* > latin *politia* > *police*... et *politique* !
- *kathedra* > latin *cathedra* > *chaire*... et *chaise* ! (À comparer avec *cathédrale*)
- *zêlos* > latin *zelosus* > *jaloux* (à comparer avec *zèle*)
- *boutyron* > latin *butyrum* > *beurre* (à comparer avec *butyreux*)
- *amugdalon* > *amygdalum* > *amande* (à comparer avec *amygdale*)...

La deuxième étape nous conduit à l'époque du christianisme et de la Grèce byzantine ; le lexique religieux fournit alors au latin un certain nombre de termes qui sont arrivés jusqu'à nous :

- *baptizô* > *baptizo* > *baptiser* ;
- *ecclêsia* > *ecclesia* > *église* ;
- *parabolê* > *parabola* > *parole*, *parler*¹ ;
- *aggelos* > *angelus* > *ange*...

La troisième phase – la plus riche et la plus importante – est la Renaissance : comme nous l’avons déjà vu, les humanistes empruntèrent abondamment à la langue grecque fraîchement redécouverte pour créer quantité de nouveaux mots (souvent savants, mais devenus courants depuis lors). Et cette fois-ci, pas d’intermédiaire latin : on puise directement à la source en utilisant les racines grecques ; le français s’enrichit ainsi de *athée, hypothèse, enthousiasme, sympathie...* et de nombreux termes techniques, notamment de médecine (*hémorragie, hygiène, œdème, pancréas, symptôme...*).

Depuis lors, le grec n’a cessé de pourvoir le français en racines fécondes et productives. Le mouvement s’est même accéléré à partir du XIX^e siècle : à l’essor des sciences et techniques a correspondu une floraison sans précédent de termes forgés à partir d’éléments grecs, dont la grande souplesse permet de créer des néologismes (presque) à l’infini... Faites le test : prenez par exemple la racine *log-* (de *logos*) et comptez les centaines – oui, oui, les centaines – de termes qu’elle nous a permis de former, tout particulièrement les spécialités médicales (*dermatologie, gastroentérologie, gynécologie, hématologie, hépatologie, néphrologie, odontostomatologie, ophtalmologie, otorhino-laryngologie...*). Le grec, c’est, pour ainsi dire, notre fée du *logie* !

Chaque année, des dizaines de *néologismes* apparaissent ainsi dans nos dictionnaires, plus ou moins didactiques (et plus ou moins bien construits, certaines racines se voyant mêlées à des éléments latins : *cyberdélinquance* ou *ludothèque*, par exemple) ; parmi les plus récents, notons *cryosphère, hypomanie, ochlocratie, syllogomanie* ou *technophobe*.

Bref, le grec, c’est *hyper méga* important pour la vie de notre lexique. Un dico, un ouzo, une néologie, un souvlaki : le

plaisir de la langue et sur la langue... que demander de mieux ?

1. Sur *parole/parler*, voir [chapitre 59](#).

Pourquoi y a-t-il tant de *y* et de *h* en français ?

N'avez-vous jamais été tenté(e) d'ajouter un *h* à *hypoténuse* ou à *étymologie* ? d'inverser le *i* et le *y* dans *sibyllin* et *diptyque* ? Non ? Alors, ne lisez pas ce qui suit, vous n'en aurez guère besoin. (Mais, quand même, si, lisez-le.)

Nous venons de voir l'importance cruciale des racines grecques dans la néologie française. Toutefois – il ne faudrait pas que le bât blessât là –, c'est dans l'orthographe, souvent retorse, de tous ces mots que l'on se fourvoie parfois... Franchement, ces *h* et ces *y* étaient-ils vraiment nécessaires ? Était-il raisonnable de compliquer ainsi notre orthographe (qui n'a franchement pas besoin de ça) ?

C'est là qu'intervient l'alphabet grec, que vous connaissez déjà en partie, notamment grâce aux noms donnés aux variants du Covid¹, qui portent tous le nom d'une lettre grecque (si Hippocrate avait su qu'un jour son alphabet servirait à désigner des maladies...). Dans ledit alphabet, on trouve des lettres bien connues (alpha, delta, iota, lambda, pi, oméga...), d'autres un peu moins (zêta, êta, mu, xi...). Mais parmi ses vingt-quatre lettres, certaines se sont avérées facétieuses quand il a fallu les transcrire :

- Le thêta (Θ en majuscule, θ en minuscule) s’est vu transcrire par *th* : θέατρον > *théâtre* ;
- Le upsilon (Υ, υ) par *y* : κυνός (« chien ») > *cynique* (on reprochait aux philosophes cyniques d’être mordants et sans pudeur, comme les chiens) ;
- Le phi (Φ, φ) par *ph* : φίλος (« aimé ») + σοφία (« sagesse ») > *philosophie* ;
- Le khi (Χ, χ) par *ch* : τέχνη > *technique*.

À cela, il convient d’ajouter une petite joyeuseté typiquement hellène et portant le joli nom d’« esprit » : une espèce de petite virgule que l’on place sur les voyelles ou le rhô à l’initiale. Avec l’arrondi vers la gauche (̂), on parle d’« esprit doux », qui n’était qu’une notation graphique ; en revanche, avec l’arrondi vers la droite (̃), l’« esprit rude » figurait une aspiration, laquelle fut transcrite en alphabet latin par un *h* : Ὑπό (« sous ») a donné le préfixe *hypo-* (*hypothèse*, *hypothermie*...). Et le rhô (Ρ, ρ) à l’initiale, toujours surmonté d’un esprit rude, a donné *rh* : ῥινός (« nez ») > *rhinite*, ῥήτωρ > *rhétorique*. Cela explique aussi la charmante orthographe de termes non moins charmants, tels que *diarrhée* (« écoulement à travers ») ou *dysménorrhée* (« problème dans l’écoulement menstruel »)...

Bon, toute la question est de savoir *qui* nous a imposé ce système indigeste de transcription. Après tout, l’italien et l’espagnol – excusez du peu – écrivent phonétiquement les mots issus du grec : *filosofo*, *farmacia*, *teatro*... Le français, lui, toujours soucieux de se distinguer, a préféré conserver ces graphies étymologisantes, comme pour maintenir le lien entre les mots d’aujourd’hui et les racines grecques d’autrefois : toute notre orthographe est, en somme, un concentré d’histoire millénaire. C’est sans doute ce qu’ont dû penser les

Académiciens qui, dès la première édition de leur *Dictionnaire*, en 1694, favorisèrent les orthographes étymologiques, privilégiant par exemple le *y* dans de nombreux mots ; quelques-uns l'ont perdu depuis : *absynthe*, *jacynthe* ou *abysme*, devenus *absinthe*, *jacinthe*, *abîme* (sauf dans la fameuse *mise en abyme*), doublet étymologique de *abysses* ; d'autres, déjà bien ancrés dans l'usage, ne l'ont jamais « récupéré » : *rime* (écrit souvent *ryme* par rapprochement étymologique, erroné semble-t-il, avec *rythme*) ou *cristal* (du grec *krustallos*)². Par la suite, on essaya d'imposer certaines graphies simplifiées : *analise*, *amigdale*, *antonime*, *stile*, *exagone*, *métempsychose* (écrit encore ainsi dans l'édition actuelle du *Dictionnaire* de l'Académie), qui firent long feu pour la plupart. Quelques-unes, peu nombreuses, sont quand même parvenues à triompher, après bien des vagues-hésitations : *cimaise* ou *sirop* (fautivement rattaché au grec, ce mot venant de l'arabe).

Et puisque cela fait un petit moment que nous n'avons pas parlé de latin, rappelons tout de même qu'on y trouvait aussi quelques *h*, à l'initiale surtout : dans le radical *hum-* par exemple (« sol, terre »), que l'on retrouve dans le français *humain*, *humble*, *humilier*, *humus* et même *homme* ; après préfixation, on peut aussi trouver le *h* à l'intérieur des mots : *inhumer*, *exhumer*, *trans humance*, *posthume* ou encore *adhérer*, *inhérent*, *cohésion* (sur la racine *haer-/haes-* « être accroché », que l'on retrouve aussi dans *hésiter*).

Si votre orthographe est un peu douloureuse et arthritique (*arthron*, « articulation »), je vous prescris donc une cure de latin-grec : votre santé linguistique en ressortira plus robuste et guérie de ses rhumatismes (*rheumatismos*, « catarrhe »)...

1. *La Covid*, d'après l'Académie, selon laquelle l'anglais *disease* se traduit par « *la maladie* ». Loin de moi, pauvre mortel, l'idée de critiquer nos immortels sous le firmament de leur coupole, mais, d'une part, cette « rectification » académique est arrivée un peu tard, après que l'usage eut déjà consacré *le covid* ; d'autre part, il s'agirait alors de dire « *la week-end* » (c'est bien la fin de semaine, non ?) et « *la wi-fi* » (la fidélité sans fil), ce que font, du reste, de plus en plus de gens...

2. On remarquera sans aucune mauvaise foi que nos voisins anglais, jamais en reste d'une contrariété, écrivent *abysmal*, *crystal* et *syrup*...

Pourquoi dit-on *l'homme* mais *le hêtre* ?

Le *H* n'est pas qu'une substance hallucinogène... Ce peut être aussi, du moins en français, une lettre... stupéfiante : on ne la prononce jamais, et pourtant, que de problèmes orthographiques et phonétiques elle engendre !

Tout d'abord, ce *h* peut être d'origine gréco-latine : dans ce cas, il est dit « muet ». Traduction un peu brutale : il ne sert à rien. Il n'empêche alors ni l'élision (*l'homme*) ni la liaison (*les « z » hommes*) et n'apparaît dans nos mots que comme un vestige étymologique, une trace évanescence, l'ombre spectrale d'une mémoire que l'on perd peu à peu... Bref : un petit emmerdeur. Les termes hérités du latin ou du grec commencent donc presque tous par un *h* muet : *habile*, *hallucination*, *hébétude*, *hirsute*, *honnêteté*... (latin) ; *haltère*, *harmonie*, *hebdomadaire*, *hippodrome*, *hybride*... (grec). En latin déjà, le *h* était devenu muet : on trouve ainsi, dès l'Antiquité, les graphies *humidus* et *umidus*.

En français, il existe tout de même quelques hésitations : *hiéroglyphe* (dont l'hiatus¹ *-ié-* rend l'élision difficile) présente un *h* muet ou « aspiré » ; on peut dire *l'hyène* ou *la hyène*. Il se trouve même une exception assez étrange : on dit très logiquement *l'héroïsme*, *l'héroïne* (avec *h* muet puisque ce

sont des mots grecs), mais *le héros*, avec *h* aspiré. Ce dernier fut d'ailleurs muet jusqu'à l'introduction du mot *zéro* en français (fin xv^e), mais devint « aspiré » afin d'éviter au pluriel le malencontreux calembour *des « z » héros* ! Délices de l'homonymie à la française...

Les mots français issus d'autres langues commencent généralement par un *h* nommé jadis *h* « consonne » et aujourd'hui faussement appelé « aspiré » : essayez d'« aspirer » de l'air en prononçant *hêtre* ou *haricot*, vous frôlerez la crise d'asthme. S'il n'est plus du tout prononcé aujourd'hui, il le fut assez longtemps, et avec quelque force, jusqu'au xvi^e, voire jusqu'au xvii^e siècle... mais pas dans toutes les régions (je ne veux stigmatiser personne, mais je me suis laissé dire de source sûre que, dès le xvi^e siècle, Provençaux, Auvergnats, Gascons ou Lyonnais ne marquaient déjà plus ladite « aspiration » – ils avaient sans doute des aspirations plus élevées !). De cette prononciation disparue, nous n'avons conservé que l'interdiction d'élider (*le haricot*, *la haine*) et de lier (*les | haricots*, *les | haines*).

Mais d'où vient-elle, cette aspiration fantomatique ? Essentiellement des langues germaniques (anglais, allemand, néerlandais...), qui, elles, expirent vraiment le *h* : testez votre souffle en prononçant la phrase *He has his hat on his head* (puis allongez-vous trente minutes, chassez les papillons multicolores devant vos yeux, respirez calmement et essayez de revenir à la vie...). Or, si vous avez suivi ce qui précède, vous vous souvenez que le français a été fortement influencé par le superstrat² francique. En l'occurrence, ils nous ont apporté une aspiration marquée à l'initiale... même dans des mots latins dépourvus de *h* : *altus* est ainsi devenu *haut* avec *h* aspiré !

Résultat : les termes empruntés aux langues germaniques commencent par un *h* aspiré (*la hache, le hêtre, le houx, la hargne, la haine, le harcèlement, la honte*), quoique le Français contemporain semble souvent rechigner à marquer l'hiatus dans certains mots, notamment d'origine anglaise : *le handicapé* (et non *l'handicapé*), *le hamburger, je hurle, je halète...* Encore un coup des Auvergnats et des Gascons, sans doute !

1. Si l'on veut être rigoureux (et je ne doute pas un instant que vous le soyez), *hiatus* commence par un *h* muet, puisque c'est un latinisme : il faut donc dire *l'hiatus*. Toutefois, là aussi, la séquence *-ia-* donne une furieuse envie à nos maxillaires un rien nonchalants de dire *le hiatus* – ce que certains dictionnaires ont entériné.
2. En linguistique, le superstrat désigne l'ensemble des faits linguistiques propres à une langue qui, s'introduisant dans une autre langue parlée ailleurs, laisse des traces dans celle-ci. Eh oui, je n'ai pas l'air comme ça, mais je connais quand même quelques mots qui en imposent, non ?

Pourquoi dit-on *six*, mais *six jours* ?

Soyons concis et précis, car le sujet est grave. Ce que les grammairiens nomment, avec toute la candide simplicité qui est leur apanage, les « déterminants numéraux cardinaux » (*deux, trois, quatre, cinq, six, vingt, cent, mille...*) possède, pour certains d'entre eux, une particularité phonétique passée inaperçue chez la plupart des francophones : la consonne finale, prononcée, devient muette devant un mot commençant par une consonne. Ainsi, on dira *dix* [dis], *dix euros* [dizøRo], mais *dix francs* [difRɑ̃], avec le *x* final muet ; de même : *huit*, mais *huit jours*, avec *t* muet ; et l'on a encore un *q* muet dans *cinq cents, cinq mille, cinq minutes* (quoique, selon une tendance assez récente, certains locuteurs le prononcent)¹. Vous noterez aussi, ami(e)s du Nord et de l'Est, que vous faites toujours sonner le *t* de *vingt*. Pourquoi tant d'hésitations dans la finale de ces nombres ?

Entre le VIII^e et le XII^e siècle, toutes les consonnes finales s'effacent progressivement en ancien français, à l'oral, puis à l'écrit : *cantat* > *chantet* > (*il*) *chante*. Pendant les siècles suivants, jusqu'au XVI^e, les rares consonnes finales survivantes encore prononcées cessent de l'être ; mais, bien souvent, elles se voient maintenues à l'écrit (souvent pour raison

étymologique) : *drap*, *part* ou *plomb* ont des consonnes finales muettes, l'orthographe les a conservées. Il en est allé de même pour nos nombres (*cinq*, *six*, *huit* et même *sept*), dont les consonnes finales se sont amuïes (*six jours*)... sauf devant une voyelle (où la liaison est de rigueur : *six ans*)². Quant au rétablissement de la prononciation de la finale en emploi absolu (*il y en a cinq*, *six*, *sept*, *huit*), il est assez récent : entre le XVII^e et le XVIII^e siècle.

Plus généralement, du reste, les consonnes muettes ont tendance à être de nouveau articulées, afin d'éviter les risques d'homonymie : *août* se prononce presque toujours [ut] (prononciation traditionnelle [u]), *legs* [lɛg] (prononciation traditionnelle [lɛ]), et *mœurs* [mœR] ou [mœRs] ; songez aussi aux multiples hésitations dans les noms en *-il* : *persil*, *sourcil*, *nombril* (prononciation traditionnelle avec finale muette). Dans certains cas plus récents, l'articulation de la finale est encore considérée comme familière, relâchée, voire fautive, dans *en fait*, *un cerf* ou *un coût*, par exemple.

Qui sait ? Peut-être finirons-nous par prononcer de nouveau toutes les consonnes, comme c'était le cas au Moyen Âge ? La boucle serait ainsi bouclée... et il y aurait bien moins de souci à se faire quant aux « fautes » d'orthographe !

1. Notez la prononciation traditionnelle du nom du favori de Louis XIII, le duc de Cinq-Mars : « Cin-Mar ».

2. Cela explique aussi la prononciation de *chef-d'œuvre*, où le *f* est resté muet, alors qu'il est prononcé dans *chef*.

Pourquoi dit-on un *œuf*, un *bœuf*, mais des *œufs*, des *bœufs* ?

Encore une bizarrerie phonétique ! Mais elle s'explique assez aisément si vous avez lu ce qui précède (si ce n'est pas le cas, je ne puis que vous conseiller d'aller un tantinet à rebrousse-page...).

Au Moyen Âge, de nombreuses consonnes internes du latin s'étaient retrouvées à la finale (un petit bestiaire, ça vous tente ?) : *coccum* > *coq* ; *ursum* > *urs* ; *lupum* > *leu*¹, *lou(p)* ; *cervum* > *cerf* ; *bovem* > *buef*. Ces consonnes, comme nous l'avons dit, cessèrent petit à petit d'être articulées et, au XVI^e siècle, elles s'étaient presque toutes amuïes, avant d'être peu à peu rétablies dans la prononciation aux siècles suivants.

Ainsi, en ancien français, le latin *coccum* avait abouti à *coc* (écrit *coq* à partir du XVIII^e) ; quant au pluriel, le latin *coccos* avait donné *les cos*, par effacement du *c* final devant la terminaison du pluriel, avec allongement et fermeture de la voyelle : c'est ainsi qu'on obtint une opposition entre le singulier *coq* (avec « q » prononcé ou non, l'hésitation durant jusqu'aux XVII^e-XVIII^e siècles) et le pluriel *cos* (prononcé « cō »).

C'est cette opposition que l'on retrouve dans nos *œufs* et nos *bœufs* : au Moyen Âge, on avait ainsi *un buef* / *des bues*. Puis,

aux XVI^e-XVII^e siècles, on écrit au singulier *un bœuf*, avec un *f* final prononcé ou non selon les locuteurs (là encore, l'usage mit un peu de temps à se décider – sans parler des grammairiens eux-mêmes !), mais *des bœufs* au pluriel, prononcé « beu »². Ce phénomène a aussi touché le nom *os*, prononcé « os » au singulier, mais « ô » au pluriel.

Parlons d'os, justement : si vous vous baladez parmi les réjouissants crânes, tibias et fémurs des catacombes parisiennes, vous verrez écrit « ossemens » sur plusieurs plaques ; et, puisque nous sommes décidément d'humeur guillerette, (re)lisons *Les Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand (qui était, du point de vue orthographique, un fieffé conservateur), parus en 1848 : nous y trouvons des phrases comme « Il y a loin de ces douleurs fictives aux tourmens réels de Napoléon [...] » Cette disparition graphique du *t* final au pluriel (*des ossemens, des tourmens, des enfans...*) a perduré jusqu'au XIX^e siècle.

Aujourd'hui, que ce soit *un enfant* ou *des enfants*, même s'ils vous font vivre des *tourments*, tout est rentré dans l'ordre – du moins, orthographiquement.

Qui l'eût cru ?

La disparition graphique de la consonne finale au pluriel permet de comprendre que *les gens* est à l'origine le pluriel de *la gent* (« la gent féminine »), que *les appas* (« les charmes ») est celui de *l'appât*. De même, le déterminant *tout* a perdu son *t* au pluriel (*tous*)... et ne l'a jamais récupéré !

1. Que l'on a gardé dans la locution *à la queue leu leu*, déformation de *à la queue le leu*.
2. Aujourd'hui encore, la locution au singulier *le bœuf gras* se prononce « le beu gras ». Ces hésitations phonétiques ont fait que, si l'on dit bien *bœuf* et *œuf*, en revanche, le *f* est toujours resté muet dans *clef*.

Pourquoi dit-on un *chanteur*, une *chanteuse*...

... MAIS UN *ENCHANTEUR*, UNE *ENCHANTERESSE* ?

La féminisation est en marche... Non sans poser quelques problèmes lexicologiques, parfois : *une auteur*, *une auteure*, *une autrice* ? L'ajout d'un *e* au féminin va de soi... mais ce qui le précède n'est pas toujours facile à appréhender, et certains suffixes ont tendance à danser une infernale sarabande. D'aucuns critiquent *censeure*, *professeure*, *prédécesseure*, au motif que les noms en *-eur* font leur féminin en *-euse*. C'est, primo, oublier un peu vite que le féminin en *-eure* existe déjà : *mineure*, *postérieure*, *supérieure*... Secundo, à bien y réfléchir, passer de *-eur* à *-euse* est-il si logique que cela ?

« Je suis sûr(e) que c'est encore un coup de l'amuïssement consonantique ! » vous entendez-je déjà vous écrier (quelque peu ébaubi par votre *maestria* linguistique). Et vous auriez bien raison de vous exclamer ainsi. Car le *r* a bien connu, à l'instar des autres consonnes, un effacement.

Au Moyen Âge, le *r* s'était maintenu ; dans les infinitifs du 1^{er} groupe, notamment, on prononçait la finale *-er* : *chanter*

devait se prononcer à peu près *tchantér*. Cela explique que les poètes aient conservé jusqu'au XIX^e siècle ce que l'on a nommé la « rime normande », faisant rimer un infinitif en *-er* avec un autre mot en *-er* comme *hiver*, par exemple dans ces vers de Baudelaire :

*Il est amer et doux, pendant les nuits d'hiver,
D'écouter, près du feu, qui palpite et qui fume,
Les souvenirs lointains lentement s'élever.*

Entre le XIV^e et le XVII^e siècle, ce *r* final s'amuît. Non seulement *chanter* se dit « chanté », comme aujourd'hui, mais cet effacement phonétique s'appliqua aussi aux autres mots terminés par *-ir*, *-ier*, *-oir*, *-eur* : *finir* se disait « fini », *miroir* « miroi », *chanteur* « chanteu »¹ et le fameux *monsieur* « monsieu ». Or, c'est à partir de ces prononciations-là que les dérivés furent créés : *miroi(r)* > *miroiter*, *chanteu(r)* > *chanteuse* (sur le modèle de *peureux* > *peureuse*) ; alors qu'auparavant, le suffixe *-eur* donnait *-eresse* au féminin : *enchanteur* > *enchanteresse*.

Que s'est-il passé par la suite ? Au XVII^e siècle, des grammairiens bien intentionnés – rassurez-vous, ils le sont toujours – tentèrent de restaurer ce *r* (qui était roulé, à l'époque), en s'inspirant des infinitifs en *-ire* (*lire*) et en *-oire* (*croire*) : *finir*, *miroir* et *chanteur* se prononcèrent ainsi « finir », « miroir » et « chanteur »... Mais cela n'a pas fonctionné partout : dans les mots en *-er* (*chanter*, *boulangier*) ou en *-ier* (*charcutier*), le *r* est demeuré obstinément muet jusqu'à nos jours²... tout comme celui de *monsieur* !

Imaginez un instant – ô douce utopie ! – le nombre d'erreurs évitées par nos chers écoliers si tous les infinitifs en *-er* se prononçaient encore phonétiquement...

Qui l'eût cru ?

L'orthographe de *monsieur* est peut-être l'une des plus absurdes qui soient. La prononciation du *r* final, comme nous venons de le voir, a déchiré les grammairiens pendant tout le XVII^e siècle. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle qu'un consensus se fit : le *r* devint muet (mais il fut restitué dans le terme juridique *sieur*).

Quant à la première syllabe de *monsieur*, son articulation hésita longtemps entre « o », « on » et « ou ». On songera par exemple à la prononciation « emphatique » d'Obélix se querellant avec Astérix : « Môssieur Astérix ». La prononciation actuelle en [ə] n'apparut qu'au XIX^e siècle : le passage de [ɔ̃] à [o] puis à [ə] s'explique par un affaiblissement progressif, dû au fait que *monsieur*, souvent utilisé pour appeler quelqu'un, s'appuie sur le mot qui suit, plus important et accentué. D'ailleurs, l'affaiblissement s'est poursuivi dans la langue populaire : « Bonjour, m'sieu ! »

1. Cet amuïssement du *r* rend aussi compte des doublets comme *faucheur/fauchoux* (animal proche de l'araignée), *piqueur/piqueux* (valet de chiens, à la chasse).
2. Comparez par exemple la prononciation du verbe *se fier* et celle de l'adjectif *fier*, ou encore celle du verbe *chercher* avec celle de l'adjectif *cher*.

Pourquoi y a-t-il des lettres muettes dans *doigt*, *puits*, *poids* ?

Peut-on décemment imaginer notre *doigt* sans son *g* et notre *puits* sans son *t* ? Non ? Pourtant, il va bien falloir... car ils ne se sont pas toujours écrits de façon aussi tarabiscotée. Il fut même un temps – béni, soupireront certain(e)s – où l'orthographe de notre lexique était (presque) phonétique...

Cet âge d'or de l'orthographe s'appelle l'ancien français. Le latin, en tombant plus ou moins en quenouille, avait abouti à cette langue, dont les graphies étaient peu ou prou phonétiques : le latin *digitum*, puis *ditum*, avait abouti à *dei*, puis *doi(t)*, qui s'écrivit ainsi jusqu'au XIII^e siècle ; *compte*, *conte*, *comte* s'écrivaient tous trois *conte* ; *puits* s'est d'abord écrit *puis*, *puiz*.

Mais à la fin du Moyen Âge, et plus encore à la Renaissance, changement d'ambiance et de décor : finies l'austérité et la sobriété médiévales, place aux fioritures et aux fanfreluches graphiques ! Les grammairiens, éditeurs et imprimeurs se dévissent la tête pour regarder loin derrière eux, vers les rivages si nobles du latin et du grec : se mettent alors à fleurir dans les mots français nombre de lettres « étymologiques », « historiques », « superflues » (rayez la mention inutile).

Mieux encore que *Game of Thrones* croisé avec *Le Seigneur des anneaux* : la guerre de l'orthographe qui éclate au XVI^e siècle. D'un côté, les tenants d'une graphie phonétique, pour lesquels l'écriture doit être le fidèle reflet de l'oral ; de l'autre, les partisans d'une orthographe étymologisante, qui vise à distinguer, d'un rapide coup d'œil, des mots que l'on pourrait confondre. Comme l'écrira joliment Bossuet, un siècle plus tard : « On ne lit point lettre a lettre ; mais la figure entière du mot fait son impression tout ensemble sur l'œil et l'esprit. [...] » C'est donc une orthographe chargée de lettres muettes importées des étymons latins qui s'impose peu à peu, adoubee en outre par l'Académie... Et certes, elle a pour elle de différencier les nombreux homonymes que l'érosion phonétique avait engendrés et d'offrir une lisibilité plus grande des nombreux monosyllabes apparus en français.

Ainsi, il existait deux *puis* : celui issu du latin *postius*, devenu *puis* (« ensuite »), et celui issu du latin *puteum*, devenu *puis* et refait en *puits* d'après son étymon – son *t* lui étant ajouté en 1694 dans la première édition du *Dictionnaire* de l'Académie. L'ancien *doi(t)* fut lesté d'un *g* (*doigt*), afin d'être distingué de (*il*) *doit* (du latin *debet*). Bien d'autres homonymes furent ainsi différenciés : *coin/coing*, *ras/ras/raz*, *chaud/chaux*... Étymologie, différenciation, lisibilité : qui a dit que l'orthographe française était lourdingue et vieillotte ?

Dans certains cas, toutefois, nos experts ès étymologies se sont tellement pris au jeu qu'ils ont commis de petites erreurs : le lexicographe et imprimeur (royal) Robert Estienne (1503-1559) changea ainsi le *mes* en *mets* (afin de le distinguer du possessif *mes*) sous l'influence du verbe latin *mittere*, alors que ce nom est issu de *missus*. C'est aussi lui (à tant faire que de le dénoncer, autant le faire bien) qui a alourdi notre *pois* d'un *d*, pensant à tort que l'étymon était *pondus*, alors qu'il

s'agissait de *pensum* : voilà donc presque cinq cents ans que nous écrivons *poids* avec une faute ! Et ne parlons même pas du *sceau* (qui, pour une fois, n'est pas imputable à ce pauvre Estienne) : la forme médiévale *seel* (du latin *sigillum*), devenue *seau*, s'est vu enrichir d'un *c* totalement arbitraire... mais utile pour éviter la confusion avec le *seau* (du latin *sitellum*). Et que dire de *sœur* ? Écrit *seur* jusqu'au XVI^e siècle, il était homonyme de *seur* (devenu *sûr*) : on lui ajouta donc un *o* qui permit de distinguer ces deux mots... mais quand *seur* devint *sûr* en 1740, que fit-on de notre *sœur*, qui n'avait plus d'homophone ? Rien, bien sûr : on le laissa tel quel !

Franchement, si l'on ne peut même plus compter sur les humanistes érudits de la Renaissance, où va le monde, je vous le demande...

Pourquoi écrit-on un *conte*, un *compte* et un *comte* ?

Dans la famille « Homonymes », je demande les homophones-de-même-origine-distingués-par-une-consonne-ou-une-voyelle : certains mots possédant une étymologie commune présentaient des significations suffisamment différentes pour qu'on ait senti le besoin de les distinguer par la graphie... Pourquoi faire simple quand on peut faire (toujours plus) compliqué, n'est-ce pas ?

Bref, faisons nos *comptes/contes/comtes*. Si *comte* est issu du latin *comitem* (« compagnon »), nos deux autres homophones ont pour étymon le même terme : le latin *computum* (« calcul »)¹. Ce verbe avait abouti en ancien français à la graphie *cunte*, *conte*, dont le sens figuré, très tôt, a été « ce que l'on raconte, fable, histoire ». Mais, dès le XIII^e siècle, le sens propre de « calcul » donne l'irrépressible envie à quelques érudits de rapprocher le *conte* de son origine latine... Qu'à cela ne tienne : un *p* étymologique est réintroduit et le tour est joué, notre *compte* est bon ! Deux mots français (homophones), à partir d'un seul étymon latin : elle n'est pas belle, notre langue, vous ne pensez pas ?

Justement, en parlant de *penser*, le même phénomène de différenciation graphique fut à l'œuvre : le latin *pensare*

(« peser »), qui avait donné très naturellement *peser*, nous a aussi légué *penser* (« peser dans son esprit », d'une certaine façon)² ; lequel *penser* s'appliquait aussi, en ancien français, au sens concret de « s'occuper de, prendre soin » : au XIV^e siècle, on « pense un cheval », pour dire qu'on le soigne, qu'on le nourrit. Et, encore une fois, Robert Estienne vint (quoique pas tout seul) : *penser un malade* s'écrivait désormais *panser un malade* (plus exactement : *panser vng malade*, chez Estienne – mais nous ne sommes plus à ça près !).

Quelques anecdotes qu'ils semblent, ces cas sont loin d'être marginaux et, surtout, attestent, comme nous l'avons déjà vu, un mouvement profond de notre orthographe (du moins telle que la conçurent les érudits qui la forgèrent en grande partie) : la volonté de lisibilité et de distinction.

C'est ainsi que bien d'autres homophones issus d'un seul et même mot latin se retrouvèrent différenciés par l'orthographe : *dessin/dessein* ; *repaire/repère* ; *différent/un différend* ; *bâiller* (ouvrir la bouche)/*bayer aux corneilles* (seule expression où *bayer* s'écrit ainsi – tout ça pour ça !) ; *un fond/un fonds* (latin *fundus*), distingués au XVII^e siècle, ce qui explique certaines confusions (qui n'en étaient sans doute pas, à l'époque), chez Molière, qui écrit dans *Dom Juan* : « Vous avez un *fonds* de santé admirable, des lèvres fraîches, un teint vermeil » (écrivait-on aujourd'hui *fonds* ou *fond* ? Mystère...), ou chez Madame de Sévigné : « Je me sens un si grand *fonds* de patience pour supporter cette incommodité. »

Incommodé, notre orthographe ? *Pansez* donc !

1. C'est ce même *computare* qui a fourni l'anglais *computer* (« ordinateur »).
2. « Penser, c'est peser », selon le philosophe Alain. Vous avez quatre heures.

Pourquoi écrit-on *paon*, *faon*, *taon* ?

Avez-vous déjà réfléchi au nombre de graphies possibles correspondant au son [ã] ? Non ? Ne cherchez pas plus loin, j'ai calculé pour vous : trente-huit ! Ne citons que les plus fréquentes : *an* (*clan*), *am* (*ampoule*), *en* (*genre*), *em* (*emploi*) et, peut-être la plus surprenante, *aon*, que l'on trouve dans trois noms communs (*paon*, *faon*, *taon*) et quatre noms de villes (*Craon*, *Craonne*¹, *Laon*, *Raon-l'Étape*).

Lançons-nous dans les noms d'oiseaux : prenons le fier *paon*, dont l'orthographe est aussi prétentieuse et fascinante que sa roue. Le mot est issu du latin *pavonem*, qui avait abouti phonétiquement, au XVI^e siècle, à *pan* [pã], après disparition du *v* entre voyelles et contraction du [a] et du [õ] en [ã]. Mais ce *pan* avait des homophones : *pan* (de mur) et des formes du verbe *pendre*. Aussi nos érudits, toujours pétris de bonnes intentions (mais l'enfer n'en est-il pas pavé ?), ajoutèrent-ils un *o*, qu'ils tirèrent de l'étymon latin : et voici notre *paon* ! Notez que madame *paonne* [pan] et le petit *paonneau* [pano] possédaient aussi leurs homonymes, *panne* et *panneau* ! Si bien que, dès sa première édition en 1694, le *Dictionnaire* de l'Académie entérina ces formes et jamais personne ne poussa, contre ces étranges graphies, de cris de paon...

L'histoire phonétique du *taon* diffère quelque peu. Le latin populaire *tabonem* avait abouti à *taon*, prononcé d'abord [taõ] et écrit par conséquent avec un *h* notant l'hiatus (Voir [chapitre 22](#)) : *tahon*, graphie qui perdura jusqu'au début du XVIII^e siècle. Contrairement à *paon*, la prononciation de *taon* hésita longtemps entre [tã] (d'où la graphie *tan* au XVI^e siècle) et [tõ] (d'où la graphie *ton*). Du reste, l'Académie elle-même retint la seule prononciation [tõ] jusqu'en 1878 et, au Québec, on prononce toujours ainsi.

Quant au si mignon petit *faon*, il vient du latin *fetonem* (« jeune animal », de même origine que *fœtus*), qui avait donné *fan*, homonyme des formes du verbe *fendre*. Le *a* qui fut ajouté est pseudo-étymologique (pour ne pas dire que c'est une erreur !) et la graphie *faon* subit l'analogie avec *paon* et *taon*... C'est tout bête !

Qui l'eût cru ?

Votre délicieux *flan* à la vanille, issu du latin (emprunté au francique) *fladone*, devrait s'écrire *flaon* ! D'ailleurs, ce fut le cas au XI^e siècle... Puis l'orthographe fut simplifiée, sans que jamais ces crânes d'œuf de grammairiens ne daignassent toucher au *flan* pour y apporter une « correction » étymologique (après tout, le *flan* était alors homonyme de *flan*, écrit ensuite *flanc*). Il y aurait de quoi en faire tout un, de *flaon* !

1. La célèbre *Chanson de Craonne* devrait donc se prononcer « de [kran] » !

Pourquoi met-on un *s* à *corps*,
poids, *temps*... mais
 pas à *champ* ?

« Les erreurs d'aujourd'hui sont la norme de demain. » Voilà l'un des mantras des linguistes, qui, d'ailleurs, ne parlent pas d'« erreurs », mais d'« écarts » par rapport à une norme. Et certes, l'évolution, les méandres, les soubresauts de l'histoire du français nous révèlent combien la fixité de l'écrit est illusoire : une langue vivante vit – c'est banal à dire –, elle vit et change presque chaque jour dans l'usage oral que nous en faisons, si bien que vouloir la capturer à l'écrit relève presque du non-sens...

Un bon exemple, parmi d'autres, d'une erreur – pardon : d'un écart – fréquente est l'ajout d'un *s* à notre *champ*, par analogie avec d'autres mots comme *corps*, *poids*, *temps*... Serait-ce si absurde, après tout ? Pas forcément... à moins de remonter au latin (pour changer).

Les latinistes (et les germanistes, et les hellénistes, et les russisants – entre autres) savent bien qu'il existe dans la merveilleuse langue d'Ovide un phénomène appelé « déclinaison » : chaque nom change de terminaison selon sa fonction dans la phrase. Ainsi, le masculin *dominus* (« maître ») est la forme de sujet (nommée « nominatif »),

dominum correspond au complément d'objet direct (« accusatif »), etc. En tout, ce ne sont pas moins de six formes (les « cas ») qui existaient en latin :

Cas	Fonctions	Exemple : <i>dominus</i> (masculin)
Nominatif	Sujet, attribut du sujet	<i>Dominus</i>
Vocatif	Apostrophe (« ô... »)	<i>Domine</i>
Accusatif	COD + certains compléments circonstanciels	<i>Dominum</i>
Génitif	Complément du nom	<i>Domini</i>
Datif	Complément indirect d'objet	<i>Domini</i>
Ablatif	Compléments circonstanciels	<i>Domino</i>

Les latinistes se ressouviendront, non sans émotion (parfois mêlée d'effroi), de ces fameuses déclinaisons, ânonnées à grand-peine au cours de M^{me} Bardet, un soir d'automne, dans la salle 208 du collège François-Villon – et aussi vite oubliées dès qu'appriées... (Toute ressemblance avec un quelconque souvenir auto biographique serait purement fortuite.)

Mais pourquoi vous imposer ce pensum grammatico-antique qui n'intéresse plus grand monde dans notre formidable monde ultratechnologico-moderne ? Voici pourquoi. Les six cas du latin s'étaient réduits à deux en ancien français (oui, il y avait des déclinaisons dans l'ancienne langue, ô joie !) : le cas sujet et le cas régime, ce dernier prenant en charge les quatre

derniers cas du latin. C'est dire à quel point les formes de cas régime étaient les plus nombreuses. Or celles-ci étaient issues de l'accusatif latin : pour résumer, *loup* vient de *lupum*, forme dans laquelle, déjà en latin, le *m* n'était plus prononcé. *Loup* vient donc de *lupu*. C'est ce qui est arrivé à notre *champ*, issu du latin *campus*, à l'accusatif *campu(m)* : on comprend aisément pourquoi *champ* ne prend pas de *s*.

Mais *corps*, *poids*, *temps*, alors ? En fait, ces termes n'étaient ni masculins ni féminins, mais neutres (un troisième genre qui existe aussi en allemand, grec...), mot signifiant « ni l'un ni l'autre » en latin ; ils se déclinaient donc différemment : *corpus*, *tempus* faisaient, aux trois premières formes... *corpus*, *tempus*, qui ont évolué, en ancien français, en *cors*, *tans/tens*¹.

Dans d'autres cas, le *s* se trouvait déjà à l'intérieur du mot : *pulsu(m)* > *pous* > *pouls* ; *missu(m)* > *mes* > *mets*. Enfin, pour quelques mots, l'orthographe est due à une erreur des érudits (Robert Estienne, est-ce toi ?), comme dans le *poids*, calqué par erreur sur le latin *pondus* (Voir [chapitre 17](#)), ou dans le *legs*, écrit à l'origine *lais* (issu du verbe *laisser*) refait fautivement sur le latin *legatum*, en conservant le *s* de *lais* : un joyeux mélange ! Quand je vous disais que les erreurs d'hier sont la norme d'aujourd'hui...

1. Les réfections en *corps*, *temps*, avec ajout d'un *p* étymologique, interviendront à partir de la Renaissance, comme nous l'avons vu au [chapitre 17](#) ; à partir du XIV^e siècle pour *temps* (la graphie *tems* lui a même fait concurrence jusqu'au XVIII^e siècle).

Pourquoi écrit-on différemment les participes passés *eu*, *dû*, *vu* ?

L'orthographe française est une montagne. Pas uniquement parce qu'elle est difficile à gravir ni que, d'en haut, on jouit d'une vue à couper le souffle sur la riante vallée de la langue française. Non, notre orthographe est une montagne, car tel un magnifique anticlinal, elle offre à voir les strates de l'évolution du français. C'est le cas, par exemple, des participes passés de verbes du troisième groupe *eu*, *dû*, *vu* (dont il n'aura pas échappé à votre sagacité qu'ils diffèrent par l'orthographe). Je vous propose donc un petit cours de géologie orthographique.

Première strate

En ancien français, un certain nombre de participes passés issus du latin tardif avaient abouti à des formes en *-eu* : *bibutu* > *beu* (*bu*), *creditu* > *creu* (*cru*), *debitu* > *deu* (*dû*), *habitu* > *eu*, *motutu* > *meu* (*mû*), *potutu* > *peu* (*pu*), *vidutu* > *veu* (*vu*)... Dès le xvi^e siècle, l'hiatus *-eu-* ne se prononçait plus que « u », sauf dans certains parlers régionaux (encore au xvii^e siècle). La graphie *eu* engendrait donc des confusions, puisque tantôt elle se prononçait [œ] (comme dans *je meurs* ou *peur*), tantôt [y] dans ces participes passés et dans quelques mots comme *meure* (*mûre*), *seur* (*sûr*).

Deuxième strate

Afin d'éviter cette confusion, on utilisa d'abord le tréma (apparu en 1533), placé tantôt sur le *e* (*vëu*), tantôt sur le *u* (*veü*), souvent même sur le *e* du féminin (*creuë*, *veüë*... ou *creüe*, *veüe* !) – bref, un joyeux capharnaüm que ce tréma ! Le grammairien et lexicographe Richelet (1626-1697) proposa la suppression du *e*, entérinée par l'Académie en 1740. Mais pour certains participes, on s'amusa à noter la disparition du *e* (et l'allongement subséquent de la voyelle) par un accent circonflexe : *crû* (de *croire*... et de *croître* !), *dû*, *pû*...

Troisième strate

À partir de la fin du XVIII^e siècle, les Académiciens supprimèrent l'accent circonflexe sur la plupart des participes : on écrivit désormais *bu*, *cru*, *pu*, *vu*...

Mais certains verbes, au fil des siècles, ont discrètement évité ce « tamisage » orthographique : ainsi, le participe *eu* remonte à la strate médiévale, la plus ancienne. *Crû* (de *croître*, écrit *cru* jusqu'en 1798 !), *dû* et *mû* sont des vestiges du XVIII^e siècle. Quant aux graphies simplifiées – devenues la norme –, elles sont donc les plus récentes : *bu*, *ému*, *lu*, *pu*, *vu*...

Alors, il n'est pas beau, notre anticlinal orthographique ?

Qui l'eût *creu... crû... cru* ?

Ces tâtonnements orthographiques ont engendré bien des hésitations, parmi lesquelles celles concernant l'accent circonflexe ne sont pas les moindres. Jusqu'en 1990, on devait ainsi écrire cinq participes en *-u* avec un accent circonflexe... uniquement au masculin singulier : *dû, redû, crû, recrû, mû*, mais *due, redus, crus, recrue*... Et pas de circonflexe dans les autres composés : *ému, décru*.

Depuis la réforme de 1990, (presque) tout a été simplifié : on a le droit d'écrire ces participes sans accent circonflexe (*redu, recru, mu*), excepté *dû* et *crû*, afin qu'ils ne soient pas confondus avec leurs homonymes *du* (article défini ou partitif) et *cru* (de *croire*). Mais vous pouvez aussi continuer, comme moi (chacun ses vices), à vous prendre la tête en observant l'orthographe « traditionnelle »...

Pourquoi écrit-on *hair*, mais *envahir* ?

L'apparition du tréma en 1533 dans la *Briefue Doctrine*¹ (en français d'aujourd'hui : la *Brève Doctrine*) répondait à un besoin du français de l'époque : l'évolution depuis le latin avait engendré de nombreuses rencontres entre voyelles plus ou moins heureuses ; cela avait entraîné une myriade chatoyante d'hiatus, de diphtongues, de contractions et autres joyusetés phonétiques dont il fallut bien, quand même, que la graphie rendît compte.

Le tréma fut donc emprunté aux textes grecs (*tréma* y signifie « trou, point sur un dé ») et nommé ainsi en français pour la première fois par un certain Robert Estienne (vous ai-je déjà parlé de Robert Estienne ?). Il servit d'abord à noter la prononciation séparée de deux voyelles, notamment *a* et *i* – emploi qu'il a conservé jusqu'aujourd'hui : *hair*, *hayr* (du francique *hatjan*) fut écrit *hair* à partir de 1694. De même : *naif*, *nayf* > *naïf* ou *mosaique* > *mosaïque*. Parfois, cet emploi concerne aussi le *e* (*Noël*, *poète*, écrit *poëte* jusqu'en 1878), plus rarement le *u* (*capharnaüm*, *Saül* ou *Fulgence Bienvenüe*, père du métro parisien).

Jusque-là, tout va bien. Mais ce ne serait pas amusant si c'était aussi simple. Car le tréma a aussi un petit côté « couteau

suisse » : on l'utilisa pour marquer les hiatus, mais pas seulement. Il fut employé aussi pour distinguer deux voyelles dont la seconde est un *e* devenu muet (*aiguë, ciguë...* ou *aigüe, cigüe*² ?). Et ce n'est pas tout : il fut placé aussi sur certains *u* afin de différencier le *u* voyelle du *u* consonne, avant que le *v* ne fût inventé : *moüe, fouïller, bouïllie* ou *feüille*. Étrange usage du tréma, en vérité, car il notait, non pas la disjonction de deux voyelles – comme c'était le cas normalement – mais au contraire leur union ! Cet usage a bien sûr disparu, mais il perdura jusqu'au XVIII^e siècle, quand le *v* s'imposa définitivement.

Jusque-là, tout ne va pas si mal. Mais ce ne serait pas drôle si c'était aussi simple. Car le jeune et fringant tréma eut affaire à forte partie en la personne de l'antique *h*. En latin déjà, cette lettre avait servi à séparer deux voyelles en hiatus : *trahere* (« tirer »), qui a donné *traire, vehemens* (> *véhément*) ou *vehiculum* (> *véhicule*). Cet usage diacritique (c'est-à-dire qui sert à distinguer) du *h* fut repris dès le Moyen Âge dans certains mots : *baul* fut écrit *bahut* ; *invadere* donna *envair* (dans la *Chanson de Roland*), écrit *envahir* à partir du XVI^e siècle ; *tradere* aboutit à *trair* (XII^e), orthographié *trahir* dès le XVI^e ; *quaterni* donna *quaer* (XII^e) qui aboutit à des hésitations : *cayer, caïer, cahier* (XVII^e), avant que l'Académie ne se décidât pour *cahier* (à partir de 1718) ; quant à *ébahir*, de même origine que *béer, bâïller* et *bayer*, il se vit gratifier d'un *h* dès le XII^e... et l'a conservé jusqu'à nous !

Bref, le tréma grec à la sauce française, c'est une macédoine cuisinée artisanalement et avec quelque maladresse. D'où un résultat que d'aucuns qualifieront d'indigeste...

Qui l'eût *creu... crû... cru* ?

Le tréma se trouve aussi, de manière exceptionnelle, sur un *y*, par exemple dans *Pierre Louÿs*, nom de plume de Pierre Félix Louis et dans le nom de la famille *Lecomte de Nouÿ*, ou dans certains toponymes : *Aÿ* (que connaissent bien les amateurs de petites bulles de champagne... ainsi que les cruciverbistes), *Faÿ-lès-Nemours*, *Freÿr* (commune de Belgique), *L'Haÿ-les-Roses* ou *Moÿ-de-l'Aisne*.

1. *La Briefue Doctrine pour duement escripre selon la propriete du langaige francoys* est le premier opuscule (anonyme) traitant d'orthotypographie (accents, tréma, cédille...).
2. Si vous brûlez de l'ardente fièvre de comprendre pourquoi – et surtout où – il y a un tréma dans les mots en *-gu*, tournez vite la page et sautillez allégrement jusqu'au chapitre suivant.

Pourquoi écrit-on *aiguë* ou *aigüe* ?

Disons-le une bonne fois pour toutes et soyez enfin libéré(e) et rasséréiné(e) : vous avez le choix ! Ô joie ! Ô félicité ! Depuis les *Rectifications* de 1990, les mots se terminant par *-gue* portent un tréma ou bien sur le *e* (orthographe traditionnelle) : *aiguë, ambiguë, béguë, besaiguë, ciguë, contiguë, exiguë* ; ou bien sur le *u* (nouvelle orthographe) : *aigüe, ambigüe, bégüe, besaigüe, cigüe, contigüe, exigüe*. Cette dernière orthographe semble plus logique : on place le tréma sur la voyelle que l'on prononce ; la réforme de 1990 propose même d'en mettre un sur le *u* du verbe *argüer* (*j'argüe, tu argües...*), ce qui éviterait de le prononcer comme *narguer*, ainsi que sur *gagueüre* (« gajur »), ce qui empêcherait la prononciation fautive (mais fréquente) « gajeur ».

Toutefois, dès l'apparition du tréma, l'Académie préféra le noter sur la seconde voyelle, que celle-ci fût prononcée ou non, ce qui explique les graphies *aiguë, ambiguë*, d'autant que, pendant longtemps, le *e* final dit « muet » fut légèrement prononcé. Néanmoins, malgré cette habitude, il y eut quelques flottements – pour ne pas dire contradictions – quant à la position du tréma : *aiguë/aigüe* (1694), *cruë/crüe* (féminin de l'adjectif *cru*) ou *banlieüe/banlieuë*, par exemple ; ces hésitations se retrouvèrent aussi dans les finales en *-uement* :

dénouement, écrit par la suite *dénoûment* (c'est la fête du signe !), puis finalement *dénouement*.

On flotta, on hésita : en un mot, on fut grammairien. Et depuis ces atermoiements tout raciniens, on s'étripe pour savoir où mettre le tréma...

Pourquoi écrit-on *imbécile*, mais *imbécillité* ?

Si amoureux soit-on de la langue française, force est de reconnaître qu'il est des bizarreries quasi impossibles à justifier – sauf à les aimer précisément pour ce qu'elles sont : des étrangetés, des excentricités, des absurdités créées par je ne sais quel grammairien acariâtre et aigri, désireux de se venger du monde entier sur notre orthographe.

Ainsi de nos *imbécile* et *imbécillité*, paire si mal assortie et faux frères sournois. À l'origine, le mot latin prenait bien deux *l* : *imbecillus*, dérivé de *bacillum* (« baguette », qui a donné aussi le *bacille*, bactérie en forme de bâtonnet), signifiait « faible » (de corps ou d'esprit) et avait fourni le dérivé *imbecillitas* (« faiblesse »). Mais où est donc passé le second *l* de *imbecillus* ?

La réponse paraît toute bête : à la Renaissance, le mot s'écrit bien *imbecille*, puis *imbécille* ; ce n'est qu'à partir de 1798 que l'Académie choisit la graphie avec un seul *l* (que l'on rencontre déjà au Moyen Âge), sans doute pour éviter la prononciation avec un *l* mouillé (comme dans *fille*)... mais renonçant au lien orthographique qui liait *imbécille* à *imbécillité*.

Mais depuis 1990, la famille est enfin réunie : vous pouvez écrire *imbécilité*.

Pourquoi écrit-on *bonhomme*, mais *bonhomie*, *sonner* mais *consonance* ?

Les consonnes doubles sont peut-être l'un des pires cauchemars de l'orthographe française – ou l'un des rêves les plus doux, c'est selon vos goûts. Il faut dire que l'arbitraire le plus débridé semble s'en être donné à cœur joie : *bonhomme* / *bonhomie*, *prud'homie*¹, *homicide* ; *sonner*, *consonne* / *dissoner*, *assonance*, *consonant* ; *bonne*/*bonifier* ; *monnaie*/*monétiser* ; *honneur* / *déshonorer*, *honorifique*, etc. N'est-ce pas fou ?

Mais où il y a déraison, il y a des raisons ! Car il existe une explication phonétique : dans les mots les plus anciens comme *homme* (issu du latin *homo*) ou *bonne* (latin *bona*), le *o* s'était nasalisé à la fin du XII^e siècle. *Home* et *bone* se prononçaient à peu près « on-meu » et « bon-neu », c'est-à-dire avec deux phonèmes nasaux, celui du [õ] (comme dans *bon*) et celui de la syllabe finale (-*me* et -*ne*), un peu comme aujourd'hui, quand nous faisons la liaison dans *mon école*. Les copistes du Moyen Âge se mirent donc à transcrire dans la graphie ce double son nasal, d'où le doublement de la consonne dans *homme*, *bonne* ou *sonner* (« son nez »).

Mais à la fin du XVI^e siècle, du passé phonétique faisons table rase : exit les nasales, on dénasalise à tour de sinus. *Homme* et *bonne* se prononcent désormais « bonne » et « homme » – n'en déplaise à ce bon vieux Ronsard qui, quelques années auparavant, proposait encore à sa « mignon-neuh » d'aller voir si la rose...

Quant aux mots à consonne simple, ils furent, pour la plupart, inventés après la dénasalisation ; on n'avait donc plus besoin d'une seconde consonne : d'où *bonhomie*, *dissonant*, *bonifier*... et des familles à l'orthographe de fait incohérente.

Cette explication phonétique ne fonctionne pas à 100 %, certes – mais il faut se résoudre, ici comme ailleurs, à ce que le 100 % n'existe pas en français !

Qui l'eût cru ?

Jusqu'au XVI^e siècle, on prononça, avec une voyelle nasale, « gran-maire » (*grammaire*) et « en nez » (*année*)... prononciation que l'on entend encore, quatre siècles plus tard, dans le sud de la France !

1. Rappelons une fois encore que, depuis 1990, vous pouvez écrire ces mots de façon « régulière » : *bonhommie*, *prudhommie*.

Pourquoi dit-on *gentiment* ?

Naturellement, certainement, vivement, follement, doucement... Qu'ont en commun ces adverbes de manière, comme des milliers d'autres ? Si vous ôtez leur suffixe *-ment*, vous remarquerez que la base restante correspond à l'adjectif au féminin : en latin tardif, on utilisa une périphrase composée de l'adjectif suivi de *mente*, ablatif¹ du nom *mens, mentis* (« esprit, état d'esprit »). Or ce substantif était féminin : d'où l'accord de l'adjectif au féminin. Au VI^e siècle, *mente* se figea comme suffixe exprimant la manière et se souda à l'adjectif : *bona mente* > *bonamente* > *bonnement*.

On devrait donc dire *gentillement*, ce que font d'ailleurs – et à raison – certains locuteurs ! Du reste, cette forme exista jusqu'au XVI^e siècle, en concurrence avec *gentilment*, *gentiment* et *gentement* (sur l'adjectif *gent, gente*). L'adjectif latin *gentilis* étant épïcène (il avait la même forme au masculin et au féminin), l'adverbe *gentilment* fut ainsi créé avant même que n'apparût le féminin *gentille*. Par la suite, l'Académie ne retint que cette forme, privée de son *l* final muet : *gentiment*.

Il n'est pas exclu non plus que l'adoubement de cette graphie ait été influencé par analogie avec les adverbes formés sur des adjectifs terminés par un *i*, comme *joliment*. (L'analogie, c'est bien pratique : c'est un peu l'abracadabra des linguistes, sorte de formule magique expliquant des phénomènes souvent bien

mystérieux.) Mais, périodiquement, le si logique *gentillement* refait surface : on le trouve ainsi sous la plume d'un Gustave Flaubert ou d'une George Sand...

Donc, la prochaine fois que vous entendrez votre petit dernier dire « gentillement », ne lui tombez pas tout de suite dessus et dites-vous qu'il fait montre à la fois d'une imparable logique, d'une maîtrise flaubertienne du lexique... et d'une grande connaissance du français médiéval !

1. Sur l'ablatif, voir [chapitre 19](#).

Pourquoi le *e* se prononce-t-il [a] dans *femme, solennel,* *évidemment* ?

Voilà bien ce qui ressemble à l'une des plus grandes anomalies phonétiques du français : un *e* qui se prononce *a* ! Pourtant, une fois encore, la phonétique historique vole à notre secours pour expliquer cette absurdité tout apparente.

En latin, les adjectifs en *-ens* étaient épicènes (*evidens, prudens*)... et ils le restèrent en ancien français ; ainsi, l'adverbe dérivé en *-ment* était formé sur *évident, prudent* : *prudement* > *prudenment* > *prudemment*. Or, vous vous souvenez qu'à partir du XI^e siècle se produisit le phénomène de nasalisation : la séquence *-en-* se prononça [ã] (comme *dans*), suivie d'un autre son nasal, soit *prudemment* « pruden-ment ».

Mais, à la fin du XVI^e siècle, les voyelles nasales se « dénasalisèrent » (répétez ce mot plusieurs fois) ; or le son [ã] dénasalisé, même écrit *en* (ou *em*), cela donne [a] : l'on se retrouva alors avec un *e* qui se prononçait *a*... et cette graphie a voyagé jusqu'à nous.

C'est ce même phénomène de nasalisation/dénasalisation (essayez de prononcer ces deux mots très rapidement) qui a touché *femme*, prononcé « fan-meuh » puis « fame », *solennel*

(« solan-nel ») ou encore *couenne* (« couan-neu »)... et bien sûr la trentaine d'adverbes en *-emment* : *apparemment, ardemment, consciemment, fréquemment, négligemment, patiemment...* (Mais dans d'autres cas, la phonétique a suivi la graphie : on prononce phonétiquement les mots *antenne, dilemme, flemme* ou *gemme*.)

Résultat : depuis quatre cents ans, nous prononçons, contre toute logique, un *e* [a]. C'est là un des défauts de notre orthographe – ou l'un de ses charmes, c'est selon : elle a souvent plusieurs siècles de retard sur la phonétique, si bien que l'écrit et l'oral semblent avoir divorcé depuis belle lurette... et pas toujours à l'amiable !

Pourquoi écrit-on *crûment*, mais *éperdument* ?

Jusqu'aux *Rectifications* de 1990, la situation orthographique des adverbes en *-ument* ressemblait assez à un vers de Mallarmé traduit par James Joyce : on n'y comprenait pas grand-chose – quoique l'on savourât, par snobisme, leur fuligineuse beauté. Fallait-il un circonflexe sur le *u* ? Un *e* muet ? Rien du tout ? Tant de questions existentielles si térébrantes !

Pourtant, je n'étais pas peu fier de ce « truc » mnémotechnique qui fonctionnait assez bien : si l'adjectif portait déjà un accent, on n'en ajoutait pas à l'adverbe (*ingénu* > *ingénumment* ; *prétendu* > *prétendument*) ; à l'inverse, on mettait un circonflexe sur l'adverbe issu d'un adjectif sans accent (*cru* > *crûment* ; *goulu* > *goulûment*). Seule exception, mais tellement courante que l'erreur était peu probable : *absolu* > *absolument*. Las ! Depuis 1990, vous pouvez déshabiller sans vergogne ces adverbes de leur accent : *dument*, *continument*, *crument*, *goulument*... Mais la question demeure : pourquoi certains portaient-ils un accent, d'autres non ? Remontons quelques siècles en arrière.

Comme nous l'avons vu, les adverbes en *-ment* furent formés à l'origine sur l'adjectif au féminin (*vive* > *vivement*). Les

adjectifs terminés par une voyelle n'échappèrent d'abord pas à la règle : on écrivait au XVI^e siècle *aisément*, *assurément* et, issus d'adjectifs en *-u*, *continuellement*, *cruement*, *ingenuement*...

C'est après que les ennuis (restons polis) commencèrent... Car le *e* interne suivant une voyelle devint muet au XVII^e siècle, ce qui entraîna quelques incertitudes graphiques : on proposa de marquer cet amuïssement (et l'allongement compensatoire de la voyelle précédente) par un tréma (*cruëment*, *esperduëment*, *ingénuëment*) ; puis, à partir du XVIII^e, de ne rien noter du tout (*crument*, *ingénument*, *éperdument*). Finalement, les académiciens durent trouver cela trop simple, ou peut-être s'ennuyaient-ils ferme, engoncés dans leur bel habit vert, leur rapière engourdie dans son fourreau après tant d'années de Révolution et de bouleversements politiques... Bref, en 1798, après que tant de gens eurent été décapités, on prit soin de notre *u* en le coiffant d'un accent circonflexe (*assidûment*, *continûment*, *crûment*)... mais certains adverbes ne furent pas concernés et gardèrent la graphie « simplifiée » : *assidument*, *éperdument*, *ingénument*, *résolument* !

Finalement, les adverbes en *-ument* sont un emblème assez frappant de notre histoire orthographique : tâtonnements, hésitations, volte-face... En un mot : une certaine idée de l'arbitraire...

Qui l'eût cru ?

Nous avons gardé trace de ces hésitations académiques dans l'adverbe *gaiement*, qui ne possède aujourd'hui pas moins de quatre graphies résumant à elles seules cinq cents ans de notre orthographe : *gayement* (jusqu'au début du xviii^e), *gaiement* (xviii^e), *gaïment* (à partir de la fin du xviii^e) et *gaiment* (depuis 1990). Pour faire bonne mesure, un adverbe en *-ument* a connu les mêmes palinodies, *mutatis mutandis* : *nuement* (jusqu'à la fin du xviii^e), *nûment* ou *nuement* (jusqu'au xx^e), *nûment* (xx^e), *nument* (depuis 1900). Ah, on s'amuse bien, à l'Académie !

Pourquoi met-on un *e* dans *le foie*, mais pas dans *la foi* ?

Encore une bizarrerie : un nom masculin terminé par un *e* et son homonyme féminin qui n'en prend pas ! (Sans même parler du troisième larron, *la fois*.)

Le foie a une étymologie étonnante : de même origine que la *figue*, il est issu du latin *ficatum* (*iecur*), « (foie) de figues (c'est-à-dire engraisé avec des figues) ». En latin populaire, le mot avait été déformé en *fecatu*, qui avait donné *feyadi*, puis, après amuïssement de la syllabe finale, *feie*, *foie* en ancien français, souvent noté *foye* à la Renaissance. La graphie *foie* ne s'imposa à l'Académie qu'à partir de 1740 et celle-ci conserva le *e* final, d'une part parce qu'il était encore un peu prononcé, et d'autre part afin de le distinguer de son homonyme *la foi*.

Laquelle *foi*, justement, vient du latin *fidem* (« confiance, foi »), devenu *feid* au XI^e siècle, après disparition de la syllabe finale non accentuée ; puis *fei* et *foi*¹ au XII^e. Là encore, à la Renaissance, on trouvait souvent la forme *foy*, avec *y* « calligraphique » (Voir [chapitre 8](#)), graphie maintenue jusqu'au XVIII^e siècle.

Quant à la *fois*, elle provient du latin *vices*, pluriel de *vicis* (« tour, succession »), que l'on retrouve dans le latinisme *vice*

versa. *Vices* avait abouti à *feiz* en ancien français, qui donna *foys*, *fois*, le *s* étant conservé afin que l'on distinguât bien nos trois homonymes. Quant au *v* initial qui s'est assourdi en *f*, on ignore pourquoi...

Ficatum, *fidem*, *vices* : encore une fois, voilà un bel exemple de mots phonétiquement très divers, mais ayant abouti à des homophones après maintes péripéties phonétiques.

1. Sur la « différenciation » de *ei* en *oi*, voir [chapitre 33](#).

Pourquoi y a-t-il un *h* à *huile* et à *huître*, mais pas à *oléoduc* ni à *ostréicole* ?

Sans son *h* qui l'ouvre, l'huître serait-elle aussi savoureuse ? L'huile, moins grasse ? Je laisse ces questions culinaires à votre appréciation et me contenterai de cuisiner la langue française.

Les étymons latins *oleum* et *ostrea* (eux-mêmes issus du grec) avaient abouti en ancien français à *uile* et *uistre*. Pas de quoi ajouter un *h*, me repartirez-vous avec votre bon sens coutumier.

Certes. Mais, au Moyen Âge, le *v* minuscule n'existait pas dans notre alphabet (il ne fut introduit progressivement, comme le *j*, qu'à partir du XVI^e siècle) : *huile* s'écrivait *uile*, *huître* s'écrivait *uistre*. Ce qui posait un problème de lecture, car *uile* correspondait à la fois à *uile* (aujourd'hui *huile*), mais aussi à *vile* (aujourd'hui *ville*). Dès le XII^e siècle, on introduisit donc un *h* diacritique (et pas du tout étymologique) qui avait deux fonctions : signaler le son [v] et distinguer par là même des homographes. Il en alla de même pour *uistre* (*huître* ou *vitre* ?), *uit* (*huit*, issu de *octo*, ou *vit* ?)¹ ou encore *uis* (*huis*, issu de *ostium*, ou *vis* ?). Le même procédé de lisibilité est à

l'œuvre dans le nom de l'arbre *hièble* (ou *yèble*), à l'origine *ièble*, qui pouvait être lu « ièble » ou « jèble ».

H deux en un : voilà une lettre inutile pas si superflue que cela...

Qui l'eût cru ?

Dans d'autres mots, le *h* initial, toujours aussi peu étymologique, est dû :

- au souci d'expressivité : *hurler*, *hululer* (ou *ululer*, selon les *Rectifications* de 1990, d'après le latin *ululare*) ;
 - à l'influence des parlers germaniques : *haut*, du latin *altus*, doit son *h* au francique *hoh* ;
 - voire à des erreurs d'étymologie : *bonheur*, *malheur*, formés sur le vieux mot *heur* (« chance »), sont issus du latin *augurium* ; le *h* fut ajouté par confusion avec *heure*, sans doute à cause des locutions à *la bonne heure*, à *la male heure*.
-

1. Dans *Lesclarcissement de la langue francoyse* (1530), qui est considéré comme la première grammaire française de l'histoire (quoique écrite en anglais à destination des Anglais souhaitant apprendre le français), John Palsgrave propose même la graphie *huyct*, qui ne contient pas moins de trois caractères diacritiques : le *h*, le *y* et le *c* ! Ah, ces Anglais ! Il faut toujours qu'ils se distinguent !

Pourquoi écrit-on *alléger*, mais *alourdir* ?

Une fois encore, voici un cas délicat qui illustre la maxime selon laquelle la vie de notre orthographe n'est pas un long fleuve tranquille aux flots impassibles et immuables...

En latin, un certain nombre de préfixes voyaient leur consonne s'assimiler à la consonne du radical : *ad-* + *currere* > *accurrere* (*accourir*), *ad-* + *lactare* > *allactare* (*allaiter*) ; *ad-* + *prehendere* > *apprehendere* (*apprendre*). Il en allait de même pour les préfixes *ob-* (*occasio*, *oppressum*), *ex-* (*effusio*) ou encore *sub-* (*succedere*, *sufflare*, *suggerere*). La langue de César, aussi droite et raide que la *via Appia*, respectait scrupuleusement la règle.

En ancien français, tout cela se simplifia, à la fois dans la prononciation et dans l'orthographe : ces consonnes doubles avaient globalement disparu et l'on écrivait *acompaignier* (*accompagner*), *alegier* (*alléger*), *anoncier* (*annoncer*), *aprendre* (*apprendre*), *ocasion* (*occasion*) et *oprimer* (*opprimer*). Comme quoi, tout, au Moyen Âge, n'était pas qu'obscurantisme religieux, chevaliers qui guerroyaient et zigouillent, vilains ployant sous le faix du servage¹ : l'orthographe y était bienheureuse !

Mais à la sobriété heureuse de l'ancien français succéda l'orthographe surchargée, alambiquée, « hirsute » du moyen français (XIV^e-XV^e siècles), une « orthographe en vérité gothique, embarrassée de consonnes superflues, comme les tours de Notre-Dame sont hérissées de gargouilles, sentant le grimoire, les officines ténébreuses et le chat fourré². » Un malheur n'arrivant jamais seul, il n'en fallait pas moins à une époque de guerres et de peste. Bref, en ce temps-là, tout un monde fourmillant de bureaucrates bilingues français-latin rédigea des milliers de textes administratifs en adoptant une orthographe étymologique (ou supposée telle) qui rétablit des dizaines de consonnes doubles en s'inspirant des formes latines : *abbaisser, addoucir, affin, alléger, aggrandir...*

À la Renaissance, les réformateurs tentèrent de faire marche arrière en proposant la simplification... En vain ! Dans les éditions successives de son *Dictionnaire*, l'Académie se montra très timorée et partielle, pour ne pas dire inconséquente : elle ne simplifia que quelques séries (*addosser, addouber, addoucir* ou *abbaisser, abandon, abbreuver*, par exemple).

Par ailleurs, certains grammairiens et académiciens tentèrent de distinguer par la graphie les termes issus de mots latins préfixés (*ad-* : *allaiter, alléger, allier*) et ceux préfixés en français (*a-* : *aliter, alourdir, alanguir*).

Las ! Le résultat fut tout sauf probant. Certains mots ne furent jamais modifiés et l'orthographe actuelle est toujours tributaire de ces revirements et de ces tentatives lacunaires et avortées : *accompagner*, mais *acoquiner* ; *adresse* (anglais *address*), mais *addition* ; *agrandir*, mais *agglutiner* ; *annihiler*, mais *anéantir* ; *appeler*, mais *apercevoir* ; et bien sûr *alléger*, mais *alourdir*.

Alors, si d'aventure il vous arrivait d'écrire *abbatre*, *adresse* ou *aggrandir*, dites-vous bien qu'il y a cinq cents ans, vous auriez été tout à fait dans la norme orthographique !

1. Toutes choses qui, nous rappellent maints historiens, relèvent des clichés les plus grossiers.
2. Bernard Cerquiglini, *Le Roman de l'orthographe – Au paradis des mots avant la faute*, Hatier, 1996.

Pourquoi y a-t-il des *œ* et même des *æ* ? et pourquoi *œ* se prononce-t-il « é » ?

Parmi les signes et caractères du français, figurent les « ligatures » de *o* et *e* (*œ*) et, plus rare, de *a* et *e* (*æ*), et que l'on appelle malicieusement « e dans l'o » – comme si, heureux hasard de l'homonymie, notre voyelle la plus courante était tombée dans l'eau – et « e dans l'a » (« L, A, E dans l'A, T, I, T, I, A », fredonneront les amoureux de Gainsbourg). Étranges caractères, en vérité, que ces lettres intimement enlacées, entrelacées, et qui, reconnaissons-le, ne semblent pas apporter grand-chose à notre orthographe – si ce n'est, peut-être, des complications, voire des ennuis phonétiques parfois complexes (puisqu'on parle de complexe, comment prononcez-vous *Œdipe*, vous ?).

Le latin connaissait les diphtongues *oe* (*foedus*, *foederis* « alliance » ; *poena* « peine, châtement ») et *ae* (*caelum* « ciel » ; *Caesar*) qui, dès le II^e siècle apr. J.-C., s'étaient réduites à [e] (*foederis* > *fédéral* ; *caelum* > *céleste*). Il était donc des plus tentant, dans la graphie, de montrer que ces deux lettres n'en formaient finalement qu'une (un « digramme »), ce que firent les manuscrits latins. Or vous connaissez les copistes : leur résistance à la tentation de copier les Latins était

des plus rikiki (après tout, on les appelle bien des « copistes »). Ils lièrent d'abord le *o* et le *a* avec le *e* dans les textes en latin médiéval (*pæna*, *cælum*). Puis cette ligature s'exporta dans des termes français savants issus du grec et/ou du latin : *æ* y nota ainsi la réduction de la diphtongue grecque *oi* devenue *oe* en latin (*æconome*, *æcuménique*), et *æ* fut chargé de restituer fidèlement les graphies latines (*æquivoque*, *phænomène*, *Æquateur*).

À partir du XVIII^e siècle, ces orthographes alambiquées se virent simplifiées... pour la plupart ! Eh oui, comme toujours en français, l'harmonisation fut tout sauf harmonieuse : nous avons précieusement conservé *æcuménique*, *Ædipe*, *ædème*, *ænologue*, *æsophage*... Dans plusieurs cas, les deux graphies sont entrées en concurrence : *tænia*/*ténia*, *æstrogène*/*estrogène*, *ækoumène*/*écoumène*, *cæliaque*/*céliaque*, *cælacanthe*/*célacanthe* (nouvelle orthographe) ; *et cætera*/*et cetera* (nouvelle orthographe *et cétéra*), *ex æquo*/*ex aequo* (nouvelle orthographe *exaequo*), *althæa*/*altéa* (nouvelle orthographe), *cæsium*/*césium*, *ægagropile*/*égagropile*, *æthuse*/*éthuse*... Dans quelques mots savants ou emprunts directs, les ligatures ont survécu, témoins d'une cuistrerie graphique non dénuée d'une certaine classe : *cælome*, *fætus*, *monæcie*, *pæcilotherme* (ou *poikilotherme*) ; *æschne*, *nævus*, *des novæ*/*novae* (pluriel latin de *nova*), ainsi que ce qui demeure sans doute le plus « joli » mot – notez les guillemets – du français : le *chænichthys*, poisson osseux de l'hémisphère Sud, qui ne « pêche » pas par la simplicité de son orthographe. Si cela peut vous rassurer, la réforme de 1990 recommande la simplification de tous ces termes (que, certes, vous n'arriverez pas à caser tous les dimanches entre le coq à la bière et le verre de genièvre de belle-maman).

Et *bœuf, chœur, cœur, mœurs, nœud, œil, œuf, œuvre, sœur, vœu* ? me direz-vous, non sans malice. La ligature a ici une origine tout autre. Dans ces mots, les anciennes graphies *ue* et *oe*¹ se sont contaminées l'une l'autre, et le *œ* joue alors le rôle d'un trois-en-un (rien que ça !) : il constituait un lien avec l'étymologie latine (*bovem, chorus, cor, mores, nodum, oculum, ovum, opera, sororem, votum*) ; il permet de distinguer certains homonymes (*mœurs / je meurs / meurs*, ancienne forme de *mûrs* ; *nœu[d]/neu[f]* ; *vœu / veu[f]*, *veu*, ancienne forme de *vu*) ; enfin, pour certains d'entre eux (*œuf, œuvre* écrits *uef, uevre* en ancien français), l'ajout du *o* signala que le *u* était bien une voyelle et non la consonne *v*.

C'est d'ailleurs sans doute sous l'influence de ces noms, dans lesquels *œu-* se prononce [ø] (*nœud*) ou [œ] (*œuf*), que la prononciation fautive [ø] semble se généraliser dans les termes issus du grec : *œdème, Œdipe, œsophage, œnologue*... Or, nous venons de le voir, ces mots proviennent de la diphtongue *oe*, prononcée « é » très tôt : il faudrait donc dire « édème », « Édipe », « ésophage », « énologue » (du reste, la simplification de ces termes savants se fait bien avec un *e* : *estrogène, écoumène*...). Mais l'usage, paraît-il, a toujours raison...

1. Graphies vues au [chapitre 2](#).

Pourquoi dit-on *roi* et *reine*, *roide* et *raide* ?

Dans la fameuse « Ballade des dames du temps jadis », Villon écrit :

*Où est la très sage Heloïs,
Pour qui fut chastré et puis moyne
Pierre Esbaillart à Sainct-Denys ?
Pour son amour eut cest essoyne.
Semblablement, où est la royne
Qui commanda que Buridan
Fust jetté en ung sac en Seine ?
Mais où sont les neiges d'antan !*

Si l'on estime (sans trop se tromper) qu'entre un séjour en prison et un bannissement, François savait rimer, alors *moyne*, *essoyne*, *royne* (*reine*, aujourd'hui) et *Seine* devaient peu ou prou se prononcer de la même manière... Alors, « wa », « ouè », « è » ?

Après moult péripéties phonétiques que je vous épargne (ne me remerciez pas, c'est tout naturel), le *e* long du latin avait abouti au VI^e siècle à [é-i], puis à [o-i] au XII^e : *regem* (« roi »)

avait donné *rei* (« reī »), *roi* (« roī »). À la fin du XII^e, encore des changements – décidément, à l'époque, on avait l'appareil phonatoire fort taquin : le « o » ouvert se ferma en « ou » et, à l'inverse, le « i » s'ouvrit en « é ». Au XIII^e siècle, « oi » était devenu « wé » et *roi* se prononçait désormais « rwé »... mais la graphie *oi* se maintint. C'est à cette période que, sous l'influence « ouvrante » du son [w], le « é » s'ouvrit en « è » (chez ceux qui causaient bien) et en « a » (dans la langue populaire) : les prononciations « rwé » et « rwa » allaient ainsi être en concurrence jusqu'après la Révolution, quand la prononciation « wa » l'emporta...

Mais pas dans tous les mots ! Dans la plupart des cas, le son « wé » s'est simplifié en « è » : si *roi* est resté « rwa », *roine* (latin *regina*) se prononça très tôt « rène » ; *congnoistre*, *cognoistre*, *connoistre* aboutit à *connoître* prononcé « konètre » (prononciation attestée dès le XVII^e siècle)¹. Il en alla de même pour les gentilés en *-ois* (*François*, *Anglois*...), ainsi que les terminaisons d'imparfait (*j'étois*) et de conditionnel (*je serois*).

Quant à l'orthographe – toujours un train de retard, celle-là, surtout quand ledit train est celui des académiciens –, il fallut attendre le XIX^e siècle pour que le son « è » fût enfin noté « ai » et non plus « oi », dans de nombreux mots, comme *connaître*, *faible* (*foible*), *monnaie* (*monnoie*), ainsi que les terminaisons de l'imparfait (*j'étais*) et du conditionnel (*je serais*) – comme le prônait déjà un certain Voltaire plus d'un siècle auparavant ! Du reste, tous les gentilés n'ont pas suivi le même chemin : si l'on dit bien *Français* et *Anglais*, ce n'est pas le cas de *Chinois* ni *Suédois* !

Nos dictionnaires présentent toujours, vestiges de ces évolutions, les deux formes pour *roide/raide*, *harnois/harnais* ;

et lorsque vous êtes *effrayé(e)*, vous ressentez de *l'effroi* ; sans oublier la *grammaire*, *gramoire* à l'origine, qui a donné *grimoire* !

Mais revenons à Villon, qui vécut au xv^e siècle. Il est des plus probable qu'il prononçait « mwène » et « rwène » : la rime avec *Seine* est sauve – et l'honneur du poète avec.

1. Notez que les Anglais, plus conservateurs, ont gardé l'emprunt *connoisseur*.

Pourquoi *moelle* et *poêle*
se prononcent-ils de la même
(bizarre) façon...

**... MAIS S'ÉCRIVENT-ILS
DIFFÉREMMENT ?**

Le nom *moelle* se prononce bien [mwal], tout comme *la poêle*, ce qui s'avère assez étrange, tant orthographiquement que phonétiquement.

Moelle s'est aussi écrit, au fil des siècles et au gré des grammairiens (toujours débordants de créativité), *moëlle*, *mouelle*, *moîle*, *moiëlle*, *mouêlle*, *moiüe*, *moêle* – preuve, si besoin était, que l'on tombe là sur un os. Cette variété de graphies, reflet d'une phonétique fort hésitante, rassurera parmi vous celles et ceux qui ne savent jamais comment écrire ni prononcer ce mot : c'est toujours ça de pris !

Le latin *medulla* avait abouti en ancien français à *meule*, *meole*, devenu *moelle* par métathèse (c'est-à-dire par interversion de deux sons, comme *formage* qui a donné *fromage*, ou *mousquitte* qui a donné *moustique*¹), prononcé d'abord « mo-elle », puis « mwèl ». Mais cette prononciation « wè » fut ensuite rapprochée de celle de la dipthongue *oi* que nous avons vue au chapitre précédent (oui, ce livre est une

vraie série : il faut bien suivre tous les épisodes) ; d'où la prononciation « mwal » qui s'est imposée, malgré une orthographe « décalée ». Toutefois, la prononciation « mwèl », calquée sur l'orthographe, résiste encore et toujours...

La situation de la *poêle* est encore plus embrouillée – si possible –, car elle possède deux parfaits homonymes : *le poêle* (« fourneau »), issu du latin *pensilem* (« suspendu ») et, plus désuet, *le poêle* (« drap mortuaire »), issu du latin *pallium* (« couverture, manteau »). Mais concentrons-nous sur notre ustensile à crêpes : issu du latin *patella*, *poêle* s'est écrit *paele*, *paelle* (on pensera à l'espagnol *paella*), *paielle* au Moyen Âge, puis *poile*, *poasle*, *poale*, *poalle*, *poelle*, *poele*, *poisle* (rien que ça !) en moyen français, avant d'aboutir à *poêle* au début du XVIII^e siècle et enfin *poêle* à partir de 1740. Ouf ! De quoi relativiser nos « fautes d'orthographe » et prendre conscience que la graphie est chose mouvante et labile... Quant à la prononciation « pwal », elle est due à une confusion phonétique avec ses deux homonymes masculins, le premier (le fourneau) s'étant écrit *poile* jusqu'en 1935 (date à laquelle l'Académie opte pour la graphie *poêle*), le second (le drap mortuaire) ayant été prononcé et écrit très tôt *poile*, puis *poêle* à partir de 1740.

Bref, on peine à se retrouver dans ces évolutions phonético-graphiques de tout poil... Tentons de résumer : le digramme *oe* a pu noter les sons « wé », « wè » dans les deux *poêles* masculins, lesquels sons, comme nous l'avons vu, sont devenus « wa »... et un joyeux mélange entre nos trois *poêles* a fait le reste...

1. Ou comme la *froumi* et le *pestaclé* des enfants !

Pourquoi *n* devient-il *m* devant *m, b, p* ?

C'est une règle gravée dans l'airain de nos grammaires (et dans les neurones de nos cervelles) : le *n* se transforme, comme par magie, en *m* devant *m, b, p* : *con-* + *battre* > *combattre* ; *in-* + *matériel* > *immatériel*. Si on laisse de côté un tout petit nombre d'exceptions (mots formés familièrement : *bonbon, perlimpinpin* ; mots soudés : *embonpoint, mainmise, néanmoins, nonpareil* ; mot composé savant : *panmixie*), force est de reconnaître que c'est une règle fort régulière.

La cause en est un phénomène qui touche toutes les langues – ou peu s'en faut : la « paresse articulatoire », selon laquelle notre appareil buccal n'aime rien tant que d'économiser son énergie, comme si nous avions un aï tapi sous la langue. C'est cette « loi » qui explique, par exemple, que l'on prononce souvent *maintenant* « main'nant » (un phonème [t] suivi d'un [n], pensez donc : éreintant !) ou *journalisme* « journalizm » (un [s] suivi d'un [m], pensez donc : épuisant !).

Dès le grec et le latin, cette paresse articulatoire a fait son œuvre : par exemple, le préfixe *con-* ajouté devant un *m, b, p* devint *com-*. Pourquoi ? Parce que le son [n] est dental (c'est-à-dire formé en appliquant la langue sur les incisives supérieures – oui, voilà, comme ça, c'est très bien), alors que

les phonèmes [m], [b], [p] sont des labiales (c'est-à-dire articulées avec les lèvres). Or, la succession d'une dentale et d'une labiale requiert un effort trop grand de notre bouche : autant s'en dispenser en assimilant la dentale à la labiale correspondante ! Abracadabra (mais sans trop se fouler, hein) : notre [n], son nasal, passe à la labiale nasale correspondante : [m] !

Tout aussi feignantes que les latines, les bouches grecques les avaient devancées ; le même phénomène d'« assimilation régressive » avait déjà touché le préfixe *syn-* (« avec »), devenu *sym-* dans *symbole* ou *sympathie*.

Eh oui, même les Platon, les Archimède, les Ovide et les César avaient une bouche paresseuse ! C'est plutôt réconfortant, non ?

Pourquoi y a-t-il un *s* à *alors*, *sans*, *volontiers* ?

Alors provient de la soudure de *à* et *lors*, ce dernier étant issu du latin *illa hora* (« à cette heure-là ») ; *sans* descend du latin *sine* ; *volontiers* a pour étymon le latin *voluntarie*. Mais que fait donc ce *s* accroché sournoisement à la finale de ces petits mots si ingénus ?

Nombre de mots invariables présentaient un *s* final étymologique : *pis* (latin *pejus*), *moins* (latin *minus*), *vers* (latin *versus*), *certes* (latin populaire *certas*), *mais* (latin *magis*), *puis* (latin *postius*), *jadis* (formé sur *ja*, du latin *jam* « désormais, déjà », et sur *dis*, du latin *dies* « jours » : *ja a dis* « il y a maintenant des jours »)...

Par analogie, ce *s* fut accolé à d'autres petits mots : *encores* (latin *hinc a hora*), *jusques* (latin *inde usque* – on dit encore *jusques et y compris*), *tandis* (latin *tamdiu*), *gueres* (francique, *waigaro*) et même *avecques*, *adoncques*, *oncques* (« jamais », du latin *unquam*). Notons, au passage, que certaines de ces graphies furent longtemps conservées en poésie, pour des raisons de versification : la liaison induite par le *s* permettait de gagner une syllabe au besoin. Quels petits tricheurs, ces poètes !

Ce *s* fut aussi ajouté au suffixe *-on* qui, au Moyen Âge, permettait de créer de curieuses locutions adverbiales : à *tâtons*, à *croupetons*, à *reculons*, à *califourchon* (d'abord *califourchons*), à *genoillons* (« à genoux »).

Par la suite, notre *s* adverbial fut ôté de certains mots : à *califourchon*, à *boucheton* (« à plat ventre »), *encore*, *guère*... Mais nous l'avons conservé dans d'autres : *alors*, *sans*, *volontiers*, *ores* (dans *d'ores et déjà*) – variante de notre conjonction *or*...

Vous remarquerez d'ailleurs que, presque inconsciemment, aujourd'hui encore, nous associons parfois ce *s* à l'adverbe : témoin les erreurs fréquentes du type *malgrés*, *parmis*. À croire que, d'un point de vue linguistique, ce petit *s* est lié à la valeur adverbiale en profondeur – à des niveaux ignorés du commun des mortels et que seuls ont explorés quelques linguistes téméraires...

Qui l'eût cru ?

Du reste, ce *s* adverbial n'est pas l'apanage du français. On le retrouve dans d'autres langues indo-européennes : anglais (*always* « toujours », *besides* « de plus », *downstairs* « en bas », *outdoors* « dehors », *perhaps* « peut-être »...), allemand (*abends* « dans la soirée », *allerdings* « toutefois, en effet », *links* « à gauche », *rechts* « à droite », *vorwärts* « en avant »...), espagnol (*apenas* « à peine », *quizás* « peut-être »...), catalan (*abans* « avant », *ensembls* « ensemble », *llavors* « alors », *doncs* « donc »...).

Quand je vous dis qu'il y a là quelque chose de très profond...

Pourquoi dit-on un *beau garçon*,
mais un *bel homme* ?

**ET POURQUOI MET-ON
UN *L* DANS *HÉRAULT*,
RENAULT, *THIBAULT* ?**

Tout d'abord, petit exercice. Prononcez à voix haute – tant pis pour les voisins – un [l] classique (qualifié d'« alvéolaire » par ces boute-en-train de phonéticiens) : vous sentez ? La pointe de votre langue vient toucher les alvéoles de votre palais, juste au-dessus de vos incisives. Eh bien, ce *l* connut un sort fort étrange...

Tout d'abord, entre le VII^e et le IX^e siècle, la pointe de la langue descendit jusqu'à la racine des incisives et la partie postérieure s'abassa pour produire un *l* dit « vélaire » – son très comparable au *l* anglais. Puis, à partir du IX^e siècle, ce *l* vélaire, prononcé à l'arrière comme peuvent l'être les voyelles « o » et « ou », aboutit justement au son « ou » devant une consonne, en formant une diphtongue (ou même une triptongue) avec la voyelle précédente : *alter* > *autre*, *bellum* > *beau*, *multum* > *mout*¹. Cette vocalisation explique par exemple les différences entre *saler*, *salaison* d'un côté, et *saupoudrer* (« poudrer avec du sel »), *saugrenu* (« qui a un

grain de sel ») de l'autre ; ou encore *malgré* / *maugréer* (« avoir du mauvais gré »), *maudire* (de *maledicere*), *mauvais* (du latin *malifatius* « frappé par le mauvais sort »). De même, cette vocalisation du *l* en *u* permet de comprendre pourquoi l'on dit *un beau garçon*, mais *un bel homme*, *un espoir fou*, mais *un fol espoir*, *un homme vieux*, mais *un vieil homme*, *un caramel mou*, mais *un mol oreiller*... (Personnellement, je n'ai jamais osé qualifier de « mol » mon oreiller, mais, après tout, pourquoi pas ?)

En moyen français, ce *l* devenu *u* fut souvent rétabli dans l'écriture, créant alors, pour ainsi dire, un pléonasme graphique. Ainsi, le latin *caldum* (« chaud ») avait donné *chalt* (X^e siècle), puis *chaut*, féminin *chaude* (XII^e siècle), avant de se voir écrit *chauld*. Il en fut de même pour bien d'autres mots : *aultre*, *mauldire*, *aulberge*, *hault*, *mieulx*, *absouldre*, *addoucir*...

C'est que ce *l*, tout superflu qu'il semble, était bien commode : d'une part, comme souvent dans notre orthographe, il était un souvenir de l'étymologie ; d'autre part, il possédait une vertu de lisibilité, car il permettait de distinguer immédiatement le groupe de lettres précédent : dans *mauuais* (*mauvais*), ajoutez un *l*, vous obtenez *mauluais*, ce qui était quand même plus aisé à déchiffrer (enfin, peut-être pas pour nous...). En tout cas, ce qui nous paraît une surcharge graphique revêtait aux yeux des érudits de l'époque un caractère bien pratique.

Néanmoins, dès le XVI^e siècle, et surtout au XVII^e, l'Académie supprima ce *l* afin de simplifier la graphie. L'orthographe des noms propres étant souvent plus conservatrice, nous avons conservé une trace de ce *l* redondant dans *Hérault*, *Meursault*, *Renault*, *Thibault* (ou *Thibaut*, ou *Thibaud*)... mais aussi dans quelques survivants comme *pouls*, *moult* et l'ancien pluriel *des aulx*.

Qui l'eût cru ?

Ce même phénomène de vocalisation du *l* après *a*, *e*, *o* et devant consonne explique notre article défini « contracté » : nous croyons à *l'*amour... mais *au* diable !

1. Sur la vocalisation du *l*, voir aussi [chapitres 41](#) et [68](#).

Pourquoi met-on une majuscule en début de phrase et aux noms propres ?

Si vous avez déjà voyagé en Italie, entre vos spaghettis *alle vongole* et un tiramisu onctueux, peut-être avez-vous eu le temps de vous balader sur les sites antiques. Vous aurez alors remarqué, nonobstant la torpeur postprandiale, que toutes les inscriptions latines étaient écrites en capitales : SENATVS POPVLVSQVE ROMANVS (*Senatus populusque romanus*), par exemple. C'est qu'à l'époque, les minuscules n'existaient pas (non plus, d'ailleurs, que la ponctuation).

Quand les langues romanes se développèrent à partir du latin, on utilisa, entre le IV^e et le IX^e siècle, une écriture appelée « onciale », aux capitales plus arrondies, moins anguleuses ; elle fut suivie de près par une écriture « semi-onciale », dont certaines lettres ressemblaient à nos minuscules contemporaines (le *B* et le *D*, par exemple, y gagnèrent leur hampe : *b*, *d*).

Mais c'est vers 780, sous le règne de ce sacré Charlemagne, que naquirent les « vraies » minuscules : les moines et érudits devinrent scribes et durent recopier moult textes à la main, certains manuscrits requérant plusieurs mois de travail. Dès lors, l'invention de la « minuscule caroline » allait permettre

de gagner du temps et s'avéra d'une grande lisibilité. Afin de faciliter la lecture, on utilisa une lettre majuscule, souvent ornementée (les « lettrines »), au début d'un ouvrage, d'un chapitre, d'un vers, d'une phrase.

À partir du XII^e siècle, toutefois, la caroline se déforma pour aboutir à des formes anguleuses, brisées, peu lisibles, hérissées de hampes comme les flèches d'une cathédrale : l'écriture gothique. Cette évolution s'expliquerait par le fait que les lettres étaient à l'époque très resserrées : aussi, lorsque l'on écrivait, on ne levait plus la plume entre deux lettres, on les lia, ce qui engendra le prolongement et l'inclinaison des hampes.

Mais à la Renaissance, on redécouvrit – et on aima – la sobriété épurée de la caroline : l'écriture des humanistes retrouva des lettres rondes, tracées séparément. C'est cette caroline ressuscitée qui se vit ainsi utilisée par les premiers typographes dans les caractères « romains »... ceux-là mêmes que nous employons encore aujourd'hui !

Quant à la capitale initiale des noms propres, sa codification est somme toute assez récente. En effet, encore au XVII^e siècle, il était de coutume d'utiliser une majuscule aussi au début des noms communs (comme le font toujours les Allemands : *Mein Vater ist in der Küche*, « Mon père est dans la cuisine », grandiose réplique digne d'un manuel scolaire de 4^e, millésime 1988).

Qui l'eût cru ?

Dans l'usage quotidien, les termes *capitale* et *majuscule* sont devenus quasi synonymes, celui-là étant plus courant que celui-ci. Toutefois, ils ne sont pas interchangeables : *majuscule* désigne la grande lettre à l'initiale d'un mot (on met une *majuscule* au début d'une phrase, d'un nom propre) et répond donc à des règles d'orthographe ; la *capitale* est tout simplement une lettre plus grande que les « petites » lettres (appelées *bas de casse* en typographie) et suit par conséquent des règles typographiques. Ainsi, dans la phrase « LA PREMIÈRE FOIS QU'AURÉLIEN VIT BÉRÉNICE, IL LA TROUVA FRANCHEMENT LAIDE. », on ne relève que trois majuscules, tout le reste étant écrit en « petites capitales ».

PARTIE 2

OÙ IL EST « QUESTIONS »
DE GRAMMAIRE

Pourquoi met-on un *s* au pluriel des noms ?

S'il n'en restait qu'une, ce serait celle-ci : pourquoi diantre faut-il mettre un *s* au pluriel des noms ? Il serait tellement simple d'écrire : « Là-bas, loin de nos *ville*, de nos *village*... » (Pardon, Jean-Jacques !)

Oui, mais... le français n'est pas apparu *ex nihilo* de quelque cerveau de psychopathe polymorphe (quoique...) : il est l'héritier d'une longue histoire pleine de bruit et de fureur (pardon, William !), remontant bien souvent à notre mère linguistique, le latin. Notre petit *s* pluriel n'échappe pas au giron du latin (c'est une mère possessive) et c'est bien à la langue de César (pardon, Jules !) que nous le devons.

Comme nous l'avons vu au [chapitre 20](#), le latin est une langue « flexionnelle », c'est-à-dire à déclinaisons : le nom change de terminaison selon sa fonction dans la phrase. La plupart des noms féminins, par exemple, se terminaient par *-a* au sujet singulier, *-ae* au sujet pluriel. Pour tous les noms masculins et féminins, le COD au pluriel avait pour terminaisons *-os*, *-as*, *-es* ou *-us*. Tiens, vous avez remarqué ? Il y a un *s* à chaque fois. Eh bien, c'est ce *s* du COD (on dit « accusatif » en grammaire latine) qui a donné notre *s* du pluriel : *lupos* > *loups*, *rosas* > *roses*, *reges* > *rois*, etc.

La question est alors de savoir pourquoi l'accusatif a donné sa terminaison au français, et pas le sujet (« nominatif » en grammairien), ce qui eût semblé plus simple et logique... C'est là qu'intervient le vieux français. L'ancienne langue avait conservé des déclinaisons, mais réduites à deux formes (quand le latin en utilisait six) : le « cas sujet » (pour le sujet, évidemment) et le « cas régime », qui regroupait tous les compléments (COD, COI, compléments circonstanciels, complément du nom...). Ainsi, on disait au singulier *li chevaliers est biaux* (« le chevalier est beau »), mais *la reine aime le chevalier* ; au pluriel, cela donnait : *li chevalier sont biau* et *la reine aime les chevaliers*. Or, ce cas régime était, statistiquement, plus fréquent que le cas sujet, puisqu'il prenait en charge tous les compléments. En outre, pour la plupart des noms féminins, le cas sujet et le cas régime avaient les mêmes terminaisons. Résultat : les déclinaisons tombèrent en ruine et disparurent en moyen français, au XV^e siècle, où le cas régime imposa ses terminaisons à tous les noms.

Il demeure toutefois des vestiges de cette alternance cas sujet/cas régime dans quelques couples de mots parvenus jusqu'à nous :

- au masculin : *on/homme* ; *chantre/chanteur* ; *copain/compagnon* ; *gars/garçon* ; *maire/majeur* ; *pâtre/pasteur* ; *sire/seigneur* ;
- au féminin : *pute/putain*.

Précisez donc que vous utilisez un « cas régime », la prochaine fois que vous jurerez en proférant le charmant mot ci-dessus : cela fera plus... mondain !

Pourquoi dit-on *un cheval*, *des chevaux* ?

Votre petit dernier s'obstine à dire que *les chevaux sont géniaux* ? Ne le grondez surtout pas : il a seulement quelques siècles de retard !

Jusqu'au XII^e siècle, on disait très logiquement *des chevaux* (prononcé « tchevals »). Mais rappelez-vous le [chapitre 38](#) : entre le VII^e et le XI^e siècle, le *l* devant consonne s'est vocalisé en *u* ; *chevals* est donc devenu *chevaus* (prononcé avec une diphtongue : *tchevaous*). Or, à l'époque, les copistes, pionniers du langage SMS, utilisaient un signe abrégatif en forme de croix pour noter la terminaison *-us* : dans les manuscrits, on se mit donc à écrire *chevax*.

Mais en moyen français, où l'on prononçait « chevao(s) », on rétablit le *u* (*chevaux*) et même parfois le *l* (*chevaux*) – que nous avons conservé dans le pluriel vieilli de *ail* : *des aulx* –, car la valeur de la croix abrégative avait été oubliée et confondue avec le *x*. Et ce n'est qu'à partir du XVI^e siècle que *chevaux* se prononça finalement « chevô ».

Outre les noms en *-al* comme *cheval*, ces évolutions phonético-graphiques expliquent bien des pluriels français en *-x* : *castellum* > *chastel* > *un château*, *des châteaux* ; *capillum*

> *un cheveu, des cheveux ; tripalium* > *un travail, des travaux...*

Quant aux noms en *-al* dont le pluriel est *-s* (*chacals, carnavals, festivals, régals...*), la plupart d'entre eux sont apparus en français après la vocalisation du *l* ; pour quelques-uns, toutefois, le pluriel « régulier » est une réfection : ainsi *pal* faisait *paux*, refait en *pals* (peut-être par souci d'éviter l'homonymie avec *peaux*)...

Un adjectif porte encore les stigmates de ces flottements : il s'agit de *banal*, qui possède deux pluriels : *banals*, pluriel « commun » (si j'ose dire), et *banaux*, pluriel ancien s'appliquant à ce qui, au Moyen Âge, appartenait au « ban », c'est-à-dire au territoire d'un suzerain (les *fours banaux*, les *moulins banaux* étaient ceux pour l'usage desquels il fallait payer une redevance au seigneur).

Qui l'eût cru ?

Ce phénomène nous permet de comprendre le trio infernal de la conjugaison *valoir-vouloir-pouvoir* ! *Tu vals* (latin *vales*) a donné *vaus*, écrit *vax*, puis *vaux* ; de même, *vuels* (bas latin *voles*) a abouti à *veus*, écrit *vex*, puis *veux*. Quant à *peux*, le verbe *pouvoir* n'ayant jamais eu de *l*, il faut imaginer une analogie avec *vaux* et *veux*. À moins que ce ne soit dû à l'équivalence, en moyen français, des graphies *-s*, *-x*, *-z* : la forme d'ancien français *poez, puez* fut écrite ensuite *peus*, puis *peux*.

Petite exclusivité au passage : tels les Trois Mousquetaires qui étaient en réalité quatre, notre triade verbale cache un quatrième compagnon en *-x* ; il s'agit du verbe *faillir*, dont les formes obsolètes sont *je faux, tu faux*.

Pourquoi écrit-on *des clous*, mais *des genoux* ?

Dans l'épisode précédent : le *l* vélaire se vocalise en *u* devant le *s* du pluriel (*chevals* > *chevaus*) ; puis *-us* est noté par une croix ressemblant à un *x* : *chevax* ; enfin, on rétablit le *u* dans l'écriture : *chevaux*.

C'est bien ce qui s'est passé aussi pour nos *genoux* : au pluriel : *genuculos* > *genoils* > *genols* > *genous*, noté *genox* > *genoux* ; au singulier, *genuculum* > *genoil* > *genou* (analogique du pluriel). Le *pou* (latin *peduculum*) a suivi la même évolution avec l'opposition *pouil* (au singulier) / *pols*, devenu *poux*. À bien y regarder, on s'aperçoit qu'à l'origine, seuls les noms présentant un *l* final anciennement mouillé¹ furent concernés par ce processus : par exemple, *verrou* (latin *veruculum*) avait donné *verrouil* (que l'on retrouve dans le verbe *verrouiller*), dont le pluriel fut *verroux* jusqu'au XVIII^e siècle ; de même, *chou* (latin *caulis*) se disait *choul* au singulier, d'où le pluriel *choux*. En revanche, les autres noms en *-ou* faisaient leur pluriel en *-s* (*clou*, *écrou*, *fou* – pourtant issu de *fol*, refait très tôt en *fou* d'après le pluriel *fous* –, etc.).

À ces hésitations qui, reconnaissons-le, confinent à la dinguerie, il est une raison (pas forcément très bonne, mais raison quand même) : à côté du *s*, le *x* fut senti au XVII^e siècle

comme une marque morphologique du pluriel et eut donc tendance, par analogie, à contaminer tous les noms en *-au*, *-eau*, *-eu* et certains noms en *-ou* (les fameux *bijou*, emprunté au breton, *caillou*, *hibou*, *joujou*). Ajoutons, cerise sur les *gâteaux*, que ces flottements se retrouvent dans certains noms à double pluriel : *ciels/cieux*, *aïeuls/aïeux*, *travails* (outils du maréchal-ferrant) / *travaux*.

Une fois encore, l'Académie ne fit pas proprement son ménage, laissant dans les coins quelques *x* poussiéreux parvenus jusqu'à nous et auxquels, bien souvent, l'on est allergique – saleté de poussière grammaticale !

Qui l'eût cru ?

Il faut croire que, dans l'inconscient collectif, nous associons toujours peu ou prou le *x* au pluriel : pour preuve, le nom *ripou* (verlan de *pourri*), dont le pluriel fut écrit *ripoux* dans le film de Claude Zidi, en 1984 – forme entérinée (parfois à contrecœur) dans les dictionnaires de référence au côté de sa rivale *ripous*.

1. Le *l* dit mouillé a disparu en français contemporain, mais se trouve fréquemment en italien, dans le mot *figlia*, par exemple : la partie antérieure de la langue se colle contre le palais. Le son français le plus approchant serait le « yod » de *fil*le.

Pourquoi accorde-t-on parfois *cent et vingt* ?

Excepté les trois premiers nombres (*unus, duo, tria*), les déterminants numéraux cardinaux étaient tous invariables en latin. Il était donc normal qu'il en fût de même en français. Sauf que...

Du Moyen Âge jusqu'au XVIII^e siècle, les déterminants numéraux oscillèrent joyeusement entre invariabilité et accord (là ou n'importe quel autre déterminant normalement constitué s'accorde). Du reste, si le latin *centum* était invariable, il n'en était pas de même de ses multiples, qui s'accordaient et se déclinaient : *ducenti* (bas latin : *duo centi*), *trecenti* (*tres centi*), *quadringenti* (*quattuor centi*)... Cela a-t-il joué sur l'accord de *deux cents, trois cents, etc.* ? Rien n'interdit de le penser.

Toujours est-il qu'à l'époque, vous aviez le choix – c'était le bon temps ! –, y compris pour *cent et vingt*, que l'on trouvait tantôt accordés, tantôt invariables, qu'ils fussent suivis ou non d'un autre numéral... Toutefois, en ce qui concerne *cent*, la tendance était plutôt à l'invariabilité.

C'est à partir de 1694 que l'Académie énonça, de façon tout à fait artificielle, la règle de l'accord de *vingt* : il s'accorde quand il est multiplié *et* non suivi d'un autre numéral. Cela peut sembler étrange (pour ne pas dire tordu), mais le nombre

quatre-vingts fut alors perçu comme une bizarrerie¹, comparée à *trente*, *quarante*, *cinquante*, etc. Puis, au XVIII^e siècle, peut-être par influence des emplois substantifs (*deux cents d'œufs* « deux centaines d'œufs »), ce fut le tour de *cent* d'être touché par cet accord, lequel ressemble plus, reconnaissons-le, à un trouble psycho pathologique qu'à une règle de grammaire en bonne et due forme – mais ça, c'est du ressort des psys pour grammairiens...

1. Pourquoi dit-on *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix* ? Le [chapitre 87](#) répond à cette taraudante question.

Pourquoi écrit-on *aucun délai*, mais *aucuns frais* ?

Le latin classique *aliquem unum* (mot à mot : « quelqu'un un ») avait donné en latin populaire *alicunus*, qui évolua vers *alcun* en ancien français, puis *aucun* au XIII^e siècle. Outre qu'il n'est jamais inintéressant de se replonger dans un bon bain moussant d'étymologie, celle-ci possède en l'occurrence une vertu incomparable : elle nous renseigne sur le sens « positif » du déterminant-pronom *aucun*. En effet, *aucun* signifia d'abord, dans l'ancienne langue, « quelqu'un » :

Quant aucun passe devant lui,

En plaignant disoit : Mar i fui ! ¹

Béroul, *Le Roman de Tristan*, XII^e siècle

Mais déjà à l'époque, et plus encore dans la langue classique, *aucun* se vit employé d'abord dans des phrases affirmatives hypothétiques ou dans des phrases interrogatives à valeur négative : « **Aucun** traité / Peut-il forcer un chat à la reconnaissance ? » (La Fontaine, *Fables*, « Le Chat et le Rat ») Bref, des emplois qui ouvrirent une voie royale à sa valeur négative en binôme avec l'adverbe *ne* : « Mais il a beau presser, **aucun** ne lui répond. » (Boileau, *Le Lutrin*)

Dans ces conditions, *aucun* pouvait très bien s'employer au pluriel : *aucunes fois* (ou *aucunesfois* ou, au singulier, *aucunefois*), « quelquefois », trouve-t-on dès le moyen français : « Voyant que les escoliers estoyent **aucunes foys** de loysir et ne sçavoient à quoy passer temps, il en eut compassion. » (Rabelais, *Pantagruel*)

Cet emploi positif au pluriel perdura dans la langue classique, tant comme déterminant que pronom : « Mais qu'importe, Seigneur, qu'elle écoute **aucuns** vœux. » (Corneille, *Théodore*) « **Aucuns** disent que c'étoient les prêtres de Diane. » (La Fontaine, *Fables*, « La Vie d'Ésope le Phrygien »)

Mais cet emploi était déjà en recul au XVIII^e siècle – blâmé par certains – et disparut par la suite ; *aucun* ne s'utilise plus guère aujourd'hui que dans son acception négative, avec ou sans *ne* : *Viendrez-vous ? En aucune façon !*

Il demeure deux vestiges de l'accord que permettait jadis la valeur positive d'*aucun* :

– devant un nom qui n'existe qu'au pluriel (*aucuns frais supplémentaires*, *aucuns sévices*, *aucunes fiançailles*, *aucunes castagnettes* : il en existe environ deux cents) ou dont le sens change complètement au pluriel (*aucune lunette astronomique... ou de toilette* / *aucunes lunettes de soleil* ; *aucune vacance de poste* / *aucunes vacances scolaires*) ;

– dans le pronom *d'aucuns*, déjà au XV^e siècle chez l'historien Philippe de Commines : *D'aucuns qui avoient premier loué le voyage, le blasmoient.*

Et, bien sûr, chez quelques auteurs qui cultive l'afféterie grammaticale comme de délicats fruits exotiques : « Aucunes

choses ne méritent de détourner notre route. » (Gide) « On ne peut lui attribuer [...] aucunes ombres intérieures. » (Paul Valéry)

Coquetterie littéraire, quand tu nous tiens...

1. Quand quelqu'un passait devant lui, Il se plaignait en disant : « Malheur à moi » !

Pourquoi le genre de *gens* pose-t-il problème ?

Très mécontents, ces bonnes gens sont furieux. Si cette phrase flatte votre propension à la schizophrénie grammaticale, c'est tout à fait normal : pour être d'une banalité à pleurer, le nom *gens* n'en est pas moins le substantif le plus étonnant de notre langue, tant est byzantine la règle d'accord en genre régissant les adjectifs et participes qui l'accompagnent ! Féminins quand ils lui sont directement antéposés, ils deviennent masculins dans tous les autres cas. Mais d'où nous vient tant de raffinement – pendant grammatical du supplice chinois ?

Le latin *gens, gentis* (« famille, lignée, clan ; race, peuple »), nom féminin, avait donné le vieux mot *la gent*, qui désigne une espèce : *la gent trotte-menu, la gent marécageuse, la gent qui porte crête* (les souris, les grenouilles, les coqs, chez La Fontaine). Désuet, ce terme ne s'emploie plus que plaisamment de nos jours, notamment dans *la gent féminine*.

Comme nous l'avons vu au [chapitre 14](#), jusqu'au XIX^e siècle, le *t* final disparaissait dans l'écriture devant le *s* du pluriel : *l'enfant* > *les enfans*. Ainsi, *la gent* avait pour pluriel *les gens*, d'abord au sens propre de « nations, peuples », acception que l'on a conservée dans la locution juridique *le droit des gens* (calque du latin *jus gentium*), qui désigne le droit naturel

commun à toutes les nations et, par extension, le droit public international. Ce nom était donc féminin.

Mais dès le latin impérial (I^{er}-II^e siècle de notre ère), on rencontre le pluriel *gentes* avec l'acception de « groupe d'hommes » et, par conséquent, au masculin. C'est ainsi que commença une longue et déchirante lutte entre un masculin imposé par le sens du pluriel et un féminin voulu par l'étymologie... Des exemples de pluriel masculin apparurent en français à partir du XIII^e siècle et ce genre grignota peu à peu le féminin, jusqu'à devenir prédominant ; le féminin subsista seulement lorsque l'adjectif faisait corps avec le nom : quand il était une épithète liée antéposée, pour le dire en termes plus fleuris. Il fallait un grammairien-académicien dûment labellisé pour consacrer cette règle : ce fut Vaugelas qui s'y colla.

Et c'est ainsi que, depuis le XVII^e siècle, les *bonnes gens* sont *furieux* – contre la grammaire, à n'en point douter.

Pourquoi dit-on *une œuvre*, mais *le gros œuvre*, *le grand œuvre* ?

Sans barguigner, brisons ici une légende grammaticale des plus tenaces : il n'y a pas de neutre en français¹. Le genre neutre existe bien dans certaines langues : le grec, l'allemand, le russe, entre autres, et – vous l'attendiez – le latin, bien sûr ! Si l'on remonte même plus loin, à notre arrière-arrière-grand-mère linguistique, l'indo-européen présentait la distinction entre un genre animé et un genre inanimé, ce dernier ayant abouti au neutre en latin, par opposition aux genres masculin et féminin (*neuter* signifie « ni l'un ni l'autre » en latin).

Mais quand le latin déclina (si l'on ose dire), il emporta le neutre dans sa chute : ce genre n'existe plus dans aucune « langue romane » (hormis le roumain). Toutefois, il fallut bien que ces langues prissent en charge les mots neutres laissés en héritage par le latin. La plupart d'entre eux avaient, à la forme de base (le « nominatif », c'est-à-dire la fonction sujet), des terminaisons qui rappelaient celles des noms masculins : *tempus*, *corpus*, *pondus*... En outre, la déclinaison des noms neutres était en grande partie semblable à celles des masculins. Tout cela a facilité, pour la plupart d'entre eux, le transfert générique vers le masculin : *temps*, *corps*, *poids*.

Mais le neutre latin possédait une autre particularité : sa terminaison du pluriel était toujours *-a* aux trois premiers cas (*templa, corpora, pondera...*), ce même *-a* qui symbolisait si bien les noms féminins (ressortez vos disques de Brel et chantez à tue-tête *rosa, rosa, rosam...*). Ainsi, certains pluriels neutres furent pris pour des féminins... Et c'est là qu'intervient notre *œuvre* : le neutre latin *opus* (« ouvrage, travail ») donnait *opera* au pluriel, qui fut interprété comme un féminin singulier, déjà à partir du dramaturge Plaute (III^e siècle av. J.-C.), avec le sens de « activité, travail ». Le nom *œuvre* (ou plutôt *uevre* dans sa version d'origine) fut donc féminin en français...

Du moins jusqu'au XVI^e siècle, lorsque les cheveux des grammairiens se piquant de latin se dressèrent sur leur sinciput chenu : *opera* était neutre ! Qu'à cela ne tienne : le masculin et le féminin furent employés concurremment jusqu'au XVII^e siècle. Ce n'est qu'à partir de là que les grammairiens parvinrent, non sans difficulté, à instaurer les distinctions encore en vigueur aujourd'hui ; *œuvre* est donc du genre féminin, excepté dans quelques emplois spécialisés : en architecture (*le gros œuvre, le second œuvre*), dans le domaine artistique (*l'œuvre gravé de Dürer, l'œuvre peint de Picasso*) et dans le vocabulaire des alchimistes (*le grand œuvre*).

D'autres noms furent concernés par ces confusions génériques. Le latin *fulgur* (neutre) a ainsi donné *la foudre* (du pluriel *fulgura* devenu féminin en latin populaire), mais nous avons conservé une trace du masculin dans *un foudre* (de guerre, d'éloquence). De même, *le voile* et *la voile* sont issus du neutre *velum* et de son pluriel *vela* pris pour un féminin.

Preuve, si besoin était, que les « *gender fluids* » ne datent pas d'aujourd'hui...

1. Du moins, pas encore : l'entrée du pronom neutre *iel* (contraction de *il* et *elle*), en 2021, dans le dictionnaire en ligne du Robert pourrait changer la donne...

Pourquoi dit-on *grand-mère*, *grand-chose*, *grand-place* ?

Vous hésitez souvent entre *grand-mère* et *grand'mère* ? Ne vous flagellez pas : les composés formés sur *grand* furent longtemps victimes d'un joli cafouillage grammatico-académique... Tout ça à cause d'académiciens méconnaissant l'histoire du français !

En ancien français, l'adjectif *grant* (devenu *grand*) avait la même forme au masculin et au féminin, tout simplement parce que *grandis* était lui-même épïcène en latin (de même pour les adjectifs *fort*, *mortel* ou *vaillant*¹). Mais, dès le Moyen Âge et jusqu'au XVI^e siècle, le *e* se généralisa au féminin par analogie avec les autres adjectifs en *-e*, comme *bone*, *pauvre* ou *noble*.

Bien que *grant* soit l'un des adjectifs qui aient survécu le plus longtemps sous sa forme épïcène, à partir du XVI^e siècle, ce fut le drame : nos grammairiens crurent que la forme *grand*, qui subsistait dans les composés du type *grand-mère*, provenait de l'élision de *grande*. Ils marquèrent donc cette élision supposée par une apostrophe : c'est ainsi que, à la suite de la *Briefue Doctrine* qui introduisit l'apostrophe en français, l'Académie se mit à écrire *grand'mère*, *grand'messe*, *grand'place*, *grand'chose*, *grand'rue*, alors que les masculins s'écrivaient *grand-père*, *grand-oncle* ! Ces graphies présentant toutefois

une certaine incohérence, les académiciens, gênés aux entournures de leur bel habit vert, ne surent plus trop à quel signe se vouer : dans la première édition du *Dictionnaire* de l'Académie (1694), on trouve, selon les entrées, *grand'mere* et *grand'tante*, *grand-mere* et *grand-tante*, *grandmere* et *grandtante*...

Au XVIII^e siècle, on proposa la suppression du trait d'union : *grand mere*, *grand tante*. Il fallut attendre l'édition de 1935 pour que l'illustre compagnie se décidât enfin à normaliser le féminin : *grand-mère*, *grand-tante*.

Quant au pluriel, la situation n'est guère plus limpide. Après moult revirements, les dictionnaires hésitent toujours : invariabilité de *grand* pour certains (*des grand-mères*), accord aligné sur le masculin pour d'autres (*des grands-pères*, donc *des grands-mères*), cependant que tous écrivent *des mères-grand* !

Qui l'eût cru ?

Le caractère épïcène de *grand* eut une conséquence assez surprenante : le passage du nom féminin *la merci* au masculin. Au Moyen Âge, on disait *une grand merci* (comme *une grand mere*), car ce substantif était issu d'un nom latin féminin : *merces*, *mercedis* (« salaire, récompense », puis « grâce, faveur »). Mais lorsque le féminin *grand* eut été normalisé en *grande*, la forme figée *grand merci* induisit le passage au masculin du nom. C'est ainsi qu'aujourd'hui, nous avons toujours *la merci* (« la pitié »), mais, surtout, *le merci* (« le remerciement »).

1. Ces formes épïcènes ont survécu dans certains noms de lieux, comme *Grandville* ou *Rochefort*, ainsi que dans l'expression *elle se fait fort de* (où *fort* fut ensuite interprété comme étant invariable).

Pourquoi accorde-t-on *grande ouverte et fraîche éclose* ?

POURQUOI ÉCRIT-ON *TOUT ENTIÈRE MAIS TOUTE PETITE* ?

La frontière entre les catégories adjectif et adverbe nous semble aujourd'hui très claire. Oui ?... Elle l'est ?... Vraiment ? Bon, rappelons que l'adjectif qualifie, décrit un nom, tandis que l'adverbe précise le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe. À ce titre, il paraît indiscutable que celui-ci demeure invariable, mais que celui-là s'accorde.

Encore que... Est-ce si limpide que cela ? N'hésitez-vous jamais entre *mettre la barre haut* et *mettre la barre haute* ? Entre *J'ai payé cette voiture très cher* et *J'ai payé cette voiture très chère* ? En réalité, la frontière entre ces deux catégories est assez mouvante et l'on passe de l'une à l'autre par toute une palette de teintes – cinquante nuances de grammaire, pour ainsi dire –, si bien que l'accord ne va pas toujours de soi. Mouvante, cette frontière le fut plus encore dans l'ancienne langue, jusqu'à ce que le puriste XVII^e siècle vînt consacrer le dogme de l'invariabilité adverbiale.

Cela dit, ce dogme s'appuyait sur une inclination de notre langue héritée du bas latin, qui disait *pulchrum legit* (« il lit bien »), tournure que perpétua l'ancien français en usant d'un adjectif invariable. Mais cette invariabilité n'était pas acquise, tant s'en fallait : dès l'ancien français, l'usage tendit à accorder les adjectifs à valeur adverbiale lorsqu'ils modifiaient le sens d'un autre adjectif (*grande ouverte, fraîche éclose*), et ce au moins jusqu'au XVI^e siècle. D'où certaines hésitations, comme *les fenêtres grand / grandes ouvertes, une fleur frais / fraîche éclose* ou l'apparente incohérence qui oppose *des filles nouveau-nés*¹, *des filles mort-nées* à *les premières-nées, les dernières-nées*.

Ces fluctuations entre langue populaire – qui avait tendance à accorder – et norme grammaticale – qui exigea l'invariabilité – expliquent aussi (à défaut de la justifier) la règle légèrement capillotractée présidant à l'accord de *tout* adverbe ; il demeure invariable devant un adjectif féminin commençant par une voyelle ou un *h* muet, mais s'accorde si l'initiale est une consonne ou un *h* aspiré : *tout entière, tout habillée / toute petite, toute honteuse* ! Règle (ou plutôt cote mal taillée) résultant du souhait des grammairiens du XVII^e siècle d'imposer l'invariabilité face à l'usage, qui préférait l'accord. L'Académie elle-même fut tirillée dans les éditions successives de son dictionnaire, n'entérinant la règle actuelle que dans son édition de 1932.

Moralité : tout (ou presque) dans la langue est continuum ; nous devons renoncer aux classifications bien proprement cloisonnées, comme les imagine la grammaire normative dans ses rêves les plus fous : elles ne sont que chimères. On ne passe jamais d'une catégorie à une autre de manière tranchée, de façon abrupte : entre adjectif et adverbe, par exemple, il existe tout un monde de subtiles oscillations, dont les accords

incertains sont les témoins les plus flagrants – oscillations qui participent de la souplesse de la langue et, finalement, lui confèrent sa richesse.

1. Mais certains dictionnaires récents, comme *Le Petit Robert*, acceptent désormais les formes accordées : *des nouveaux-nés, des nouvelles-nées*.

Pourquoi dit-on *j'ai fait*
des erreurs, mais ces erreurs,
je les ai faites ?

Nous touchons ici, pour ainsi dire, à l'emblème même de la grammaire française : mystère, rebondissements, combats sanglants et suspense insoutenable, rien ne manque à ce feuilleton historico-grammatical !

Une fois encore, pour comprendre « comment on en est arrivé là », il sied de remonter jusqu'au latin. Dans sa version classique, celui-ci ne possédait pas de passé composé ; il avait en revanche un temps « synthétique », le parfait, qui équivalait à la fois à notre passé simple et à notre passé composé : ainsi *scripsi* signifiait « j'écrivis » ou « j'ai écrit ».

Toutefois, le latin classique possédait une tournure tout à fait banale formée du verbe *habere* (« avoir ») suivi d'un COD assorti d'un adjectif ou d'un participe : *habeo epistulam scriptam*, « j'ai [en ma possession] une lettre [d'] écrite [par moi ou par quelqu'un d'autre] ». Dans cette formulation, le verbe *habeo* était conjugué au présent et possédait son sens plein.

Mais, dès la fin du latin classique et durant toute la latinité tardive, le verbe *habeo* se vida de son sens et commença de

« s'auxiliariser » ; la périphrase *habeo* + participe passé se figea progressivement pour exprimer une valeur temporelle (une action passée accomplie reliée au présent), ce que nous appelons aujourd'hui le « passé composé » : *habeo epistulam scriptam* se traduit alors par « j'ai écrit une lettre », mot à mot « j'ai une lettre écrite ». L'auxiliaire et le participe constituant une unité figée, celui-ci eut tendance à se rapprocher de celui-là : *habeo scriptam epistulam* (« j'ai écrite une lettre ») ou, avec antéposition du COD, *epistulam habeo scriptam* (« une lettre j'ai écrite », tournure que l'on trouvera fréquemment en ancien français).

En ancien français, la souplesse de la phrase – comme en latin – permet toutes sortes de constructions syntaxiques qui ne sont plus possibles aujourd'hui, puisqu'à partir du XVII^e siècle, la phrase se rigidifia autour de l'ordre sujet-verbe-complément (Voir [chapitre 91](#)), seul agencement « naturel » de la phrase contemporaine. On trouve, par exemple, dans *La Chanson de Roland* (XI^e siècle) :

- auxiliaire + COD + participe : *Guenes li fels ad nostre mort juree* (« Guénelon le félon a juré notre mort ») ;
- COD + auxiliaire + participe : *Li Emperere [...] Cordres ad prise e les murs peceiez* (« L'empereur a pris Cordres et mis les murs en pièces ») ;
- auxiliaire + participe + COD : *Devant Marsilie ad faite sa vantance* (« Devant Marsile il a fait sa vanterie »).

Comme on le voit, l'accord du participe était la norme, quelle que fût sa position dans la phrase. Néanmoins, dès cette époque, la tournure auxiliaire + participe + COD, qui deviendra la nôtre, mais était loin d'être alors la plus fréquente, présentait parfois un participe invariable, lequel devint très vite la règle : *Guenes li fels en ad fait traïsun*

(« Guénelon le félon a fait trahison »). Ne vous laissez pas abuser par ce vieux roublard de Ronsard, qui écrivait au XVI^e siècle dans son plus illustre sonnet :

Mignonne, allons voir si la rose

*Qui ce matin **avait déclose***

Sa robe de pourpre au soleil [...]

Le participe *déclose*, accordé avec son COD *sa robe*, relève ici de la coquetterie littéraire archaisante – ou, sans doute, des contraintes de la versification : il fallait bien que *déclose* rimât avec *rose*...

On voit ainsi se dessiner la règle d'accord qui est encore en vigueur de nos jours (pour combien de temps encore ?) : le participe s'accordait avec le COD antéposé, mais, très tôt, eut tendance à demeurer invariable lorsqu'il suivait.

Cela nécessitait tout de même un petit coup de ménage ; ce fut le poète Clément Marot (1496-1544) qui s'en occupa, dès le retour de son exil italien, dans une épigramme (« À ses disciples ») passée à la postérité :

Enfans, oyez une Leçon :

Nostre Langue à ceste facon,

Que le terme, qui va devant,

Voulientiers regist le suivant.

Les vieilz Exemples je suivray

Pour le mieulz : car a dire vray,

La Chançon fut bien ordonnée,

Qui dit, m'Amour vous ay donnée :

Et du Basteau est estonné,

*Qui dit, m'Amour vous ay donné.
Voilà la force, que possède
Le Femenin, quand il precede.
Or prouveray par bons Tesmoings,
Que tous Pluriers n'en font pas moins :
Il fault dire en termes parfaictz,
Dieu en ce Monde nous a faictz :
Fault dire en parolles parfaites,
Dieu en ce monde, les a faictes.
L'italien (dont la faconde
Passe les vulgaires du Monde)
Son langage a ainsi basty
En disant, Dio noi a fatti.
Parquoy (quand me suys advisé)
Ou mes juges ont mal visé,
Ou en cela n'ont grand science,
Ou ilz ont dure conscience.*

Si Marot n'inventa pas la règle d'accord du participe passé, du moins la définit-il et la formalisa-t-il en se fondant sur l'usage... et sur l'exemple italien¹ – ce qui aurait fait dire à ce taquin de Voltaire (mais le bon mot est sûrement apocryphe) : « Clément Marot a ramené deux choses d'Italie : la vérole et l'accord du participe passé... Je pense que c'est le deuxième qui a fait le plus de ravages ! »

Un siècle plus tard, ce fut Claude Favre de Vaugelas (1585-1650), grammairien et académicien influent, qui assit la règle

marotique en instaurant la prescription quasi dogmatique de l'accord du participe passé avec l'objet antéposé. C'est encore une fois le sieur de Vaugelas qui le premier se prit à ce petit jeu-là².

Les siècles suivants virent les grammairiens successifs enfoncer le clou – et rajouter même d'autres clous, en finissant à l'extrême, créant des cas d'accord tous plus byzantins, multipliant les exceptions et les cas particuliers à plaisir...

Toujours est-il que, quoi qu'en disent ses fossoyeurs (qui dansent déjà sur sa tombe), la règle d'accord avec le COD antéposé a survécu vaille que vaille depuis le Moyen Âge. Ce n'est sans doute pas dû au hasard. Cet accord répond en effet à un profond mouvement de la langue : il est inscrit dans l'ADN du français depuis la formation du passé composé et, en outre, correspond à la séquence syntaxique du français qui veut que le « donneur d'accord » (le nom) précède le « receveur » (l'adjectif, le participe). Dans ce cadre-là, l'accord du participe passé avec le COD antéposé obéit bien à une certaine logique du français.

Continuons donc à pratiquer (joyeusement) cet accord... et laissons la vérole à ses contempteurs !

1. Notons que l'italien, au moins dans la langue courante, n'a conservé cet accord que dans les cas où le COD antéposé est un pronom de la 3^e personne : *la pizza, l'ho mangiata* (« la pizza, je l'ai mangée »), mais *la pizza che ho mangiato* (« la pizza que j'ai mangée »), *il professore ci ha visto* (« le professeur nous a vu[e]s »).

2. Il méritait bien une paire d'alexandrins, non ?

Pourquoi dit-on *des erreurs, j'en ai fait* ?

Parmi les abstruses arguties – ou les exquises subtilités, tout dépend du point de vue – qui ont jalonné l'histoire du participe passé depuis Clément Marot, il en est une qui a fait couler beaucoup d'encre (et de bière – voir plus loin). Pourquoi diantre doit-on dire *Ces erreurs, je les ai faites* et *les erreurs que j'ai faites*, mais *Des erreurs, j'en ai fait* ? Voudrait-on trouver plus contrariant, on ne le pourrait pas.

La règle selon laquelle le participe demeure invariable en présence de *en* COD nous semble assez contre-intuitive. Elle tire pourtant son origine dans les discussions qui ont, du XVII^e siècle à nos jours, tant diverti et récréé des générations de grammairiens apparemment désœuvrés (à moins que quelque querelle conjugale les eût farouchement incités à se venger sur la langue française – mais nous entrons là dans un domaine qui n'est pas le nôtre : la psychanalyse). C'est l'abbé d'Olivet (1682-1768), académicien plutôt progressiste et, surtout, précepteur d'un certain Voltaire, qui régla l'accord du participe avec *en*, à la suite des épigones de Vaugelas : si l'on écrit *des erreurs, j'en ai fait*, c'est parce que, selon lui, ce pronom *en* n'est pas vraiment un COD, mais plutôt un complément d'objet indirect (*en* contient la préposition *de*).

Cette analyse a fait florès jusqu'à nos jours. Au XIX^e siècle, Littré expliquait : « *En* joue toujours le rôle de complément indirect, puisqu'il contient virtuellement la préposition *de* : voyez *ces fleurs* ; *en avez-vous cueilli* ? c'est-à-dire : avez-vous cueilli une part de ces fleurs ? En conséquence, le participe passé qui le suit reste invariable, parce que *en* auquel il se rapporte n'a par lui-même ni genre ni nombre. » Ellipse de la préposition *de*, statut « neutre » du pronom *en* : voilà qui est largement suffisant pour bloquer l'accord. Et Grevisse (suivi de son beau-fils André Goosse) de surenchérir, au XX^e siècle, dans une superbe pirouette à en faire pâlir de jalousie des gymnastes soviétiques : « Quand l'objet direct est le pronom personnel *en*, le participe reste d'ordinaire invariable. [...] *En* est senti comme un pronom personnel un peu particulier : il correspond à un syntagme introduit par *de* (même si ce *de* est, dans le cas présent, un article partitif). » Si *de* est ici un article partitif, on n'a pas plus affaire à un COI : pourquoi laisser le participe invariable ? Le serpent grammatical se mord ici joyeusement la queue...

Le problème est le statut grammatical de *en*, que les grammairiens peinent à définir depuis Vaugelas : est-il pronom ? Sans nul doute : il remplace un groupe nominal. Est-il adverbe ? Oui, aussi. Les amateurs de grammaire et de chewing-gums (qui ne doivent pas être si nombreux, avouons-le) diront volontiers qu'il est « bigoût » : une saveur pronom, une saveur adverbe. Et c'est ce statut si particulier qui a engendré – et engendre encore – tant de débats... Après tout, dans la phrase *J'ai bu de la bière*, le groupe nominal *de la bière* est bel et bien COD (*de* n'a ici que l'apparence d'une préposition) ; du reste, on accordera le participe dans *J'ai bu de la bière qu'on m'avait servie* ; pourquoi, dès lors, ne pas l'accorder dans *De la bière, j'en ai bu* ?

Je livre à votre sagacité ces considérations enivrantes. Songez-y, la prochaine fois que vous commanderez une mousse au bistro du coin : votre plaisir zythologique n'en sera que plus intense... ou pas.

Pourquoi se sont-ils *rencontrés*,
parlé, plu, aimés, disputés, menti,
nui, quittés ?

Dans les contrées les plus reculées du pays de Grammaire est une haute tour presque inaccessible : la tour des Verbes Pronominaux. On gagne son sommet, perdu dans les nuages, par un escalier très étroit, raide et en colimaçon. Mais lorsque l'on y parvient, le panorama sur la Grammaire est à couper le souffle : à perte de vue, ce ne sont que COD primesautiers, COI folâtres et compléments circonstanciels luxuriants... Mais que de chemin parcouru, que d'embûches, que de mésaventures pour en arriver là !

En ancien français, l'accord du participe avec le sujet était la règle et resta fréquent jusqu'au XVII^e siècle. On trouve, par exemple, chez Corneille : « Nous nous sommes *rendus* tant de preuves d'amour » (*Méliste*, 1633).

Jusqu'à ce que – le voyez-vous venir, avec sa barbichette et ses moustaches en croc ? – Vaugelas vînt y mettre son grain de sel grammatical : il traita ainsi de quelques cas particuliers, dont certains accords du participe des verbes pronominaux (pas toujours accordés comme nous le faisons aujourd'hui, du reste). Mais tout au long du XVII^e siècle, l'accord prévalut en

toutes circonstances : « Ils se sont *donnés* l'un et l'autre une promesse de mariage » (Molière, *L'Avare*, 1668).

Ce fut ce bon abbé d'Olivet qui théorisa, non sans une certaine logique, la règle d'accord : il avait bien senti que, dans le cas des verbes pronominaux, l'auxiliaire *être* est mis pour *avoir* (*elle s'est lavée* = *elle a lavé elle-même*) ; par conséquent, la règle qui valait pour le participe employé avec *avoir* s'appliqua aux verbes pronominaux : *elle s'est lavée* (*se* est le COD antéposé) / *elle s'est lavé les cheveux, ils se sont souri, elles se sont plu* (*se* est COI, l'accord est impossible).

Les grammairiens du XIX^e siècle poliront, affineront, peaufineront la règle en introduisant par exemple les verbes pronominaux dont le pronom réfléchi est inanalysable, notamment les verbes dits « essentiellement pronominaux » (ceux qui n'existent pas sans le pronom réfléchi : *s'abstenir, s'agenouiller, se souvenir...*) ou les verbes « de sens passif » (*mes livres se sont bien vendus*¹) : le participe s'accorde avec le sujet, car le pronom réfléchi n'est ni COD ni COI – on ne sait pas trop ce qu'il est, d'ailleurs : une espèce de fantôme grammatical hantant le verbe... On distingue ainsi :

– *Ils se sont servi du gâteau dans une assiette. / Ils se sont servis du gâteau comme projectile.*

– *Elles se sont manquées de peu. / Pendant le confinement, elles se sont beaucoup manqué.*

– *Le Grec et le Latin se sont parlé très longtemps. / Le grec et le latin se sont parlés très longtemps.*

Voilà donc ce qu'une longue lignée de grammairiens, d'abord intuitifs, puis rationalistes, enfin technicistes, a produit en termes d'accord du participe, grâce à leur encéphale tourmenté...

1. Ce qui est, bien entendu, un mensonge éhonté.

PARTIE 3

OÙ IL EST « QUESTIONS »
DE CONJUGAISON

Pourquoi y a-t-il tant de verbes en *-er...* et beaucoup moins en *- ir* et *-re* ?

Si le français possède trois groupes de verbes, le latin, quant à lui, en avait cinq, qui correspondaient à la voyelle présente dans différentes formes, notamment à l'infinitif ; ainsi les verbes en *-are* (les plus nombreux et réguliers) appartenaient à la 1^{re} conjugaison : *cantare* (« chanter »), *portare* (« porter »), *volare* (« voler »)... Terminaison que l'italien (fille la plus fidèle à sa mère) a conservée telle quelle : *cantare, portare, volare...*

Ces verbes portaient l'accent tonique sur le *a* (*cantàre, portàre, volàre*), ce qui affaiblit le *e* final, lequel résista vaillamment, avant de s'effacer au VII^e siècle – et l'on obtient les formes des infinitifs espagnols : *cantar, portar, volar*.

Mais la langue française (fille prodigue et pas toujours reconnaissante) ne s'arrêta pas en si bon chemin : tout lui fut bon pour s'éloigner de sa mère. La voyelle *a* en position finale aboutit à *e* autour du VII^e siècle (après un petit passage par la diphtongue « aé ») : *porter* se prononça d'abord « portèr », puis « portér » vers le XI^e, et enfin « porté » (après amuïssement du *r*, voir [chapitre 16](#)).

Quant aux verbes en *-ir* et *-re*, ils viennent des autres conjugaisons latines, avec, très souvent, pour les verbes du 3^e groupe, d'importantes modifications dues aux aléas de la phonétique : *resolvere* > *résoudre* ; *legere* > *lire* ; *bibere* > *boire* ; *colligere* > *cueillir*, etc. Aléas qui, reconnaissons-le, leur confèrent ce petit charme particulier...

Pourquoi écrit-on *tu aimes*, *tu vas* avec un *s* ?

Terminaison ô combien emblématique de la conjugaison française, tout ensemble omniprésente et sournoise dans son infrangible mutité, le *s* de la 2^e personne du singulier se rencontre dans tous les verbes au présent de l'indicatif (hormis les trois *x*, voir [chapitre 40](#)).

En latin (encore et toujours lui !), le *-s* était déjà la désinence de 2^e personne : *amas* (« tu aimes »), *habes* (« tu as »), *legis* (« tu lis »)... Mais en latin, c'était bien pratique : ce *s* se prononçait ! Il se maintint en ancien français, à l'écrit, mais aussi dans la prononciation : *chantes* fut prononcé « tchantes » [tʃãtɛs], puis « chante » [ʃãtɛ] à partir du XIII^e siècle et enfin « chant' » [ʃãt] (du moins dans la moitié nord de la France).

Pourquoi ce *s* s'est-il conservé si longtemps à l'oral ? Tout simplement parce que l'ancien français, à l'instar du latin, n'utilisait pas forcément les pronoms personnels sujets ; seule la terminaison indiquait alors la personne : *chant* (« je chante »), *chantes* (« tu chantes »), *chante* (« il/elle chante »), *chantent* (« ils/elles chantent »). Au demeurant, l'effacement à l'oral des finales rendit ces formes homonymes ; cela favorisa l'emploi obligatoire des pronoms sujets *je*, *tu*, *il/elle*, *ils/elles* en français... Ce qui n'est pas le cas dans les autres langues

romanes, où leur présence marque une insistance : espagnol *yo te quiero*, italien *io ti amo* (« moi, je t'aime »).

Quoi qu'il en soit, et si l'on revenait à la prononciation médiévale ? Ne serait-ce pas *la* solution pour éviter tous ces *s* finals lâchement abandonnés au bord des routes de la conjugaison ?

Pourquoi écrit-on *mange, prie, aime et cueille le jour sans s* ?

Si le *s* final du présent de l'indicatif a tout de la limpide évidence étymologique, il n'en va pas de même de son absence à l'impératif, au 1^{er} groupe ainsi que dans *va* et quelques verbes du 3^e groupe : *cueille, ouvre, couvre, offre, souffre* (soit dit en passant, n'est-il pas effroyable – car un brin sadique – d'ordonner à quelqu'un de souffrir : « Allez, souffre ! » ? Tout aussi effroyable qu'il est poétique d'inviter à cueillir : « Cueille ! Mais cueille le jour, je te dis ! »). Cette absence du *s* est tellement forte qu'elle en devient... présence. Présent, d'ailleurs, le *s* le fut à certaines époques... Mais reprenons dans l'ordre.

Un premier ensemble de verbes, très sages et de loin les plus nombreux, ont perpétué l'héritage du latin, dans lequel l'impératif se formait sans *s* : *ede* (mange !), *ora* (prie !), *ama* (aime !). Cette règle valait pour tous les verbes latins : *fac* (fais !), *fini* (finis !), *lege* (lis !), *veni* (viens !)... Or, en français, nous avons bien un *s* pour terminaison dans tous ces verbes... en français moderne et contemporain, du moins !

Car au Moyen Âge, point de *s* final : *boi !, croy !, di !, escri !, vien !*, etc. Ce n'est pas tout à fait vrai : certains verbes possédaient un *s* d'origine, tels *finis* (du latin tardif *finisce*, qui

perdit sa finale *-ce*), *plaiz*, *taiz* (écrits ensuite *plais*, *tais*), *crois* (de *cresce* « croïs ! »), *connois* (de *cognosce*). En outre, de nombreuses formes d'impératif à la 2^e personne du singulier étaient identiques à celles de la 1^{re} personne du présent de l'indicatif, lesquelles se terminaient par un *s*.

Ainsi, vers la fin du XIII^e siècle, cette double action analogique contamina les autres verbes, qui se mirent à s'écrire avec un *s* final. Certes, cela ne se fit pas en un jour : jusqu'au XVII^e siècle, nos impératifs du 2^e et du 3^e groupe oscillèrent, vacillèrent, hésitèrent... Mais petit à petit, le *s* s'imposa et, en 1647, notre cher Vaugelas ne tolérait plus sans *s* que les formes *voy*, *connoy*, *tien*, *vien*, *fuy*. Ce qui n'empêcha pas certains de nos grands classiques de conserver des impératifs sans *s*, souvent à la clausule (sans doute pour des raisons de « rime à l'œil ») :

Dans sa cour, dans son cœur, dy -moy ce qui se passe.

Racine, *Andromaque*

Fais donner le signal, cours, ordonne ; et revien

Me délivrer bientôt d'un fâcheux entretien.

Racine, *Phèdre*

Va-t-en jusqu'à la poste, et voi ;

Je ne sais quel paquet qui doit venir pour moi.

Molière, *L'Étourdi*

Mais il y a plus : à partir du XIII^e siècle, ce *s* analogique se glissa même à la fin des verbes du 1^{er} groupe : *devines*, *pardonne*, *nommes*, trouve-t-on çà et là... Et on le rencontre tout particulièrement devant un mot commençant par une voyelle : *Si consideres et regarde*, / *Moult aprendras, se y prens garde*, écrit ainsi Christine de Pizan, au début du

xv^e siècle. C'est ce fameux emploi du *s* qui s'est conservé devant les pronoms *en* et *y* : *vas-y*, *cueilles-en*.

Ce *s* si serpentifère s'est donc amusé, au fil des siècles, à sinuer, à s'insinuer à la fin de nos impératifs, quel que soit leur groupe. Aussi, si vous vous évertuez à l'accrocher à la fin de vos verbes, soyez conscient(e) que vous avez quelques siècles de retard... ou que vous êtes avant-gardiste !

Qui l'eût cru ?

Il existe quatre traîtres à leur mode dont le radical, issu du subjonctif, est venu s'installer, toute honte bue, à l'impératif : *avoir*, *savoir*, *vouloir* et *être*, qui donnent *aie* (jadis *aies*), *sache* (jadis *saches*), *veille* (jadis *veilles*) et *sois* (jadis *soies*, forme qui perdit son *e*, mais conserva son *s* !)

Pourquoi dit-on *je finis*,
tu grandis, mais *nous finissons*,
vous grandissez ?

Les verbes que l'on classe traditionnellement dans le 2^e groupe ont pour particularité bien connue de présenter une espèce de suffixe *-iss-* à certaines formes, comme au pluriel du présent de l'indicatif (*finissons*, *finissez*), à l'imparfait (*finissais*), au participe présent (*finissant*). Cet élément est intéressant à plus d'un titre, car, s'il s'explique une fois de plus par le latin, il peut nous faire remonter encore plus loin dans le temps : jusqu'à l'indo-européen, arrière-arrière-grand-mère du français, langue dont nous n'avons aucune trace, mais dont les linguistes parviennent à reconstituer un certain nombre de racines. Elle serait à l'origine de presque toutes les langues européennes (hormis le basque, le finnois et le hongrois), ainsi que de certaines langues asiatiques (persan, hindi...).

En indo-européen, donc, il existait un suffixe *-sko* qui exprimait une action dans son commencement ou sa progression – dans le délicieux jargon des linguistes, ça donne « morphème inchoatif » (essayez autour de vous, vous verrez, ça vous a un certain lustre). Ce suffixe, on le retrouve en grec, mais aussi en latin dans les verbes en *-scere*, comme *cognoscere* (« apprendre à connaître »)¹, *convalescere*

(« recouvrer la santé »), *florescere* (« commencer à fleurir ») ou le très joli et pileux *imbarbescere* (« devenir barbu »).

Ce suffixe nous a légué deux formations. Tout d'abord, le suffixe *-escent* (« qui devient »), hérité du participe présent des verbes latins : *adolescent* (« qui devient adulte »), *convalescent* (« qui devient en meilleure santé »), *déliquescent* (« qui devient liquide »), *effervescent* (« qui devient bouillonnant »), *érubescant* (« qui devient rouge »), *obsolescent* (« qui devient obsolète »), *rarescent* (« qui devient rare »)...

Mais, surtout, il se cache discrètement derrière notre suffixe *-iss-*. La plupart des verbes du 2^e groupe proviennent ainsi des verbes en *-iscere*, où l'élément *-isc-* a abouti à *-iss-* : *finiscimus* a donné *finissons*. Cependant, au singulier, la voyelle finale s'est amuïe : *finisco* > ancien français *fenis* > *je finis* ; *finiscit* > *fenist* > *il finit* (avec disparition du *s* sans qu'il laisse de trace). En passant, on notera que nos cousins italiens, pas du tout contrariants, ont procédé à l'exact opposé du français : *finisco, finisci, finisce, finiamo, finite, finiscono*. C'est que l'existence, en latin tardif, de deux infinitifs *finire/finiscere, florire/florescere*, a favorisé la confusion entre formes classiques et formes inchoatives...

Résultat : quelque 300 verbes français se conjuguent sur ce modèle, dont plusieurs n'ont étymologiquement rien à voir avec le suffixe latin *-sc-*, notamment certains verbes d'origine germanique : *choisir, fournir, guérir, saisir, haïr*. Du reste, au fil des siècles, de nombreux verbes purent hésiter entre le 2^e et le 3^e groupe : *bruire* (*nous bruyons* ou *nous bruissions* ?), *faillir* (*nous faillons* ou *nous faillissons* ?) *ouïr* (*nous oyons* ou *nous ouïssons* ?), *vêtir* (*nous vêtons* ou *nous vêtissons* ?). Il y eut même quelques verbes du 2^e groupe qui ne surent résister aux charmes du 1^{er} : *aveuglir, toussir, puis*²...

1. Si l'on décompose *cognoscere*, on obtient *co-gno-sc-ere* : *gno-* est la racine indo-européenne exprimant la connaissance, comme dans les mots d'origine grecque *agnostique*, *gnome*, *diagnostic*, et qui s'est réduite à *no-* en latin : *notable*, *notoriété*, *noble*, *ignoble*, *noter*, *notoire*, sans oublier le verbe anglais *to know* (« connaître, savoir »)...
2. Même si le verbe y était mal conjugué, le film *Les Visiteurs* avait eu une bonne intuition en faisant dire à Christian Clavier : « Ça puire ! »

Pourquoi dit-on *je hais*, mais *nous haïssons* ?

Jusqu'au XVI^e siècle, le verbe *haïr* existait aussi sous une forme plus ancienne : *hayer*. Au présent de l'indicatif, cet infinitif avait pour conjugaison : *je hai*, *tu hais*, *il hait*, *nous hayons*, *vous hayez*, *ils haient*. Quant à la forme *haïr*, elle était due à l'analogie avec les verbes comme *finir* et se conjugait : *je haïs*, *tu haïs*, *il haït*, *nous haïssons*, *vous haïssez*, *ils haïssent*. Connaissant les excentricités de notre langue et les facéties de nos érudits, on imagine aisément que ce qui devait arriver arriva : les deux conjugaisons entrèrent en concurrence, jusqu'à ce qu'une paire de grammairiens – Vaugelas¹ et Ménage, pour ne pas les nommer – décidât au XVII^e siècle que le singulier devait se conjuguer sur les formes sans hiatus (*je hais*, *tu hais*, *il hait*), tandis que le pluriel conserverait ledit hiatus (*nous haïssons*, *vous haïssez*, *ils haïssent*).

Notons que nos cousins de la Belle Province disent encore au présent *j'haïs* (avec *h* muet), *nous haïssons*. En français de France, si Ronsard, Du Bellay ou Montaigne (on a vu pire) écrivaient encore *je haïs*, cette forme n'est plus de nos jours que du passé simple – allez, ressuscitons pour un instant ce mort-vivant de la conjugaison, vous en mourez d'envie : *je haïs*, *tu haïs*, *il haït*, *nous haïmes*, *vous haïtes* (sans

circonflexe : on n'allait pas non plus superposer un circonflexe et un tréma, la folie orthographique a ses limites), *ils haïrent*.

Cette absurdité fut entérinée par l'Académie dès 1694. Et, inconscients que nous sommes, nous la pratiquons toujours au XXI^e siècle... Hormis, peut-être, ceux qui, bienheureux, auraient choisi de demander l'asile grammatical au Québec.

1. Dans le texte : « Au pluriel, il faut conjuguer comme nous l'avons dit, et non pas *nous hayons, vous hayez, ils hayent*, comme font plusieurs, mesme à la cour, et très-mal. » Et pan sur le bec (poudré) des nobles courtisans !

Pourquoi dit-on *je vais, j'allais, j'irai* ?

Le verbe *aller* du latin classique était, d'une part, irrégulier (fait rare en latin), et d'autre part, d'une constitution phonique pour le moins chétive : *eo, is, it* au présent, *ire* à l'infinitif, *i* à l'impératif. Cela peut expliquer la franche désaffection des langues romanes pour ces formes maigrichonnes et le recours à d'autres verbes plus charpentés.

En français, le verbe *aller* est ainsi fabriqué de bric et de broc à partir de trois verbes latins différents. Tout d'abord, *ire*, le « vrai » et beau verbe du latin classique, a été gardé uniquement au futur et au conditionnel (*j'irai, j'irais*).

Ensuite, nous avons utilisé le verbe *vadere* (« errer, marcher ») – rappelez-vous le fameux *Vade retro, Satanas !* ou le titre du roman *Quo vadis ?* – pour les formes de présent *je vais, tu vas, il va, ils vont* et à l'impératif *va*. Nous avons formé aussi d'autres mots à partir de ce verbe, comme *évader, invasion* ou *envahir*.

Enfin, la racine *all-*, la plus fréquente en français, pose quelques problèmes étymologiques : on s'accorde généralement à y voir une évolution du latin *ambulare* (« marcher, se promener »), qui a donné aussi le très hippologique *ambler*, ainsi que *ambulance, ambulatoire*,

déambuler, somnambule, noctambule et funambule.
Néanmoins, les historiens de la langue s'expliquent assez mal l'évolution de *ambulare* en *aller*, phonétiquement impossible... Mais, avec des verbes aussi courants et donc malmenés quotidiennement par des millions d'appareils phonatoires, toutes les folies phonétiques ne sont-elles pas permises ?

Voilà donc un bien bel exemple de supplétisme verbal. (Oui, ça fait toujours classe de finir sur une petite cuistrerie.)

Pourquoi dit-on *tu meurs*, mais
vous mourez ?

**ET AUSSI *TU VIENS* MAIS *VOUS*
VENEZ, *TU BOIS* MAIS *VOUS*
BUVEZ ?**

On n'insistera jamais assez sur un phénomène très abstrait, voire invisible à nos oreilles de Français : l'influence de l'accent tonique latin sur l'évolution phonétique des mots français.

Ladite influence joue à plein dans les formes verbales et, surtout, dans les alternances de radical entre le singulier et le pluriel : ainsi de *tu meurs* / *vous mourez*. En latin tardif, on conjugait *moris/moritis*, mais l'accent tonique ne portait pas sur la même syllabe (*móris*, mais *morítis*), ce qui a entraîné quelques perturbations phonétiques. Au singulier, le *o* accentué était en position de force, affaiblissant la syllabe suivante, d'où l'effacement du *i*. De surcroît, ce *o* était bref : il s'est d'abord ouvert puis s'est diphtongué en *ue* (*muers*) avant de se réduire à *eu* (*meurs*). En revanche, le *o* de *moritis* n'était pas accentué : il s'est maintenu en se fermant jusqu'à aboutir à *ou* : *morez* puis *mourez*. Cette évolution explique d'autres alternances de radical : *peux/pouvez*, *veux/voulez*, *meus/mouvez*...

Finalement, presque toutes les « irrégularités » concernant les verbes du 3^e groupe peuvent s'élucider à l'aune de ces changements phonétiques provoqués par nos capricieux appareils phonatoires – à notre insu, bien sûr.

Prenons encore deux exemples, car je ne vous sens pas tout à fait convaincu(e)... Si ? Bon, d'accord, mais examinons-les quand même, juste pour le plaisir – oui, oui, le plaisir.

Tout d'abord, l'alternance *vien-/ven-*. Dans la forme latine *venis*, le *e* était bref et accentué : il s'est diphtongué dès le III^e siècle en *-ie-*, ce qui a donné *viens*. À l'inverse, dans la forme de pluriel *venitis*, l'accent portait sur le premier *i* : le *e* est resté tel quel et nous conjugons ainsi *venez*.

Enfin, l'alternance *boi-/buv-*. Au singulier, deux phénomènes se sont produits : d'une part, le premier *i*, accentué et bref, se diphtongua en *ei* (*bei-*). D'autre part, le second *b* se prononça [β] (qui répond au doux nom de « spirante bilabiale », c'est-à-dire le son à mi-chemin entre [b] et [v], comme dans l'espagnol *saber* ou *avogado*), puis [v] : *beivs*. Par la suite, le *v* (sonore) s'assourdit devant le *s* (sourde). Enfin, *beifs* se différencia en *boifs*, avant que le *f* ne disparût devant *s* : *tu bois*. En revanche, *bibitis* (« vous buvez ») connut une évolution tout autre : le premier *i*, inaccentué, s'affaiblit en *e* et notre fameux *b* devint *v*. Jusqu'au XVI^e siècle, on trouva ainsi *vous bevez*. À cette période, les deux consonnes labiales *b* et *v* encadrant le *e* eurent sur lui une influence fermante, qui le poussa à devenir *u* : ainsi est-on parvenu finalement à la forme *vous buvez*... Ouf !

Ça va, vous suivez toujours ? Les joies de la phonétique historique ne vous ont pas encore transporté(e) jusqu'au nirvana linguistique ? Non ? Alors, je ne peux plus grand-chose pour vous...

Qui l'eût cru ?

Nous qui nous plaignons souvent de la complexité de la conjugaison du présent de l'indicatif, nous devrions jeter plus souvent un œil à celle de l'ancien français ! Tout étant relatif, je crois que nous serions les plus heureux des humains et savourerions nos verbes actuels si doux et si sages. Car, dans l'ancienne langue, les alternances de radical (sans même parler des terminaisons) concernaient un nombre de verbes autrement considérable, y compris dans des verbes appartenant aujourd'hui au 1^{er} groupe – ce phénomène étant toujours dû à l'accentuation latine et aux évolutions phonétiques subséquentes. Quelques exemples ?

– Le verbe *peser* faisait *tu poises* / *vous pesez* (le radical *poi-* a été conservé dans le nom *poids*).

– *Amer* (*aimer*) faisait *tu aimes* / *vous amez* (le radical *am-* se retrouve dans le nom *amant*).

– *Esperer* faisait *tu espoires* / *vous esperez* (*espoir-* a survécu dans le nom *espoir*).

– *Plorer* (*pleurer*) faisait *tu pleures* / *vous plorez* (que l'on retrouve dans *éploré*, *déploration*, *implorer*...).

– *Ovrer* (*œuvrer*) faisait *tu uevres* / *vous ovrez* (les deux radicaux nous sont restés : *œuvre* / *ouvrage*, *ouvrier*, un jour *ouvré* – rien à voir avec *ouvrir* !).

– *Prover* (*prouver*) faisait *tu prueves* / *vous provez* (là encore, les deux radicaux ont survécu : *prouver*/*preuve*).

Enfin, il existait même quelques verbes surprenants, comme *parler*¹, qui présentait une alternance syllabique : *tu paroles* / *vous parlez*, les deux radicaux ayant été conservés, l'un dans le nom *parole*, l'autre dans le verbe *parler*.

La liste est loin d'être complète ! L'on comprend dès lors le besoin des locuteurs, au fil des siècles qui suivirent, de simplifier et d'uniformiser certains paradigmes. Alors, franchement, de quoi se plaint-on ?

1. Issu du latin ecclésiastique *parabolare*, du grec *parabolè* « comparaison » : ainsi, *parler*, c'est à l'origine « s'exprimer par comparaison », comme c'est le cas dans les *paraboles* bibliques... La prochaine fois que vous ouvrirez la bouche, songez-y !

Pourquoi dit-on *appeler*, mais *j'appelle* ?

L'accentuation latine a semé bien des troubles dans les paradigmes de conjugaison : en l'occurrence, l'opposition, au présent de l'indicatif, entre d'un côté *j'appelle, tu appelles, il appelle, ils appellent*, et de l'autre *nous appelons, vous appelez*, sans oublier l'infinitif *appeler*.

En latin, ces trois dernières formes étaient accentuées sur l'avant-dernière syllabe (qui était longue) *appellámus, appellátis, appelláre*. La syllabe précédente (-*pel-*) était donc atone et très faible : le « è » s'est affaibli en *e* dit « central » (comme dans *le* ou *de*) ; dans la langue contemporaine, il est même caduc et peut ne pas être prononcé : « app'ler », « nous app'lons ».

En revanche, dans les quatre autres formes, l'accent tonique se trouvait sur l'antépénultième syllabe brève (-*pel-*) : *appéllo, appéllas, appéllat, appéllant*. Le son « è » s'est ainsi maintenu : *j'appelle, tu appelles, il appelle, ils appellent*.

Et l'orthographe, alors ? Rappelons d'abord qu'il existe deux façons de noter le son « è » : soit une double consonne (*appelle, terre, fourchette, steppe...*) – éventuellement, deux consonnes différentes : *geste, grecque, perte, exercice* (le son [gz] comptant pour deux) –, soit un accent grave ou

circonflexe (*flèche, bête*). En l'occurrence, même si l'on trouve au Moyen Âge des graphies *apele* et même, plus tard, *appeller*, l'orthographe choisie avec le double *l* a tout d'étymologique : elle fut entérinée par l'Académie à partir de 1694.

En revanche, la vieille dame du quai Conti avait décidé de ne mettre qu'un *l* aux verbes issus de noms en *-el* (devenu *-eau*) : *bourreler* (de *bourrel*), *marteler* (*martel*), etc. Mais une volonté n'est pas toujours suivie d'effet... Et, à partir de 1740, la graphie avec double *l* fut généralisée ; toutefois, certains verbes conservèrent leur *è* (*gèle, martèle...*) et cette situation a perduré jusqu'à nous.

Ultime rebondissement : les *Rectifications* de 1990 prônent le *è* dans tous les verbes en *-eler* et *-eter*, sauf *appeler* et *jeter* – sans doute sont-ils tellement courants et ancrés dans le cerveau des francophones que proposer d'écrire *j'appèle* (orthographe que l'on rencontre jusqu'au XVIII^e siècle) ou *je jète* eût soulevé un vent de révolte !

Résumons : aujourd'hui, nous devons écrire *j'appelle, je jette* (et leurs composés) avec deux *l* ou deux *t*. Tous les autres verbes qui s'écrivaient avec une consonne double peuvent désormais s'écrire avec *è* : *j'empaquette/j'empaquète, tu époussettes/tu époussètes, elle amoncelle/elle amoncèle, ils nivellent/ils nivèlent...* Les irrégularités sont donc devenues la règle et vice versa. Ça va, vous suivez ?

Qui l'eût cru ?

Dans l'orthographe traditionnelle (jusqu'en 1990), quelques verbes avaient donc échappé à la double consonne ; ce sont :

– verbes en *-eler* : *agneeler*, *celer* (et ses composés *déceler*, *receler*), *ciseler*, *démanteler*, *écarteler*, *s'encasteler*, *geler* (et ses composés), *harceler*, *marteler*, *modeler*, *peler* ;

– verbes en *-eter* : *acheter*, *bégueter*, *corseter*, *crocheter*, *fileter*, *fureter*, *haleter*.

Il est même parfois difficile de savoir quel était le modèle de conjugaison de certains verbes, tant les dictionnaires se contredisaient avant la réforme de 1990 : *je caquète* (*Petit Robert*), mais *je caquette* (*Petit Larousse*, *Grand Robert...*).

Pourquoi dit-on *je peux*, mais *puis-je* ?

Encore un bel exemple de changement phonétique provoqué par l'accentuation latine... Le verbe *possum* (« je peux ») était l'un des rares irréguliers de la conjugaison latine. En latin vulgaire, son infinitif *posse* fut régularisé et refait, sur le modèle de *habere* (« avoir »), en *potere* (qui évolua en ancien français en *poeir*, puis *pooir*, *pouvoir* et enfin *pouvoir*).

Quid de la première personne ? Le latin *possum* avait donné en Gaule du Nord *possyo*, dont le premier *o* se diphtongua en *uo* avec apparition d'un *y*, avant d'aboutir à *ui*, après quelques étapes phonétiques pas piquées des hannetons (comme dans *nocte* qui a donné *nuit*) ; la dernière syllabe, non accentuée, s'effaça et l'on obtint *puis*.

Mais dès l'ancien français, on assista à un alignement de la conjugaison de *pouvoir* sur *vouloir*, ainsi que, sans doute, à une analogie avec les autres formes du singulier (*pues*, *peus*, *peux* et *puet*, *peut*) : à partir du *xvi*^e siècle, *je puis* commença d'être concurrencé par *je peux*, forme qui s'est peu à peu imposée (quoique notre cher Vaugelas, au *xvii*^e siècle, préférât évidemment *je puis*). Dans la troisième édition de son *Dictionnaire*, en 1740, l'Académie précisait joliment : « *Je puis*, (La conversation & la poésie souffrent *je peux*) ». Il fallut

attendre le xx^e siècle pour qu'elle devînt majoritaire et évinçât sa rivale.

Toutefois, la forme *puis* existe toujours en français contemporain et se maintient vaille que vaille : elle peut s'employer par volonté d'archaïsme ou d'afféterie (*Je ne puis rien pour vous*). Mais, surtout, elle est demeurée obligatoire, sans doute pour des raisons d'euphonie, lorsque le pronom sujet est postposé : *Aussi puis-je vous l'avouer ; Puis-je vous voir une minute ?*

Survivra-t-elle encore longtemps ? Rien n'est moins sûr : la tendance à former des phrases interrogatives en copiant l'ordre de la phrase déclarative (*Je peux vous voir un instant ?*) s'étend de plus en plus. Notre *puis* est donc une espèce menacée...

Pourquoi n'y a-t-il
pas de *d* à *je résous, je dissous,*
j'absous ?

**ET POURQUOI Y EN A-T-IL
UN À *JE COUDS, JE MOUDS* ?**

Si l'on devait établir un classement des bizarreries agaçantes de notre conjugaison, nul doute que l'absence de *d* dans *je résous* serait sur le podium... Pourtant, à considérer l'histoire des verbes en *-soudre*, cette absence est tout à fait logique.

En latin, les trois verbes *absolvere, dissolvere, resolvere* étaient formés sur la racine *solv-*, que l'on retrouve dans *solvant* ou *solvable*. En ancien français, *absolvere* avait abouti à *assolre* (après effacement de la syllabe *-ve-* inaccentuée).

Or, que se passa-t-il ? Essayez de prononcer vite et plusieurs fois *assolre*. L'entendez-vous ? Un *d* apparaît à l'oral, malgré vous, vous ne vous pouvez l'empêcher : la séquence *-lr-* devient *-ldr-*. Ce surgissement d'une consonne non étymologique entre certaines lettres porte le joli nom d'épenthèse : ce phénomène est fréquent et explique l'apparition d'un *d* : *cinerem* > *cenre* > *cendre* ou *ponere* > *ponre* > *pondre* ; ou l'apparition d'un *b* : *numerus* > *nomre* >

nombre ; *camera* > *chamre* > *chambre* ; il rend compte aussi des oppositions du type *endre/incinérer* ou *humble/humilité*.

Ainsi naquit ce *d* si problématique ! Mais, bien sûr, cette épenthèse ne se produisit qu'à l'infinitif : *assolre* > *assoldre*, puis *assoudre*, et enfin *absoudre* (après réintroduction du *b* étymologique). Dans le reste de la conjugaison, point de *d* épenthétique : *j'assolz*, *tu assolz*, *il assolt*, devenus *j'absous*, *tu absous*, *il absout* ; au pluriel : *nous assolons*, *vous assolez*, *ils assolent*, devenus, après réfection savante, *absolvons*, *absolvez*, *absolvent*.

Voilà donc un mystère résolu... mais qui en amène un autre : qu'en est-il de leurs rivaux en *-oudre*, *coudre* et *moudre*, qui ont gardé le *d* dans leur conjugaison (*je couds*, *tu couds*, *il coud*) ? Le latin classique *consuere* avait donné *cosere* en latin populaire, lequel aboutit à *cosre* et, après épenthèse, à *cosdre*, devenu *coudre*. De même : *molere* > *molre* > *moldre*, avec *d* épenthétique¹. *A priori*, donc, tout s'est déroulé comme pour notre trio en *-soudre*...

Certes. Mais c'était sans compter sur l'action analogique : le *d* présent à l'infinitif a été étendu à tout le singulier : les médiévaux *je cous*, *tu cous*, *il coust*² sont devenus *je couds*, *tu couds*, *il coud*. De même : *je muel*, *tu meus*, *il meu(l)t* ont donné finalement, après bien des péripéties, *je mouds*, *tu mouds*, *il moud*. Au regard de l'histoire, ce sont donc ces deux verbes qui se révèlent « fautifs », tandis que leurs faux jumeaux en *-soudre* sont tout à fait logiques... Ah ! les terribles soubresauts de l'histoire...

Qui l'eût cru ?

L'épenthèse (qui, je dois l'avouer, est l'un de mes péchés mignons phonétiques – chacun ses petites manies) explique aussi les formes de futur de *tenir* et *venir* : *venrai* > *vendrai*, refait en *viendrai* par analogie avec le présent.

De même, les futurs de *valoir*, *vouloir* : *valra* > *valdra* > *vaudra* ; *volrai* > *voldrai* > *voudrai*.

Ne sont-elles pas magnifiques, nos épenthèses ?

1. Le radical *mol-* explique la bizarre conjugaison du pluriel : *nous moulons*, *vous moulez*, *ils moulent*. Il se retrouve aussi dans *moulin* et *moulu*.
2. On trouve aussi d'autres formes médiévales, notamment chez Chrétien de Troyes : *je keus*, *tu keus*, *il keut* ; formes qui ont été conservées en picard : *keuds*, *keuds*, *keud*.

Pourquoi la terminaison de la 2^e personne du pluriel est- elle *-ez*...

... SAUF DANS *VOUS DITES* *ET VOUS FAITES* ?

Et si ce qui ressemble à des exceptions ostracisées, bannies, exilées dans les lisières de l'usage méritait d'être réhabilité pour sa fidélité à la réalité étymologique ? Oui, je sais, c'est un peu sentencieux et grandiloquent, mais il n'en fallait pas moins pour évoquer le destin de ces deux formes mal-aimées que sont *vous dites* et *vous faites*¹.

En latin, la terminaison de la 2^e personne du pluriel était *-tis* pour tous les verbes : *Venitis, videtis, vincitis* (« Vous venez, vous voyez, vous vainquez »). La voyelle précédant cette désinence variait selon le groupe auquel appartenait le verbe : *-atis* (*amatis* « vous aimez »), *-etis* (*habetis* « vous avez »), *-itis* (*auditis* « vous entendez »). Mais très tôt en ancien français, « à date pré-littéraire » (traduction : en gros, on ne sait pas quand), la forme issue de *-atis* s'imposa à (presque) tous les verbes.

Mais comment est-on passé de *-atis* à *-ez* ? Le *a*, accentué en latin, rendait la voyelle finale très faible : le *i* s'effaça donc.

Parallèlement, au VI^e siècle, le *a* se diphtongua en « aè » avant de se simplifier en « è » puis de se fermer en « é » : *amatis* donna « amets ». Or, à l'époque, les sons [ts] et [dz] (que l'on appelle entre phonéticiens de bon aloi « des affriquées ») furent notés *z* à la finale des mots par les copistes : ainsi, *vous aimez* s'écrivait *amez* (prononcé [ãmets] « an-mèts »). Par la suite, les affriquées (pourtant très riches) se réduisirent à [s] : *amez* se prononça [ãmès], puis devint, après amuïssement des consonnes finales, *vous aimez*.

Et nos deux mal-aimées, alors ? Le latin *dicitis* était accentué sur la syllabe initiale, car le deuxième *i* était bref. La syllabe *-ci-* était donc inaccentuée et très faible ; quant au dernier *i*, il s'affaiblit en *e* : on obtint *dites*. Toutefois, par analogie avec les autres verbes, il n'était pas rare de trouver les formes *vous diez* et même *vous disez* – oui, oui, vous avez bien lu ! Et cette forme, qui nous fait grincer des dents aussi sûrement que les dents d'une fourchette sur une assiette en grès, eût pu triompher, n'eût été l'influence de l'impératif *dites*.

Pour la forme *faites*, même cause, mêmes effets : *fácitis* aboutit à *faites*, en concurrence là encore avec d'autres formes, *fasez*, *faisez* – cette fois, ce n'est plus la fourchette, mais les ongles crissant sur le tableau...

Qui l'eût cru ?

Le z final était fréquent dans l'ancienne langue ; il nota d'abord les affriquées, qui se réduisirent à s dès le XIII^e siècle, puis le é fermé : d'où les nombreuses hésitations orthographiques z/s (*filz/fils, decez/décès, marez/marais...*). Le s, amui dès le XVII^e, l'emporta ensuite haut la main.

Le z ne s'est maintenu que dans notre -ez de 2^e personne du pluriel, ainsi que, çà et là, dans quelques mots isolés : *chez* (du latin *casa* « baraque »²), écrit aussi *chés* dès le XVII^e siècle ; *nez* (latin *nasus*) ; *assez* (latin *ad satis*) ; *rez-de-chaussée* (latin *rasus*) ; ou encore l'archaïque préposition *lez* (latin *latus* « côté ») qui ne survit que dans des toponymes... avec les deux graphies possibles (*lez / lès, les*) : *Aulnoy-lez-Valenciennes, Joué-lès-Tours, Marquette-lez-Lille, Villeneuve-lès-Béziers...*

1. N'oublions pas qu'il existe une troisième forme en -tes : *vous êtes* (latin *estis*) ! Mais, bizarrement, celle-ci ne choque personne. Nous sommes sans doute trop coutumiers des excentricités du verbe *être* pour nous en émouvoir...
2. La forme d'ancien français *chiese* donna aussi *chaise*, que l'on ne retrouve plus que dans les noms de villes comme *La Chaise-Dieu* (c'est-à-dire « la maison de Dieu » – rien à voir avec votre *chaise* de cuisine).

Pourquoi écrit-on *asseoir*, mais *je m'assois* ?

ET POURQUOI DIT-ON *JE M'ASSOIS* OU *JE M'ASSIEDS* ?

Parmi les quelque dix mille verbes du français, *asseoir* occupe une place à part et jouit d'une situation bien... assise : celle de l'enquiquineur de service (place pourtant très courue et âprement disputée).

Tout d'abord, cet infinitif *a priori* absurde, avec ce *e* muet que l'on ne trouve nulle part ailleurs dans la conjugaison d'*asseoir*... En réalité, ce *e* n'est pas illogique : il a toujours été là, car *asseoir*, composé de l'archaïque verbe *seoir*, provient du latin populaire *assedere*, lequel a vu son *d* se prononcer d'abord comme le *th* anglais de *the* avant de disparaître : *asseeir*, puis *asseoir*. Ce *e*, que les *Rectifications* de 1990 proposèrent de supprimer (*assoir*), relève donc du vestige étymologique : il n'est pas indispensable¹, mais il n'est pas absurde.

Ensuite, cette double conjugaison : d'un côté en *e* (*j'assieds*, *nous asseyons*, *j'asseyais*, *j'assiérai/j'asseyerai*), de l'autre en

oi (*j'assois, nous assoyons, j'assoiais, j'assoirai*), qui donnerait des crampes aux postérieurs les plus fermes.

Historiquement, les formes en *e* correspondent à l'évolution phonétique : *assié, assiez, assiet* (après diphtongaison du *e* en *ie*, comme dans *pedem > pied*) ; au pluriel : *asseons* (puis *asseions*), *asseez* (puis *asseiez*), *assiéent* (refait en *asseient* d'après les deux autres personnes)². Par la suite, un *d* étymologique fut ajouté au singulier : *j'assieds, tu assieds, il assied*.

Datant à peu près de la même époque, les formes en *oi* ne sont pas étymologiques ni phonétiques : elles furent calquées sur la conjugaison de *voir*... donc sans le *e*, sinon c'eût été moins drôle. Mais elles n'eurent point l'heur de convenir à la plupart des grammairiens ni à l'Académie, qui ne les intégra qu'en 1835 – et encore, de manière accessoire (« on conjugue aussi quelquefois... »). L'on sait depuis la belle fortune qu'elles ont connue, surtout au singulier – les deux premières personnes du pluriel (*nous assoyons, vous assoyez*) ne sonnent pas très bien à nos délicates oreilles et sont même déconseillées par certains dictionnaires...

Qui l'eût cru ?

Il existe en réalité deux verbes *seoir* : le premier n'est plus employé et signifiait « asseoir » ; ce sens n'est conservé que dans *séance, le séant* (partie du corps sur laquelle on s'assied) et le participe passé *sis* (« une demeure sise rue des Mésanges »). Le second, littéraire et archaïque, est synonyme de « il convient, il faut » (« il sied que vous vous asseyiez ») et se retrouve dans *il est séant* et l'adjectif *bienséant*.

Nous avons même conservé (dans un bocal de formol rangé au fin fond du dictionnaire) le très archaïque *messeoir*, antonyme de *seoir*, qui signifie « ne pas convenir » et que l'on emploie – quand on l'emploie, c'est-à-dire jamais – surtout à la forme négative : *Il ne messied pas que peu vous en chaille* (traduction plus contemporaine : « Faut que vous vous en foutiez ! »).

1. Le verbe *choir* (du latin *cadere*) s'est, quant à lui, écrit *cheoir* jusqu'au XVIII^e siècle...
2. Témoins de ces hésitations, les deux formes de participe présent / adjectif que nous avons conservées : *seyant* (« une robe seyante ») et *séant*.

Pourquoi *cueillir* se conjugue-t-il au présent comme *chanter* ?

ET POURQUOI DIT-ON *JE CUEILLERAI* ?

Certains verbes sont de drôles de « COCOS », à savoir *cueillir*, *ouvrir*, *couvrir*, *offrir*, *souffrir* (ainsi que quelques autres, moins fréquents : *assaillir*, *saillir*, *tressaillir*) : s'ils appartiennent bien au 3^e groupe, ils se conjuguent, au présent, comme de banals verbes du 1^{er} groupe : *je cueille*, *tu ouvres*, *elle couvre*...

L'ancien français *cueudre* ou *coillir* se conjugait au présent *je cueil*, *tu cuels*, *il cuelt* ; *nous coillons*, *vous coillez*, *ils cueillent*. Mais dès le XIII^e siècle, par analogie avec des formes comme *conseil*, *conseilles*, *conseilles*, le singulier de *cueillir* aboutit aux formes que nous utilisons aujourd'hui. Toutefois, les deux conjugaisons se firent concurrence jusqu'au XVII^e siècle...

Quant aux quatre autres larrons, leur radical se terminait par une consonne *v* ou *f* suivie d'un *-r* : *uevr-* (devenu *ouvr-*), *cuevr-* (devenu *couvr-*), *uefr-* (devenu *offr-*) et *suefr-/sofr-* (devenu *souffr-*). Ce groupe consonantique avait donc besoin d'une voyelle d'appui, d'où nos formes contemporaines.

Finalement, le plus étonnant semble bien être leur infinitif. Mais, là encore, les formes de latin vulgaire justifient la terminaison *-ir* : *colligire* > *coillir*, refait en *cueillir* (d'après *je cueil...*) ; *operire* > *ouvrir* ; *cooperire* > *couvrir* ; *offerire* > *offrir* ; *sufferire* > *souffrir*.

Je me corrige : le plus surprenant est en réalité le futur simple de *cueillir*. Verbe du 3^e groupe, il devrait donner, comme ses quatre compères, des formes en *-irai*, *-iras*, etc. Or, je vous le certifie : il faut bien dire *je cueillera*. Mais pourquoi *cueillir* joue-t-il les cowboys solitaires ? Ne s'est-il déjà pas assez distingué, avec son orthographe improbable et son mépris du 3^e groupe au présent ?

En ancien français, le verbe *cueudre* avait pour futur *cueudrai* (écrit aussi *queudrai*). Mais à partir du XIII^e-XIV^e siècle, plusieurs futurs en *-dra* furent refaits à partir des formes en *-ill* (*je cueil...*) : c'est ainsi, par exemple, que *bouillir* avait pour futur *boudrai*. Mais comme la langue ne supportait pas un *l* mouillé (*-ill*) directement suivi d'un *r*, elle inséra un *e* « tampon » visant à faciliter la prononciation (en termes à peine techniques, on appelle cela un *e* « svarabhaktique ») : d'où *je cueillera* (et *je bouillera*).

Cela dit, sous l'influence de l'infinitif *cueillir* apparut la forme *je cueillirai*. Jusqu'au XVII^e siècle, *cueillera* et *cueillirai* se livrèrent une rude bataille. Notre cher Claude (Favre de Vaugelas, bien sûr) écrivit qu'« à la Cour tout le monde dit *cueillira* et *recueillira* et à la ville tout le monde dit *cueillera* et *recueillera* ». Je vous laisse deviner qui, de la Cour ou de la ville, eut les faveurs de Vaugelas... Mais l'usage, comme un fait exprès, ne le suivit pas et entérina *cueillera*, cependant qu'il préféra *bouillira* à *bouillera*... Quoique ! N'entend-on pas aujourd'hui de plus en plus la forme *boura*, sans doute analogique du présent de l'indicatif *il bout* ?

L'usage a souvent ses raisons que la raison ne connaît point...

Pourquoi les terminaisons du futur...

... RESSEMBLENT-ELLES AU PRÉSENT DU VERBE *AVOIR* ?

Le latin, dont la conjugaison était un modèle de sagesse et de régularité, s'était toutefois permis une ou deux excentricités : parmi celles-ci, le futur simple, hétérogène et d'allure « commode à tiroirs », représentait un joli défi à la raison.

Qu'à cela ne tienne : les langues romanes s'en débarrassèrent promptement et lui préférèrent une périphrase verbale constituée de l'infinitif suivi du verbe *habeo* (« j'ai »). À l'origine, cette locution marquait l'obligation : *cantare habeo* « j'ai à chanter » (le verbe conjugué se plaçait en général à la fin). Mais en latin vulgaire, la notion d'obligation fut abandonnée et cette périphrase servit à exprimer le futur : *cantare habeo*, « je chanterai ».

Dans *cantare habeo*, la forme *habeo* évolua en *ayyo* qui se réduisit à *-ai* : *cantare habeo* > *cantarayyo* > *chanterai*. Ainsi, tout le paradigme du futur simple offre pour terminaisons le verbe *avoir* au présent de l'indicatif, avec toutefois la disparition de la séquence *av-* aux deux premières personnes

du pluriel (*nous chanter-ons, vous chanter-ez*) en raison de l'érosion phonétique.

C'est ainsi que, dès les V^e-VI^e siècles, le verbe conjugué se colla à l'infinitif pour, rapidement, ne plus être ressenti comme tel, mais bien comme les terminaisons d'un temps. D'ailleurs, d'autres langues utilisent encore des périphrases pour exprimer le futur, tels l'anglais (*I will sing, I shall sing*) ou l'allemand (*ich werde singen*). Et c'est, toutes choses égales par ailleurs, ce que nous faisons en français quand nous utilisons *aller* + infinitif (*je vais chanter*), périphrase dans laquelle *aller*, devenu semi-auxiliaire, a quasi perdu son sémantisme de mouvement pour ne plus exprimer qu'un futur proche. Qui sait ? Peut-être notre futur simple est-il voué à disparaître au profit d'une nouvelle périphrase ? À croire, quoi qu'il en soit, que l'expression de l'avenir n'aime guère les formes simples...

Pourquoi dit-on au futur *je courrai, je mourrai,* *j'enverrai ?*

Tout régulier qu'il est, le futur simple n'en compte pas moins une vingtaine d'exceptions, dans lesquelles le radical de l'infinitif se voit déformé : *ferai, saurai, tiendrai, vaudrai, voudrai*¹. Sans omettre la série des six rugissants : *courrai, mourrai, pourrai, verrai* et les verbes en *-quérir* (*j'acquerrai...*), ainsi que, bizarrement, un verbe du 1^{er} groupe, *enverrai*.

Quel enfant, dans sa grande logique mimétique, n'a jamais proclamé *je courirai, on mourira ?* Mais les voies de la conjugaison sont parfois impénétrables... à moins de s'intéresser aux évolutions phonétiques. Prenons par exemple le verbe *courir* : le latin classique *currere* donna en latin tardif *curere habeo*, qui évolua en *curerayyo*. Mais le *e*, placé entre deux *r* et inaccentué, était tout maigrichon et faiblard, aussi s'effaça-t-il très vite : on aboutit ainsi à *corrai*, puis *courrai*. De même, *morire habeo* donna *morirayyo*, dont le *i* était si faible qu'il disparut avant même la langue française : *morrai* puis *mourrai*. C'est à peine différent pour le futur de *pouvoir* : *potere habeo* > *poterayyo* > *potrayyo*, forme dans laquelle le *t* s'assimila au *r* suivant : *porrai*, puis *pourrai*. Quant à *voir*, son

infinitif était en ancien français *veeir* (qui aboutit à *veoir* puis *voir*) ; le latin *videre habeo* évolua comme *potere habeo* : *viderayyo* > *vidrayyo* > *verrai* (après assimilation du *d* au *r*).

Mais le plus étrange de tous est peut-être bien *envoyer*... Diantre ! Un verbe du 1^{er} groupe irrégulier ? De mémoire de grammairien, on n'a jamais vu ça : le 1^{er} groupe est le règne prospère de la régularité bienheureuse... Et pourtant ! *Envoyer* fait bien *j'enverrai*... du moins aujourd'hui. Car l'on trouve, en ancien français, *envoierai*, *envoyeraï*. Il faut sans doute voir dans la forme *enverrai* l'influence du verbe *voir* : on avait à l'époque *je voi* / *j'envoi*. Il était donc facile de transposer cette équivalence au futur : *je verrai* / *j'enverrai*. Encore et toujours cette satanée analogie...

Qui l'eût cru ?

Connaissez-vous l'ancien infinitif correspondant à *courir* ? Il s'agit de *courre*, qui fut en usage jusqu'au xvii^e siècle : « Ce sera à lui à courre et il courra » (Mme de Sévigné). Il s'est conservé dans le lexique de la vénerie : « Les débutants ne pouvant courre que la première bête, j'allai attendre au val avec mes compagnons le retour de la chasse » (Chateaubriand). Mais nous le connaissons surtout grâce à la locution *chasse à courre* (c'est-à-dire avec des chiens courants).

De même, *querre* (latin *quaerere*) était l'ancien infinitif du verbe *quérir*, qui a lui-même disparu, hormis dans ses composés *acquérir*, *conquérir*, *s'enquérir*, *requérir* et après des verbes de mouvement, dans une langue archaïque ou plaisante : « Dites aux gens de monsieur le marquis qu'ils aillent querir des violons » (Molière).

1. Sur les futurs en *-drai*, résultats d'une épenthèse, retournez quelques pages en arrière, [chapitre 60](#).

Pourquoi, si l'on tire sur la chevillette, la bobinette *cherra-t-elle ?*

Force m'est de l'avouer : j'ai un petit faible pour ces verbes archaïques qui se meurent paisiblement – mais si seuls – dans l'indifférence hautaine d'une langue contemporaine bouffie de technologies... De leur très longue vie, de leur expérience séculaire, de leurs petites manies de petits vieux, nous aurions pourtant tant à découvrir, tant à apprendre ! Ils nous parleraient d'un temps que les moins de cinq cents ans ne peuvent pas connaître... Ainsi de *seoir* et *messeoir*, dont nous avons déjà fait la connaissance, de *gésir* (*ci-gît...*), d'*ouïr* (avec ses trois formes de futur – excusez du peu : *j'ouïrai*, *j'oirai*, *j'orraï*), de *chaloir* (*peu me chaut*), d'*apparoir* (*il appert que...*) ou encore de *choir*.

C'est l'heure de la minute autobiographique. Quand j'étais (beaucoup) plus jeune, on me lisait des contes, comme à tout petit enfant qui se respecte : *Le Petit Chaperon rouge* y tenait une place de choix. Pensez donc : une petite fille solitaire, un loup anthropophage, pédophile et travesti... Mais surtout, cette phrase énigmatique résonnant dans ma mémoire comme une formule magique : « Tire la chevillette, la bobinette cherra. » *Chevillette ? Bobinette ?* Les concepts m'échappent toujours,

mais, grâce au contexte, on se doute bien qu'il y a une histoire de porte à ouvrir... Mais *cherra* ? Non, je ne voyais pas.

Il s'agit en fait du vieux futur d'un verbe lui-même passablement archaïque : *choir*, issu du latin *cadere* (« tomber »), que l'on retrouve intact dans *caduc* ou *décadence*. Aujourd'hui très défectif, il ne se conjugue plus guère qu'au singulier du présent de l'indicatif (*je choisis, tu choisis, il choisit*), au passé simple (*je chus*), au participe passé (*chu*, dont l'ancien féminin *chute* est devenu un nom) et au futur, avec deux formes possibles : *je choirai* et *je cherrai*.

De même que *videre* avait donné l'infinitif *veir* puis *veoir*, *cadere* a abouti à *cheir* puis *cheoir*. Toute la conjugaison se fait donc avec la voyelle *e* : *je chié, tu chiez*, etc., et donc au futur *je cherrai, tu cherras, la bobinette cherra*. Quant au second futur, *choirai*, il fut refait à partir de l'infinitif *choir*.

C'est bien joli, toutes ces explications phonétiques, mais je me demande, finalement, si je ne préférerais pas mon âme d'enfant et l'inquiétant (mais excitant) mystère de l'ignorance...

Qui l'eût cru ?

Choir nous a fourni deux composés tout aussi archaïques et défectifs, *déchoir* et *échoir*, mais qui nous ont laissé des formes en *e* très courantes : *un déchet, la déchéance* et *l'échéance*.

Il exista aussi deux autres composés, aujourd'hui complètement disparus : *rechoir*, qui survit dans *la rechute*, et surtout *meschoir* (« tomber mal »), dont le participe présent était *mescheant*, devenu... *méchant*.

Pourquoi écrit-on *inclus*, mais *conclu*, *exclu* ?

À ma gauche, *conclu* et *exclu* avec leur *u* tout nu. À ma droite, le participe passé *inclus*, tout seul avec son *s* final.

Dissipons tout de suite un malentendu : les participes en *-us* étaient jadis les plus nombreux. À *inclus*, il fallait ajouter *perclus* (d'un ancien *perclure*) ainsi que *reclus* (d'un vieux *reclure*), sans oublier *occlus* (du verbe médical *occlure*).

Du reste, l'étymologie donnerait raison aux formes en *-s* : toutes sont issues de participes latins en *-clusus* (*inclusus*, *reclusus*...). D'ailleurs, le latin *conclusus* avait logiquement donné *conclus*, *concluse* en ancien français. Néanmoins, il exista en latin tardif un participe *conclutus*, *concluta*, calqué sur ceux en *-tus*, de loin les plus nombreux (*amatus* « aimé », *habitus* « eu », *cubitus* « couché », *motus* « mû »...). Dès le Moyen Âge, ce participe aboutit à *conclu(t)*, *conclu(t)e*, formes qui ont finalement donné nos participes actuels : *conclu*, *conclue*.

Quant à *exclus*, *excluse* (du latin *exclusus*, *exclusa*), ce furent les seules formes présentes dans le dictionnaire de l'Académie française jusqu'en 1718. Dans les trois éditions suivantes (de 1740 à 1798), néanmoins, elles se virent concurrencées par les formes actuelles, qui seules restèrent à partir de 1835 : *exclu*,

exclue. Pourquoi ? Deux raisons probables se sont conjuguées (pour ainsi dire) : le mouvement général d'amuïssement des consonnes finales qui se fit jour dès le XIII^e siècle, auquel s'ajouta sans doute un alignement sur les terminaisons des autres participes en *-u* (*bu, couru, mordu, vu...*).

Résultat : un improbable chassé-croisé, au fil des siècles, entre les formes en *-u* et celles en *-us*... Et ce n'est pas près de finir : on rencontre de plus en plus des tournures du type « service inclu », ou « les boissons sont incluses » (chose de plus en plus rare de nos jours, mais c'est un autre problème) – erreurs qui, semble-t-il, ne feraient que prolonger un mouvement entamé voilà des siècles...

Pourquoi dit-on *absous*, *dissous*, mais *résolu* ?

ET POURQUOI ÉCRIT-ON *ABSOUS*, MAIS *ABSOLUTE* ?

Merveilleux mystères des participes passés ! Non contents de nous délecter de leurs règles d'accord quintessenciées, ils nous offrent de savoureuses fantaisies morphologiques... Témoin les participes des verbes en *-soudre* : *absous* (ou *absout*, selon la nouvelle orthographe), *dissous* (ou *dissout*), mais *résolu*. Première nouvelle : il existe un second participe passé du verbe *résoudre* : *résous* (ou *résout*), *résoute*, signifiant « décomposé, dissous » ; mais il est très rare et littéraire : « de la neige résoute en eau », « du bois résous en cendres ». Seconde nouvelle : il existe deux adjectifs qui sont d'anciens participes passés d'*absoudre* et *dissoudre* : *absolu* et *dissolu* (« une vie dissolue », c'est-à-dire une vie de débauche). Ainsi, pour les trois verbes, nous avons les deux formes, en *-ous* et en *-olu*, mais dans des classes grammaticales et emplois différents.

Tout cela a une explication, vous vous doutez bien ! C'est que, une fois encore, deux formes de participes du latin populaire se sont disputé le terrain : la première, *absolūtus*, étant accentuée sur le *u*, donna *assoluz*, puis *absolu* ; la seconde,

absólvitus, étant accentuée sur le *o*, évolua en *absóltus*, puis en *assolz* (*z* servant à noter l'affriquée [ts]), *assols*, qui aboutit à *assous* (après vocalisation du *l* en *u*) et finalement *absous*.

Au passage, cette évolution nous permet de comprendre la bizarrerie orthographique du participe masculin *absous* (issu de *assols*) face au féminin *absoute* (de *absolta*, devenue *assoute*, puis *absoute*).

Quant à la répartition entre les formes *absous*, *dissous*, *résout* d'un côté, et *absolu*, *dissolu*, *résolu* de l'autre, cela demeurera un merveilleux mystère...

Pourquoi la terminaison
du subjonctif est-elle *-e*, sauf dans
ait et *soit* ?

**ET POURQUOI N'Y A-T-IL
PAS DE *I* DANS *QUE NOUS
SOYONS, QUE NOUS AYONS* ?**

Le subjonctif, avec ses 2 546 valeurs et emplois, est un mode délicieux et tout en subtilité, qui mériterait un livre à soi seul (ne riez pas, cela existe déjà). Sa morphologie, quant à elle, ne pose guère de problème : les terminaisons sont les mêmes pour tous les verbes : *-e*, *-es*, *-e*, *-ions*, *-iez*, *-ent*... sauf, évidemment, pour nos deux zozoxiliaires : *être* (*que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez*) et *avoir* (*qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez*).

En latin, les verbes en *-are* faisaient, au subjonctif présent, *-em*, *-es*, *-et*. Or, nous le savons bien, le *m* n'était déjà plus prononcé dès le latin, le *t* final s'effaça derrière le *e* à partir du IX^e siècle ; enfin, le *e* final s'amuit : on obtint ainsi au singulier *chant*, *chanz* (où *z* note *ts*), *chant*. À côté de ces formes, certains verbes présentaient déjà un *e* d'origine phonétique (*entre*, *change*, *doute*), lequel s'étendit peu à peu aux autres

verbes à partir du XII^e siècle, d'où nos formes actuelles : *que je chante, que tu chantes, qu'il chante*.

Les verbes latins en *-ere* et *-ire* offraient d'autres terminaisons au subjonctif : *-am, -as, -at*. Nous avons vu que le *a* ne s'amuït pas, mais évolua vers un *e* très léger (comme *rosa, porta, tabula* aboutirent à *rose, porte, table*), ce qui donna pour le verbe *vendre* : *vende, vendes, vende*.

Qu'en est-il d'*être* et *avoir* ?

Le premier se conjuguaient *seie/soie, seies/soies, seit/soit*, en conformité avec l'évolution phonétique des formes de latin tardif *siam, sias, siat*. Ainsi, le verbe *être* avait bien, lui aussi, son *e* aux deux premières personnes ! Mais le *e* cessa de se prononcer et, au XVI^e siècle, la forme *soi* se vit adjoindre un *s* analogique : et voilà notre moderne *sois* ! Quant à la 3^e personne, elle résultait de l'évolution du latin populaire *siat* et a donc conservé précieusement son *t*.

Le second eut très tôt les formes que nous utilisons encore : *aie, aies, ait*. Le latin classique *habeam* avait donné *ayyam* (de même qu'à l'indicatif, *habeo* avait évolué en *ayyo*), forme qui aboutit tout naturellement à *aie*. La 3^e personne, pour sa part, provint de *ayyat* devenu *aiet*, puis *ait*, après amuïssement du *e*.

Mais ne nous plaignons point trop de ces conjugaisons *a priori* discordantes ! C'était bien pire avant le XII^e siècle : *aimer*, par exemple, faisait *aim, ainz, aint* ; *crever* faisait *crief, criés, criet* ; et *donner* faisait, au choix, *doigne, doignes, doint* ou *doinse, doinse, doinst* !

Difficile, la conjugaison contemporaine ?

Pourquoi dit-on au subjonctif présent *que je sache* ?

Comme nous l'avons vu à maintes reprises, si les lois de la phonétique peuvent nous paraître parfois ardues et austères, elles n'en demeurent pas moins irremplaçables pour expliquer certaines formes inattendues, tel ce *sache*, avec sa chuintante si énigmatique, présente au subjonctif, à l'impératif et au participe présent...

Petite digression lexicale (parce qu'il n'y a pas que la phonétique dans la vie) : au latin classique *scire* « savoir » (d'où *la science*), la langue populaire préféra le verbe *sapere*, qui signifiait à l'origine « avoir du goût, de la saveur » (et qui donna *sapide*, *insipide*). Du sens gustatif, on passa à une acception plus intellectuelle : « avoir du (bon) goût », d'où « avoir du discernement » et donc « être sage, connaître, savoir » (*sage* venant lui-même de *sapidus*).

Revenons à nos doux sons : le subjonctif de *sapere* était *sapiam*. Mais à partir du III^e siècle, le *i* s'assourdit derrière le *p* (comme dans *pierre*), glissa vers l'avant et se renforça au point qu'il se transforma en un *t* palatal (le dos de la langue vient se coller à la voûte du palais), qui développa un son [ʃ] : « saptche » ; puis le *p*, qui était de trop, s'effaça : « satche » ; enfin, l'affriquée [tʃ] se réduisit à [ʃ] : *sache*. (Promis, dans la

prochaine édition de ce livre, nous glisserons un fichier sonore pour vous aider !) Cette évolution se retrouve dans quelques autres mots, comme *seiche* (latin *sepia*) et *évêché* (*episcopatus*), ou encore dans le nom de la ville de *Clichy* (*Clippiaco*)...

Qui l'eût cru ?

Et *fasse*, alors ? D'où vient-il ? Eh bien, en réalité, ce subjonctif, évolution du latin *faciam*, est tout à fait logique : il avait donné *face* en ancien français, prononcé « fatse » (le c servant à noter l'affriquée [ts]) ; quand l'affriquée se réduit à [s], le c fut remplacé par ss : *fasse*.

Pourquoi dit-on que le conditionnel est un temps et non un mode ?

ET POURQUOI LES *SI* N'AIMENT-ILS PAS LES - *RAIS* ?

Révolution dans le microcosme des grammairiens ! Le conditionnel, ce « mode » du rêve, de l'imaginaire – mais aussi du regret – ne serait plus un « mode », mais un « temps » !

Rappelons tout d'abord ce qu'est un mode : il s'agit de la manière dont le locuteur envisage l'action (réelle pour l'indicatif, virtuelle pour le subjonctif, injonctive pour l'impératif). À ce titre, le « conditionnel » a longtemps eu droit de cité en tant que mode dans nos meilleures grammaires.

Pourtant, examinons les choses d'un peu plus près – et pour ce faire, remontons un peu loin. Il n'existait pas de conditionnel en latin, c'est le subjonctif qui en assumait les valeurs et emplois : le conditionnel est une pure création des langues romanes, qui surent, en l'occurrence, s'émanciper de la tutelle maternelle. Et dans toutes ces langues, la morphologie du conditionnel est très révélatrice : de même que le futur de

l'indicatif est issu de la fusion de la périphrase infinitif + verbe *habere* au présent (*cantare habeo* > *chanterai*), le conditionnel provient de cette périphrase où *habere* est conjugué à l'imparfait (*cantare habebam* > *cantarea* > ancien français *chantereie*, *chanteroie*, refait en *chanterois*, puis *chanterais*).

Du futur + de l'imparfait : cette association dit assez bien la valeur première de ce temps. Il s'agit d'un « futur du passé », c'est-à-dire la transposition dans la sphère passée de l'énonciateur d'une action à venir : *Je pense que l'électricien me mettra au courant* > *Je pensais / pensai / ai pensé / avais pensé / aurais pensé que l'électricien me **mettrait** au courant*. L'action y est ultérieure à un repère passé, sans que, pour autant, elle se voie située par rapport au moment de l'énonciation.

Mais dans ce « futur du passé », l'action annoncée, prédite, demeure donc incertaine, virtuelle, hypothétique – il y a souvent loin de la coupe aux lèvres : *Je pensais que l'électricien me mettrait au courant... et il l'a fait* ou *Je pensais que l'électricien me mettrait au courant... et il ne l'a pas fait*. Les deux issues sont possibles, d'où, parfois l'appellation de « futur hypothétique » pour ce temps.

De l'hypothèse à l'irréel, il n'y a qu'un pas, que l'ancien français franchit allégrement. Dès le XII^e siècle, on rencontre les premières occurrences d'une structure promise à un bel avenir : *si* + imparfait dans la subordonnée – conditionnel dans la principale, comme dans cet extrait d'*Aucassin et Nicolette* (fin XII^e) :

« *Se tu voloies Mahomet aorer [...]*

*Ge te **dorroie** avoir et richetez. ¹ »*

Dans cet emploi, comme nous l'avons dit, le latin utilisait l'imparfait du subjonctif, lequel était toujours possible en ancien français, par exemple dans la *Chanson de Roland* : *S'i fust li reis, n'i oïssum damage* (« Si le roi était là, il n'y aurait pas de préjudice »).

Imparfait du subjonctif contre « futur hypothétique » à valeur d'irréel : la lutte fut âpre, mais on estime que, dès le XVI^e siècle, l'emploi du subjonctif imparfait avait vécu. Il n'en reste que quelques vestiges menaçant ruine : les tournures *dussé-je mourir, dût-il mourir* (= « même si je devais, même s'il devait ») ou *fût-ce* (= « même si c'était »), ainsi que, jusqu'au XIX^e siècle dans la langue littéraire, la structure d'irréel du passé constituée de plus-que-parfaits du subjonctif, du type : *Si je n'eusse craint de fatiguer monsieur le comte, [...] je l'eusse emmené à la Chambre* (Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo*) ; phrase dans laquelle la langue contemporaine utilise *si* + plus-que-parfait de l'indicatif – « conditionnel » passé.

La valeur modale d'irréel que revêt ce « futur hypothétique » devint tellement envahissante qu'au XVIII^e siècle, le grammairien Pierre Restaut la baptisa « conditionnel » et l'instaura en tant que mode ; et l'on sait quelle bienheureuse fortune il a connue depuis lors...

Ainsi, au regard de l'histoire de la langue, il n'existe pas de mode conditionnel : c'est un temps de l'indicatif, qui présente, comme tant d'autres, des valeurs « modales » d'hypothèse, d'irréel, d'incertitude, d'atténuation...

Quant à son impossibilité après la conjonction *si* dans les structures hypothétiques, elle s'explique assez aisément : *si* est déjà tellement empli du sémantisme d'hypothèse qu'il y aurait comme un pléonasme à en rajouter en utilisant le

« conditionnel ». Mais dès que *si* disparaît ou est employé dans des tournures autres qu'hypothétiques, le conditionnel – abracadabra ! – réapparaît : *Si je n'avais pas lu ce livre, je l'aurais sans doute regretté*, mais : *Je n'aurais pas lu ce livre, je l'aurais sans doute regretté*. N'est-ce pas ?

1. Si tu voulais adorer Mahomet, je te donnerais du bien et des richesses.

Pourquoi le passé simple n'est-il pas si simple ?

Ouvrons à présent la rubrique nécrologique de notre livre. Et commençons par un temps moribond : le passé simple (« simple » ne signifiant pas ici « facile », mais « en un seul morceau », par opposition aux temps « composés »).

Le passé simple, donc, jette sans doute ses derniers feux : soleil couchant embrasant la narration écrite – et encore, quand on ne lui préfère pas l'étincelle du présent de narration ou ce lourdaud de passé composé –, il ne sera bientôt plus qu'un souvenir cendreau, où rougeoient encore quelques braises des grands romans classiques... Rendons donc un hommage discret et néanmoins sincère à ce feu feu.

Pour expliquer l'extinction progressive du passé simple, on arguë souvent des difficultés de sa conjugaison. Pourtant, estimons-nous heureux : c'était bien plus compliqué en ancien français !

Le passé simple (« passé défini » ou encore « prétérit », disait-on jadis) est l'héritier direct du parfait latin. Celui-ci présentait pour tous les verbes les mêmes terminaisons, dont le français a en partie hérité, au moins pour les verbes en *-a* (qui ont donné les verbes du 1^{er} groupe) ; ainsi *cantare* faisait :

- *cantavi* > ancien français *chantai* > *chantai*
- *catavisti* > *chantas* > *chantas*
- *cantavit* > *chanta(t)* > *chanta*
- *cantavimus* > *chantames* > *chantâmes*
- *cantavistis* > *chantastes* > *chantâtes*
- *cantaverunt* > *chanterent* > *chantèrent*

Le problème était que le latin avait fait preuve, pour une fois, d'une grande fantaisie dans les radicaux de ses parfaits (avec, en sus, des variations d'accent tonique) et que cela transparut en ancien français : *veni* > *je vin, nous venimes* ; *vidi* > *je vi, tu veïs, nous veïmes* ; *dixi* > *je dis, tu desis, nous desimes*. Les parfaits latins en *-ui* suivirent pour beaucoup le modèle de *paraître* : *parui, parus, parut, parumes, parustes, parurent*. On le voit : la situation était déjà complexe à l'époque et ne présageait rien de bon pour la pérennité de ce temps, qui pâtit, dès le début, d'être – osons le mot – très mal fichu.

En moyen français, toutefois, la plupart de ces formes exotiques (du moins, plus exotiques encore que les nôtres) avaient disparu face à la puissance homogénéisante de la sainte Analogie ! Si bien qu'au xv^e siècle, le ménage, en gros, était fait... ce qui n'empêcha pas Vaugelas, deux siècles plus tard, d'hésiter entre *il véquit* et *il vécut*, ni son cadet, Gilles Ménage (1613-1692), de renoncer à choisir entre *interdit* et *interdisit*, et de conseiller l'usage du passé composé ! Déjà à l'époque...

Si, en latin, le parfait assumait deux valeurs, celle d'une action située dans le passé (sans précision sur son état d'achèvement) et celle d'une action accomplie dans le présent, le français possédait deux temps : le passé composé (qui servit à exprimer l'action achevée au moment du présent) et le passé simple (qui

indiqua une action passée montrée dans son déroulement du début jusqu'à la fin, sans lien avec le présent). Sauf que...

Les choses évoluèrent, de sorte que, dès le XVII^e siècle, les valeurs de ces deux temps étaient quasi interchangeables. Seule nuance : le passé simple s'utilisait plutôt pour un passé éloigné. Cela explique son emploi ultérieur, jusqu'aujourd'hui, qui fut circonscrit peu à peu à la narration littéraire : quel temps plus adéquat pour raconter des faits fictionnels se déroulant hors de notre temps, coupés de notre réalité, sans lien avec notre présent ? En revanche, quand nous nous exprimons dans la vie quotidienne – fût-ce à l'écrit –, nous devons ancrer nos paroles dans notre univers, les situer par rapport au *hic et nunc* : arrivée triomphale, avec tambour et trompette, du passé composé !

Avec tambour et trompette, certes, mais surtout avec conjugaison et accord du participe passé. On souligne souvent la fantaisie rococo (pour le dire poliment) des formes de passé simple ; certes, les *vous épatâtes, nous naquîmes, vous vainquîtes, nous omîmes, vous entretîntes*, ou les très concis *je fus, je fis, je vis, je pus* ne nous sont plus guère naturels : nous les (re)découvrons à chaque fois comme si nous apprenions une langue étrangère ! Et pourtant, le passé composé – un brin pachydermique avec son auxiliaire et son participe –, ne doit pas être jugé sur sa bonne bouille : le fourbe exige, d'une part, que l'on sache conjuguer les deux auxiliaires, et d'autre part, surtout, que l'on maîtrise l'accord du participe passé... et ça, c'est une autre paire de Bescherelle !

Quoi qu'il en soit, quelque tendresse que l'on éprouve pour ce laissé-pour-compte de la conjugaison, nous devons prendre acte de sa disparition prochaine (ou du moins de son activité très réduite dans les romans – et encore, pas tous) : l'usage est impitoyable, mais c'est l'usage et il a toujours gain de cause.

Et puis, qui sait ? Peut-être notre langue peut-elle fort bien faire l'économie du passé simple (le problème étant que, dans la société actuelle, tout n'est qu'économie...) : après tout, là où nous avons deux temps, le passé simple et le passé composé, les Romains ne possédaient que le parfait ; et c'est avec ce seul temps – *veni, vidi, vici* – qu'ils conquièrent le monde méditerranéen et une bonne partie de l'Europe...

Pourquoi l'imparfait du subjonctif a-t-il (presque) disparu ?

Puisque nous en sommes au carnet nécrologique de la conjugaison, veuillez avoir une petite pensée émue pour l'imparfait du subjonctif, cousin du passé simple ci-devant évoqué, et dûment enterré par le XX^e siècle (après que quelques clous eurent été plantés dans le cercueil dès le milieu du XIX^e siècle).

En guise de préambule à notre éloge funèbre, je vous propose un rafraîchissement cérébral, une bouffée d'air littéraire, grâce à Marcel Proust :

Celui-ci [mon père] avait toujours désiré que je fusse diplomate, et je ne pouvais supporter l'idée que, même si je devais rester quelque temps attaché au ministère, je risquasse d'être envoyé un jour comme ambassadeur dans des capitales que Gilberte n'habiterait pas. J'aurais préféré revenir aux projets littéraires que j'avais autrefois formés et abandonnés au cours de mes promenades du côté de Guermantes. Mais mon père avait fait une constante opposition à ce que je me destinasse à la carrière des lettres qu'il estimait fort inférieure à la diplomatie, lui refusant même le nom de carrière [...].

À l'ombre des jeunes filles en fleurs

Les avez-vous cueillis, fleurs fragiles, ces imparfaits du subjonctif qui parsèment la prose proustienne ? *Fusse, risquasse, destinasse* : si nos oreilles ne sont plus guère coutumières de ce genre de formes (au point parfois de les trouver laides), l'usage en est ici impeccable. Mais pourquoi diantre ces formes ont-elles disparu ? Sont-elles mortes parce qu'elles étaient devenues ridicules ou sont-elles devenues ridicules parce qu'elles étaient mortes ? Ce dilemme très « l'œuf ou la poule ? » méritait bien que nous évoquassions l'imparfait du subjonctif.

Lequel imparfait n'est pas issu d'un imparfait, mais du plus-que-parfait du subjonctif latin. Celui-ci se formait sur le parfait à l'aide de terminaisons en *-ss-*, d'où ces formes qui nous semblent aujourd'hui si étranges (pour ne pas dire risibles) :

- Latin *cantassem* > *chantasse*
- *cantasses* > *chantasses*
- *cantasset* > ancien français *chantast* > *chantât*
- *cantassemus* > *chantissons* > *chantassions*
- *cantassetis* > *chantisseiz*, *chantissez* > *chantassiez*
- *cantassent* > *chantassent*

Entre l'ancien français et le moyen français, des réfections analogiques se produisirent, qui amenèrent à une conjugaison finalement très régulière... pour peu que l'on maîtrise ses radicaux de passé simple : *que je prévisse, que tu convainquisses, que nous nous entremissions, que nous contrevinssions, que vous disjoignissiez, que vous continssiez, qu'elles circonscrivissent*... Siérait-il que nous ne condescendissions plus à les utiliser ? Tout juste si les formes de la 3^e personne du singulier surnagent encore, en raison de

leur homonymie avec le passé simple : *qu'il fût, qu'elle fût, qu'il eût, qu'on pût, qu'elle aimât...* On se souvient (non sans émotion) du fameux distique de Corneille, dans Horace :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?

Qu'il mourût,

Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.

Car il est peut-être là, le problème de l'imparfait du subjonctif : sa sujétion au passé simple ; celui-ci étant moribond, il était presque inévitable que celui-là l'accompagnât dans sa chute... Mais ça n'explique pas complètement pourquoi le passé simple continue malgré tout à vivre sa petite vie de temps réservé à la narration en littérature, alors que notre imparfait n'est plus (ou si peu).

Peut-être en faut-il chercher la cause dans ses emplois. Rappelons qu'en vertu de la concordance des temps, l'imparfait du subjonctif s'emploie après un verbe au passé ou au conditionnel : *Contre le nucléaire, que veulent-ils que nous fassions* devient *Contre le nucléaire, que voulaient-ils / voulaient-ils / avaient-ils voulu / voudraient-ils / auraient-ils voulu que nous fissions* ? Si, à la place, nous utilisons le présent *fassions*, c'est que, au bout du compte, la langue peut s'en sortir sans l'imparfait, non ?

S'il n'y a pas, ou plus, besoin de cette concordance de temps, c'est en raison de l'essence même du mode subjonctif : exprimant une action perçue comme virtuelle, il est par définition imperméable aux trois étapes temporelles que sont le passé, le présent et l'avenir. Pour le dire autrement : le subjonctif peut très bien se passer de périodisation temporelle. De ce fait, *exit* l'imparfait (et son acolyte composé, le plus-que-parfait), porteur d'une hypervirtualité – c'est presque trop ! Le présent suffit largement, aidé par le passé (*que j'aie*

fait) quand il s'agit d'exprimer une action accomplie. Il n'en reste pas moins que ce que nous gagnons en économie, nous le perdons quelque peu en nuance et en précision.

Pour ma part, l'imparfait du subjonctif me fait l'effet d'une gourmandise fondant délicieusement sur ma langue. Je me souviens qu'en 1992, élève de 2^{de}, j'en parsemais allégrement toutes mes copies de français... lesquelles me revenaient invariablement striées de rouge avec, dans la marge, le commentaire (répété autant de fois que nécessaire) : « Peu naturel »...

Que vouliez-vous que je fisse ? Que je me dédisse ?

PARTIE 4

OÙ IL EST « QUESTIONS »
DE VOCABULAIRE
ET DE PHONÉTIQUE

Pourquoi dit-on *chien* mais *canin*,
cheval mais *cavalier*...

**... RÉCHAPPER MAIS
RESCAPÉ ?**

L'alternance *ch/c* dans des mots de même famille est très fréquente en français : *chien/canin* (latin *canem*), *cheval/cavalier* (latin populaire *caballum*), *cheveu/capillaire* (latin *capillum*), *chose/cause* (latin *causa*), *chef/cap* (latin *caput*), *chaîne/cadenas* (latin *catena*), *chaleur/calorie* (latin *calor*) ou encore *capter/chasser* (latin populaire *captiare*)...

Vous aurez bien sûr noté que ce phénomène se produit dans des mots commençant par *ca-*. La suite est encore une histoire d'affriquées – vous les réclamiez, les revoilà ! Il est aussi question de palatalisation, dont nous avons eu un aperçu au [chapitre 70](#) : ce phénomène majeur pour l'évolution de notre prononciation repose d'une part sur une tension accrue des muscles élévateurs de la langue, d'autre part sur l'attraction du son voisin, en l'occurrence [a], prononcé à l'avant. Résultat : le son [k] voit son point d'articulation s'avancer. Oui, je sais, on croirait lire un manuel d'oto-rhino-laryngologie... Bref, le son [k] devant [a] se renforça au v^e siècle, puis glissa vers le son [t] palatalisé, qui aboutit à notre affriquée [tʃ] au vii^e siècle (*chien* se prononçait quelque chose comme « tchiéneu ») ; au

xii^e siècle, [tʃ] se simplifia en [ʃ] (« *chien-n'* ») et la prononciation actuelle fut établie au xvii^e siècle. Pour résumer : le son [k] initial devant [a] accentué donne toujours « ch » – c'est d'ailleurs une évolution propre au français et inconnue des autres langues romanes.

Et pas seulement des autres langues romanes ! En effet, ce phénomène ne toucha pas les dialectes les plus méridionaux de la Gaule, qui ont conservé le son [k] : *cavau* (« cheval ») en provençal, *can* (« chien ») ou *cap* (« tête ») en occitan (« chef » en langue d'oïl), que le français standard a conservé avec le même sens dans la locution *de pied en cap*.

À l'inverse, l'influence du francique sur les parlers picards stoppa le phénomène à mi-chemin. Ainsi, d'un côté, le picard a [ʃ] quand le français prononce [s] : *garchon/garçon*, *mucher/musser* (« cacher ») ; de l'autre, le picard a [k] là où le français dit [ʃ] : *kien/chien*, *queir/choir* (latin *cadere*) ou encore le mont des *Cats* (« chats »), en Flandre française (altitude : 164 m). Peut-être vous rappelez-vous l'extrait du film *Bienvenue chez les ch'tis* dans lequel Kad Merad ne comprend pas Dany Boon, qui prononce *ça* « cha » et *sien* « chien » ? Eh bien, tout l'humour de la scène tient au quiproquo linguistique reposant sur l'opposition entre la prononciation picarde et celle du français standard !

Qui a dit que la phonétique, ce n'était pas hilarant ?

Qui l'eût cru ?

Quant à *rescapé*, il s'agit de la forme picarde de *réchappé* (*échappé* étant issu du latin populaire *excappare*). Le terme de *rescapé* fut, hélas, popularisé en français à la suite de la catastrophe minière de Courrières : en 1906, un coup de poussier dans des mines creusées entre Lens et Courrières provoqua la mort de 1 099 personnes (la plus grande catastrophe minière en Europe de tous les temps). Il n'y eut que treize « rescapés », mot picard repris largement par la presse de l'époque et qui supplanta *réchappé*...

Pourquoi dit-on *école* mais *scolaire*, *étude* mais *studieux* ?

La chirurgie n'est pas la seule à disposer de prothèses pour nous aider à mieux marcher... La phonétique a, elle aussi, ses soutiens : en l'occurrence un *e*, prothèse (ou prosthèse) vocalique, qui vint étayer la prononciation difficile de certains mots.

Ainsi, afin de faciliter la prononciation des termes commençant par les sons « sp », « st », « sk », « sm » et « sn », un *i* bref prothétique apparut dès le II^e siècle, qui aboutit à un « é » (fermé). Les exemples sont légion : *écu* (latin *scutum*), *écrire* (*scribere*), *étable* (*stabula*), *épée* (*spatha*, qui a aussi donné *espadon*, par l'italien *spadone*), *étude* (*studium*), *échelle* (*scala*), *étroit* (*strictus*), *émeraude* (*smaragdus*), *état* (*status*), *étoile* (*stella*), *époux* (*sponsus*) et, bien sûr, *école*, issu du latin *scola*, du grec *skholê*, dont on se réjouira de savoir qu'il signifiait à l'origine « loisir, tranquillité », voire « paresse » – de là à prétendre que le terme *écolier* est synonyme de « paresseux », il n'y a qu'un pas... que je me garderai bien de franchir !

Du reste, les gens du Midi connaissent bien cette voyelle prothétique, du moins les anciennes générations : je me rappelle encore mon grand-père, natif de l'Hérault, qui disait « un

estilo », « un estudio » (forme qui est précisément le mot espagnol)...

Mais quand des termes « savants » furent créés plus tard à partir des étymons latins ou empruntés à d'autres langues, on n'eut plus besoin de cette prothèse, ce qui explique ces duos formés du mot de base (avec prothèse) et du terme savant (sans prothèse) : *écu/scutiforme*, *écrire/scripteur*, *étable/stabulation*, *épée/spadassin* (de l'italien *spadaccino*), *étude/studieux*, *échelle/scalaire*, *étroit/strict*, *émeraude/smaragdin* (« d'un vert émeraude »), *état/statut*, *étoile/stellaire*, *époux/sponsor* (emprunté à l'anglais), *école/scolaire*...

Pourquoi *eau* se prononce-t-il « o » ? (et pourquoi « o » s'écrit-il *eau* ?)

Si besoin était encore de démontrer que le français est, des idiomes romans, le plus éloigné de sa maman la langue latine, un mot aussi courant (c'est le cas de le dire) que *eau* viendrait le prouver de manière limpide : le latin *aqua* a donné *acqua* en italien, *agua* en espagnol, *apă* en roumain, *aua* en romanche, *aiga* en occitan... mais *eau* en français. Remontons donc le fleuve pas si tranquille de notre langue et suivons le fil... de l'eau.

Le latin *aqua* [akwa], accentué sur la première syllabe, évolua phonétiquement en « agwa », puis « awa » autour du v^e siècle. Le *a* accentué se diphtongua ensuite en « aè », qui se réduisit à « è » : au vii^e siècle, *l'eau* se dit « èw(e) ». Au xi^e, le « è » initial dégagea un *a* de transition, si bien qu'un siècle plus tard, on prononça « éaw(e) », écrit *ewe*, comme dans la *Chanson de Roland* :

En Rencesvals ad un' ewe curant.

(À Roncevaux, il y a une eau courante.)

Au xii^e siècle, le mot s'écrivit *eaue*, et, par la suite, la triphongue se simplifia progressivement pour donner « o » à

partir du XVI^e.

Ce phénomène se retrouve d'ailleurs dans nos nombreux noms ou adjectifs en *-eau* : *beau* (latin *bellum*), *château* (*castellum*), *seau* (*sitellum*), *veau* (*vitellum*)... tous mots dans lesquels la graphie a conservé une trace de l'ancienne triphongue *-eau*.

Toujours cette orthographe en retard de plusieurs siècles sur la prononciation...

Qui l'eût cru ?

La forme médiévale *ewe* donna *eve* dans certaines régions (notamment dans l'Est), à partir de laquelle fut dérivé le mot *évier*. C'est cette même forme que l'on retrouve dans un nom de ville de la plus belle eau : Évian-les-Bains.

Pourquoi *faisons* se prononce-t-il « fèsons » ?

Le verbe *faire* a décidément tout pour plaire ! Non seulement sa conjugaison est passablement irrégulière, mais sa prononciation est souvent illogique, dans les formes *nous faisons, en faisant* ainsi qu'à l'imparfait (*je faisais, tu faisais...*).

Tout d'abord, avançons une raison historique, qui va accroître encore l'amour de la province – pardon : des « territoires » – pour les habitants de la capitale. Littré écrit : « Au XVI^e siècle, d'après Bèze, les Parisiens prononçaient à tort “fesant” au lieu de “faisant” ; c'est cette prononciation des Parisiens, condamnée alors, qui a prévalu. » Ainsi donc, cette prononciation absurde serait due à une articulation relâchée et fautive des Parisiens ! Or, bien évidemment, ce sont eux qui imposèrent cette prononciation à la France entière...

Mais pourquoi ce relâchement articulatoire ? Tirez les rideaux, afin que votre voisin un peu trop curieux ne vous espionne pas, mettez-vous devant un miroir et articulez à voix haute « fèzon » et « fezon ». Voilà, comme cela.

« Fffèèèèèèzon ». La consonne *f* est une labiodentale : vos incisives supérieures mordent sur la lèvre inférieure en laissant passer l'air. Quant au son « è », son degré d'ouverture est tel

que ce n'est pas un son labial : vos lèvres s'étirent vers l'arrière. Prononcer [f] (labial) suivi de [ɛ] (non labial) demande donc un effort à votre bouche.

« Ffffeeeezezon ». Cette fois-ci, votre *e* (appelé « e central » et prononcé comme dans *le* ou *de*) est bien un son labial : vos lèvres s'arrondissent légèrement, sans grand effort.

Conclusion : il est bien plus facile à nos bouches un rien paresseuses de prononcer « fezon » que « fèzon ». Le principe d'économie articulatoire joue ici à plein. Ajoutez à cela l'accent tonique qui se porte sur la dernière syllabe et rend notre syllabe *fai-* atone : cela explique pourquoi cette prononciation « fe » n'intervient que dans des formes dissyllabiques (*faisons, faisant, faisais, faisable*) et que, dans la langue orale, le son « e » a tendance à devenir caduc : « en f'zant, je f'zais ».

Mais retenons surtout que c'est encore un coup des Parigots !

Pourquoi *second* se prononce-t-il « *segond* » ?

Les sons [k] et [g] sont très proches : ce sont des consonnes « vélaïres », c'est-à-dire que la langue vient se coller contre le « palais mou » (l'arrière du palais). Mais le [k] est une consonne sourde (les cordes vocales ne vibrent pas), tandis que le [g] est sonore. Sinon, c'est du pareil au même.

D'ailleurs, dès le latin, des hésitations se firent jour ; ainsi, le son [g] était noté *C* dans l'ancien alphabet, par exemple dans l'abréviation « *C.* » du prénom *Caius* (comme dans *Caius Iulius Caesar*), qui fut en concurrence avec *Gaius*.

La « sonorisation » d'une consonne sourde intervient facilement lorsqu'elle est située entre deux voyelles : par anticipation, une vibration des cordes vocales se crée. C'est ce qui se passe, par exemple, entre *excellent* (sourde) et *exemple* (sonore). Et c'est ce qui se passa fréquemment entre le latin et le français, autour du IV^e siècle : le [k] se sonorisa en [g], comme dans *acucula*, qui a donné *aiguille*, ou dans *secundus*, qui aboutit à « *segond* », écrit *second* par souci étymologisant, mais aussi *segond* jusqu'au XVIII^e siècle ; on trouve par exemple chez Agrippa d'Aubigné :

*Au segond, je dis que les Princes n'ont point appris
aux Pasteurs, mais des Pasteurs la reverance à la*

Royauté.

Le Caducée ou L'Ange de la paix, 1611

Littré précise qu'au XVII^e siècle, les grammairiens n'étaient pas forcément d'accord : si l'un d'eux « regarde comme une faute de prononcer le *c* comme un *g* », un autre, au contraire, dit que « le *c* se prononce comme un *g* ».

D'autres mots, d'ailleurs, furent victimes de ces flottements induits par la discordance entre graphie et phonétique : ainsi *secret* se prononça « *segret* » dans le dictionnaire de l'Académie jusqu'en 1718.

Sans oublier le roman (et le film !) *La Soupe aux choux*, où l'un des personnages, Claude Ratinier (interprété par Louis de Funès) a pour surnom « Le Glaude »...

Qui l'eût cru ?

On a pu lire ici ou là que *second* s'emploie lorsque l'on évoque seulement deux objets (le *Second Empire*, mais la *deuxième République*), au motif qu'il n'était pas un numéral en latin. Vous pouvez bien sûr respecter cette distinction ; mais, en réalité, elle est artificielle, les deux termes étant synonymes – tout juste si *second* s'emploie dans un registre plus soutenu que *deuxième* (qui ne fut guère utilisé avant le XVIII^e siècle).

Pourquoi dit-on *un œil, des yeux* ?

Parmi toutes les charmantes anomalies de notre belle langue, le pluriel de *œil* n'est pas la moindre... Toute mystérieuse qu'elle semble, elle s'explique pourtant phonétiquement, quoique l'évolution soit complexe et tortueuse (ce qui s'explique aisément par la fréquence d'emploi du mot).

Examinons tout d'abord le singulier : l'étymon était *oculum*, avec accent tonique sur la première syllabe. Dès le latin, l'avant-dernière syllabe, en position de grande faiblesse, disparut : « óklyu » (avec un *l* dit « mouillé », un peu comme dans *soulier* ou dans l'italien *figlia*). Au III^e siècle, le [k] s'affaiblit en « y » (comme dans *yen*) : « óylyu ». Un siècle après, dans cette position accentuée, le *o* initial se transforma en diphtongue « ou » : « ouoylyu ». Au VII^e, le *u* final s'amuît à son tour : « ouoyly ». Le *y* s'effaça ensuite : « ouoly ». Ça commence à ressembler à quelque chose, non ? Par un phénomène complexe de différenciation et d'assimilation réciproque, la diphtongue « ouo » devint « ué » puis « weu » (« weuly » noté *ueil*), avant de se réduire à « eu » au XIII^e siècle : « euly ». Enfin, le « eu » (comme dans *peu*) s'ouvrit (comme dans *peur*) et le *l* mouillé se relâcha pour aboutir à notre son « y » au XVIII^e siècle : « euy », écrit *œil*. Complexe et tortueux, je vous avais prévenu(e)s !

Au pluriel, l'évolution n'est pas fondamentalement différente, si ce n'est que l'on part du latin *oculos* ; or c'est ce *s* final dérisoire qui va tout changer ! Car, comme nous l'avons vu il y a déjà fort longtemps pour *beau* ou *chevaux*, le *l* devant *s* se vocalisa en *u* : au XI^e siècle, nos *yeux* se disaient donc « uéouts » et s'écrivaient *ueus*. À partir de là, le « u » initial perdit son aspect labial, afin de se différencier du son « ou », et devint « y » : « yéouts », écrit *ieus*, *ieuz*. Puis la triptongue se réduisit à « eu », et le « ts » final (noté *z*) s'amuït : on passa de *ieuz* (« yeuts ») à nos beaux *yeux* actuels.

Voilà qui méritait bien d'y jeter un petit coup d'œil...

Pourquoi dit-on *bref*, *brève* mais *brièvement*, *grave* mais *grièvement* ?

Encore une histoire de diphtongues – je sais que vous les adorez ! Elles expliquent tant d'évolutions en français... et dans les autres langues latines. En l'occurrence, celle que nous allons voir a touché aussi l'italien et l'espagnol (raison pour laquelle on la qualifie du doux nom de « diphtongaison romane »).

Prenons le latin *pedem* : il a donné *pied*, *piede* (italien) et *pie* (espagnol). La coïncidence est trop forte : il y a de la diphtongaison là-dessous. En effet, le *e* bref latin accentué se diphtongua en « iè » dans nos trois langues. En français, de nombreux mots en sont issus : *Pierre* (latin *petra*), *fier* (*ferum*), *miel* (*mel*), *fièvre* (*febris*), *prière* (*precaria*), *siège* (*sedicum*)...

C'est ce qui se passa aussi dans *brevem*, qui aboutit, en ancien français, au masculin *brief*, féminin *brieve* (noté *briefue* au XVI^e siècle), le *v* final s'assourdissant en la consonne sourde équivalente [f] (comme dans *neuf/neuve*, *serf/servir*, *chef/chevet*, et tous les adjectifs en *-if* : *craintif/craintive*). Mais par volonté de le rapprocher de l'étymologie latine, *brief* fut refait en *bref* et les deux formes coexistèrent jusqu'au

XIX^e siècle. *Bref* l'emporta alors... Mais nous avons gardé l'ancienne diphtongue dans les dérivés *brièveté*, *brièvement*.

L'adjectif latin *gravem* se disait *grevem* dans la langue populaire. Même cause, mêmes effets : *grevem* aboutit en ancien français à *grief*, *grieve*. Là encore, la réfection étymologique fit triompher la forme *grave*, mais nous avons conservé *grief* comme substantif (« plainte »), ainsi que l'adverbe dérivé *grièvement*.

C'est grave intéressant, non ?

Pourquoi dit-on *jour*, mais *diurne* ?

Le mot latin *dies* (« jour ») remonte à une très ancienne racine indo-européenne signifiant « lumière » et présente dans d'innombrables mots de plusieurs langues, tels *Zeus*, *Jupiter* (de *Ju-* et *pater*, mot à mot « le père de la lumière »), *deus* (« dieu »), l'anglais *day*, l'allemand *Tag* (« jour »). *Dies* s'est plus ou moins camouflé dans les jours de la semaine (*lundi*, *mardi*, *dimanche*...) ainsi que dans *midi*, *méridien* et *quotidien*.

Et notre *jour*, alors ? Il semble bien loin du *dies* latin... En réalité, pas tant que cela, mais il convient de partir de l'adjectif dérivé *diurnum* (« du jour »). *Diúrnu* se renforça au VII^e siècle en « djurnu » qui évolua en « djorno », avant que la syllabe finale ne s'amuît : au Moyen Âge, on disait « djorn » (écrit *jorn*). Le *o* se ferma ensuite en « ou » et, au XII^e siècle, le *n* final s'effaça : « djour » (écrit *jor*). Enfin, au XIII^e siècle, l'affriquée « dj » se réduisit à « j » : notre *jour* se leva enfin !

Parallèlement, au XV^e siècle fut créé le dérivé *diurne*, calqué directement sur le mot latin d'origine.

Qui l'eût cru ?

L'amuïssement de la consonne finale (en l'occurrence, le *n*) explique un certain nombre de mots et leurs dérivés : *chair/charnel, cor/corne, four/fourneau, tour/tourner*.

Pourquoi *qu* ne se prononce-t-il pas de la même façon...

... DANS QUATRE ET DANS AQUATIQUE ?

En latin, *qu* se prononçait toujours [kw] : *aqua* [akwa], *quaestio* [kwaestio], *quatuor* [kwatuõr] (« quatre »), *quinque* [kwinkwe] (« cinq »)... En français, cette prononciation s'était simplifiée en [k] et, jusqu'au xvi^e siècle, on prononçait le *qu* de cette manière, y compris dans des mots comme *équateur*, *quadrature* et même *aquatique* [akatik] !

Toutefois, à partir du xvi^e siècle, des grammairiens très érudits se piquèrent de prononcer « à la latine » les mots contenant *qu* devant *a* ou *o*, non seulement les termes nouvellement créés (*équateur*, *équestre*, *ubiquité*), mais encore plusieurs mots anciens prononcés jusqu'alors [k], comme notre *aquatique*.

Depuis lors, certains ont perdu cette prononciation latinisante, d'autres l'ont gagnée (souvent des termes perçus comme savants), si bien que, parfois, l'on ne sait plus vraiment comment dire : comment prononcez-vous par exemple *quasi*, *quadragénaire*, *quinquagénaire*, *quanta*, *quartette* ?

Pourquoi le *x* se prononce-t-il [s] dans *dix*, *soixante* et *bruxelles* ?

Dès le latin, le *x*, prononcé [ks] s'était relâché en [s] dans la langue populaire. Il est donc tout à fait logique que les mots français directement hérités du latin et contenant un *x* devant voyelle se soient prononcés avec un [s] et se soient écrits phonétiquement, avec deux *s* : *soissante*, *tausser* (*taxer*), par exemple.

Mais entre le XIII^e et le XV^e siècle, le souci tatillon porté à l'étymologie par des grammairiens ivres de latin (on s'enivre avec ce qu'on peut) fit rétablir le *x* dans la graphie, sans que la prononciation changeât pour autant : et voici notre *soixante* (du latin *sexaginta*), que nous avons gardé précieusement jusqu'aujourd'hui. Cette notation s'est par ailleurs maintenue dans plusieurs toponymes, comme *Auxerre*, *Bruxelles*, et même à l'initiale dans *Xaintrilles*, ville du Lot-et-Garonne, dont est issu le fameux compagnon d'armes de Jeanne d'Arc et gentilhomme Jean Poton de Xaintrilles, maître de l'écurie du roi.

Dans la plupart des mots, cependant, le *x* prononcé [s] fut remplacé par deux *s* au XVIII^e siècle, après bien des

atermolements : latin *lexivia* > *lexive, lescive, lessive* ; *tixier* > *tissier* puis *tisserand* ; *buxula* > *buxolle, boussole*.

Qui l'eût cru ?

La volonté de maintenir une certaine cohérence graphique dans certaines séries lexicales a fait que le x peut aussi se prononcer [z] : *sixième, dixième*. Malgré tout, il n'est pas toujours facile de choisir entre fidélité graphique et adéquation avec la phonétique : on peut ainsi écrire *sixain* ou *sizain*...

Pourquoi le *t* se prononce-t-il [s] dans *libération*, *minutie*... ?

Le son [s] ne possède pas moins de huit réalisations graphiques en français : *s* (*sot*), *ss* (*dessert*), *c* (*cerise*), *sc* (*sceau*), *ç* (*garçon*), *sç* (*acquiesçant*), *t* (*ration*) et *x* (*six*). N'en jetez plus ! Parmi elles, le graphème *t*¹, pourtant très fréquent, n'est pas le moins étonnant, à bien y réfléchir...

Si l'on est un peu observateur, on remarquera que ce graphème se trouve toujours devant un *i*. Ce n'est bien sûr pas une coïncidence (les phonéticiens, gens de raison, détestent les coïncidences) : ce *t* se renforça à partir du II^e siècle, et évolua ainsi vers... une affriquée (promis, c'est la dernière fois que je vous parle des affriquées) : [ts], qui se réduisit au XIII^e en [s]. Ça, c'est pour la phonétique.

Quant à l'orthographe, comme toujours, c'est un peu plus délicat... La graphie hésita en effet entre *c* et *t* : *fortia*, *gratia*, *negotium* ont donné *force*, *grâce*, *négoce*. Mais dans un certain nombre de mots (notamment ceux en *-tie*, *-tion*, *-tiel* ou *-tien*), le son [s] fut le plus souvent écrit *t* par rapprochement étymologique : *argutie* (latin *argutia*), *potion* (*potionem*), *essentiel* (*essentialis*), *vénitien* (italien ancien *venetiano*)... Cela dit, ce ne fut pas sans mal : ainsi, avant le XVI^e siècle et le

triomphe des graphies étymologisantes, on trouve *nacion*, *porcion*, *minucie*...

Que reste-t-il aujourd'hui de ces hésitations ? Tout d'abord, quelques incertitudes phonétiques : comment prononcez-vous *rédiare*, *hémarie*, *galimatias*, *antienne*, *patio* ? Ensuite, nous avons conservé quelques familles dysfonctionnelles, comme *pénitencier/pénitentiaire*, *interstice/interstitiel*, *espace/spatial*, ainsi que plusieurs anomalies, justement dans le suffixe *-tiel/-ciel* : tous les adjectifs se terminant par ce suffixe s'écrivent *-tiel*, excepté *circonstanciel*, *tendanciel*, *révérenciel*, *actanciel*. Et que dire des deux récents (et très en vogue) *distanciel* et *présentiel*, que tout oppose, y compris la graphie ?

1. Un graphème est une lettre ou un groupe de lettres correspondant à un phonème (son).

Pourquoi la prononciation continue-t-elle d'évoluer ?

Après toutes ces palatalisations, ces affriquées, ces diphtongaisons qui nous ont révélé les profonds bouleversements phonétiques nous ayant conduits du latin au français, peut-être pourrions-nous nous risquer à une humble tentative de « phonétique-fiction », en nous appuyant sur les évolutions les plus actuelles de notre prononciation.

Si la prononciation du français a fortement évolué pendant le Moyen Âge, elle s'est stabilisée depuis la Renaissance : les deux seuls bouleversements restent, d'une part, l'évolution de [wɛ] en [wa], et d'autre part, le passage du *r* roulé (ou apico-alvéolaire, ça fait plus classe) au *r* grasseyé (ou dorso-vélaire, ça fait plus chic). Il est d'ailleurs remarquable que ces changements se soient imposés sous la Révolution, car ces deux prononciations étaient celles du peuple insurgé de Paris – ou quand phonétique et politique se rejoignent... et que la capitale impose sa volonté au reste du pays.

Et aujourd'hui ? Notre prononciation évolue-t-elle ? (Nous parlons ici de la prononciation « standard ». Toutes nos excuses aux Français(es) « des territoires »¹ : les variations « diatopiques » – c'est-à-dire selon la répartition géographique – mériteraient un livre à elles seules.)

Tout d'abord, certains sons semblent en voie, sinon d'extinction, du moins de raréfaction. Par exemple, le [ɑ] (vélaire) de *âne* n'est plus guère distingué du [a] (palatal) de *chat* – du moins en France, car chez nos cousins belges, on différencie très bien une *tache* d'une *tâche*. Autre phonème de moins en moins prononcé, le [œ] (labial : vos lèvres s'arrondissent) de *brun*, souvent assimilé au [ɛ̃] de *brin*. Enfin, on notera que la distinction entre [e] (fermé) de *blé* et [ɛ] (ouvert) de *bled* tend à être neutralisée en finale absolue au profit du [e] ; énoncez à voix haute la phrase suivante (sans considération pour sa valeur littéraire, sinon, où va-t-on, je vous le demande) : *Je buvais du lait frais et mangeais du vrai poulet*. Il y a de grandes chances pour que vous ayez prononcé « Je buvé du lé fré et mangé du vré poulé » (sinon, c'est que vous souhaitez me contrarier). Toutes ces évolutions sont provoquées en grande partie par cette paresse articulatoire dont nous avons déjà parlé : *brun* et *lait* demandent plus d'efforts à votre bouche que *brin* et *lé*, de même que, toutes choses égales par ailleurs, *oui* et *non* exigent plus d'énergie que *ouais* et *nan*.

Autre phénomène, qui devrait ravir les médiévistes : le rétablissement à l'oral de consonnes muettes, en finale (*adéquat, août, coût, distinct, en fait, la gent, legs, les mœurs, les os, persil, serf*) ou à l'intérieur du mot (*damner, dompter*², *sculpter*). La volonté de distinguer certains homonymes d'une part (*le mois d'août* ou *le mois doux* ? *Un coût, un cou, un coup* ? *Le legs, le lait, le laid, le lai* ? *La gent, l'agent* ? *Les os, les eaux* ?) et, d'autre part, de faire enfin coïncider graphie et phonétique (*damner, dompter, exact, sculpter*) n'y est sans doute pas étrangère. Songeons par exemple à la pagaille phonétique qui règne dans les noms en *-il* : prononcez-vous le *l* final dans *chenil, fournil, persil, sourcil, nombril* ?

Autre évolution, qui devrait plaire aussi aux historiens de la Renaissance : la résurgence d'un discret *e* final, dans certains milieux (plutôt bourgeois) : *Ce prof-e est génial-e*. Pour rappel, du VII^e au XVI^e siècle, le français posséda un tel *e*, appelé « *e* central » (*feme* « fan-m[e] »). C'est encore un *e* que l'on fait apparaître parfois, par épenthèse, comme une aide à la prononciation entre deux mots difficiles à joindre : *un match-e nul, vingt-e deux*.

Enfin, il est un phénomène qui ne doit pas être négligé dans l'évolution de la prononciation : ce que l'on nomme maladroitement « l'accent des banlieues » (prononciation caractéristique de certains jeunes des banlieues des grandes villes), porteur de changements non seulement phonétiques, mais aussi prosodiques.

Tout d'abord, il ressuscite un phénomène qu'en spécialistes ès bouches médiévales, nous connaissons bien : la palatalisation et l'affrication ! Celles-ci concernent les dentales [t] et [d], qui sont articulées avec une sorte d'appendice sifflant : « d^j » et « t^{ch} » comme dans *J'te djis quelle voitchure, tchu vois*³. Ce phénomène interviendrait aussi, dans une moindre mesure, pour les sons [k] et [g], articulés avec un *yod* (le *y* de *yeux*), comme dans *une k'aillera*, ce trait constituant un fait caractéristique des parlers populaires au moins depuis le XVII^e siècle. Sans remonter jusque-là, on songera au juron favori de Prunelle, dans les bandes dessinées *Gaston Lagaffe* : *Rogntudju*, déformation euphémique de *nom de Dieu*.

Ensuite, la prosodie se voit modifiée, ce qui produit l'« effet d'étrangeté » de cet accent : en français standard, l'accent tonique porte, comme nous l'avons dit, sur la dernière syllabe, qui s'en trouve ainsi allongée. Or, chez certains jeunes des milieux populaires, c'est l'avant-dernière syllabe du groupe prosodique qui est marquée par cet allongement : *Il va voir sa*

copine. devient *Il va voir sa coopine*. Du reste, on retrouve déjà ce trait dans les parlers de différents milieux parisiens au XX^e siècle.

En outre, cet allongement s'accompagne souvent d'une montée mélodique importante sur cette avant-dernière syllabe, qui serait due à l'influence de la « langue d'héritage », en l'occurrence l'arabe du Maghreb :

Il va voir sa copine.

devient :

Il va voir sa coopine.

Depuis quelques années, on commence à parler d'« accentophobie » : celle-ci s'exerce à l'encontre des accents régionaux de la part d'un supposé français standard parlé, non pas par les Parisiens – existe-t-il encore de *vrais* Parisiens ? –, mais par une soi-disant élite. De même, cette accentophobie se manifeste à l'égard de l'« accent des banlieues » de certains jeunes des quartiers populaires. Elle est moins, semble-t-il, une discrimination géographique que sociale, voire symbolique : ainsi, l'accent du Nord, région de terre ouvrière et industrielle, est plus stigmatisé que celui du Sud, associé aux vacances et au soleil... (Mais quand cet accent, gersois, s'entend dans la bouche d'un Premier ministre, il détonne, il dissone : il devient trace de boue campagnarde et, à ce titre, s'oppose au symbole centralisateur de l'auguste fonction.)

Car la prononciation, comme le reste de la langue, est depuis longtemps un lieu et un instrument de discrimination : déjà, au XVII^e siècle, Vaugelas (et ses continuateurs, tel le jésuite Dominique Bouhours) s'était fait le chantre du « bon usage » et de la bonne prononciation, celle « de la Cour »

évidemment... Mais aujourd'hui, heureusement, « la Cour » n'existe plus... Vraiment ?

1. Puisque, manifestement, le mot « province » est devenu tabou...
2. Le *p* « flottant » de *dompter* n'est d'ailleurs pas étymologique, mais épenthétique (voir [chapitre 60](#)) : le latin *domitare* avait donné *donter*, refait étymologiquement en *domter*, devenu *dompter*.
3. Un peu comme le font tous les Québécois, toutes choses égales par ailleurs, en prononçant le [t] proche de [ts] et le [d] de [dz].

Pourquoi *forcené* ne vient-il pas de *force*, ni *flirter* de *conter fleurette*...

... NI *BISTROT DU RUSSE* ?

Quittons un peu les terres luxuriantes de la phonétique pour les vertes prairies du lexique et de son histoire. Mais prenez garde ! Il y a là, parfois, quelques trompe-l'œil, ce que l'on nomme des « étymologies populaires », c'est-à-dire de fausses étymologies établies par rapprochement de forme ou de sens.

Ainsi, *forcené* est souvent rattaché à *force*, alors que ce mot, écrit jadis *forsené*, vient de l'ancienne préposition *fors* (« en dehors de ») et de *sen(s)* : *forsené* signifiait « qui est hors de son bon sens ».

Fainéant ne vient pas de *fait* et *néant*, mais de *feignant* (ancienne graphie : *faignant*), participe présent du verbe *feindre*.

Plantureux n'a rien à avoir avec les jolies plantes, mais avec l'idée de *plénitude* : l'ancien nom *plenté* (« abondance ») avait donné l'adjectif *plenteif* (« fertile »), déformé en *plentureux* (sous l'influence de *heureux*), écrit dès le Moyen Âge avec un *a*.

Fauteur évoque immanquablement la *faute*. Pourtant, l'étymologie est tout autre : ce nom est issu de *fautum*, forme spéciale (appelée supin) du verbe *faveo* (« s'intéresser à, favoriser ») ; le « fauteur » est donc, à l'origine, « celui qui favorise, qui protège (quelqu'un, un parti, une opinion) ».

Ces « fausses » étymologies ont ceci de passionnant qu'elles reposent sur la perception que chaque énonciateur se fait de son vocabulaire et sur son besoin, plus ou moins inconscient, de découvrir sous ce lexique une logique cachée : elles sont une appropriation – certes erronée – de la langue par ses locuteurs, qui font ainsi évoluer le sens et la forme de ces mots, à coups d'analogies phonétiques, sémantiques et même culturelles. Le *péage* (qui vient de *pied*) ne nous évoque-t-il pas les tarifs prohibitifs que l'on doit *payer* sur les autoroutes ? Le verbe *pavaner* (de *pavane*, danse de la ville de *Padoue*, *Padova* en italien) ne fait-il pas penser au *paon* (latin *pavonem*), animal si hautain et fier de sa roue ?

Mais il existe aussi certaines étymologies pseudo-savantes, que l'on aime à raconter à plaisir, tant elles nous paraissent charmantes et piquantes. Prenons par exemple le mot *flirter* : on répète à l'envi que ce mot aurait d'abord été emprunté par les Anglais au français *fleureter* (« conter fleurette »)... Ah ! Qu'il est jubilatoire de rappeler que la perfide Albion nous a tout pris, y compris nos mots ! Néanmoins, il est peu probable que cet « aller et retour » entre français et anglais soit exact : le verbe français *fleureter*, qui signifiait au XVI^e siècle « dire des balivernes », disparut ensuite et ne ressurgit que fin XIX^e, précisément sous l'influence (pernicieuse) de l'anglais *flirter*... Quant à l'anglais *to flirt* (« agiter, remuer », puis « badiner », puis « faire la cour », au XVIII^e), son origine est assez obscure, mais sans doute onomatopéique, les mots anglais en *fl-* exprimant souvent un bruit de claquement.

Autre exemple fameux : *le bistro(t)*. L'anecdote historique – délicate, du reste – voudrait qu'il vînt du russe *byistro* (« vite ») : ce serait le mot que lançaient les Cosaques assoiffés, exigeant d'être servis rapidement dans les cabarets, lorsqu'ils occupaient Paris en 1814. Problème : la chronologie vient contredire cette charmante histoire, car le mot *bistro* n'est pas attesté en français avant 1884... Sa véritable étymologie reste cependant mystérieuse : de nombreuses hypothèses ont été proposées, du poitevin *bistraud* « petit domestique [assistant le marchand de vin] » à l'argot *bistingo*, variante de *bastringue* croisée avec *mastro(quet)*¹, en passant par *bistrouille* (variante de *bistouille* « mauvais alcool »). Bref, les historiens de la langue aiment à s'enivrer de conjectures étymologiques... sans modération !

1. Pour sa part, *mastroquet* a donné, par aphérèse (suppression de la première syllabe), notre *troquet*.

Pourquoi les français disent-ils *quatre-vingts, quatre-vingt-dix* ?

Si la vie vous semble parfois absurde, attendez de voir notre façon de compter ! On se demande souvent pourquoi nos cousins belges et suisses disent – très logiquement – *septante, huitante/octante, nonante*, quand les Français, jamais avarés d'« exception culturelle », ont opté pour ces nombres assez insensés que sont *soixante-dix, quatre-vingts* et *quatre-vingt-dix* – qui correspond tout de même à quelque chose de monstrueux pour les « trop-mathisés » : $(4 \times 20) + 10$! À tant faire, pourquoi ne pas dire *deux-vingt-dix* pour *cinquante* ?

Ne riez pas, ce fut peut-être le cas jadis. Nous sommes habitués à compter sur une base décimale, qui correspondrait aux dix doigts des mains ; mais dans certaines civilisations, on n'oublie pas les doigts de pied : ce qui nous fait, si l'on compte bien, une base 20, dite « base vicésimale » (du latin *vicesimus* « vingtième »), qu'utilisaient par exemple les Aztèques et les Mayas – ça devait être plus pratique pour calculer le nombre faramineux des sacrifices humains. Plus près de nous, le basque ou le danois utilisent cette numération, et les langues celtes (irlandais, gallois, breton) ne disent pas « quarante », mais « deux-vingts ». Or nos pseudo-ancêtres les Gaulois parlaient précisément une langue celte (la base décimale n'était pas trop leur tasse de cervoise) : nous aurions

donc hérité leur façon de compter, et ce jusqu'au Moyen Âge, où il n'était pas rare de dire *vint et dis*, *deux vins*, *deux vins et dis* (vous voyez, je ne l'ai pas inventé !)... Mais à la fin de la période médiévale, le système décimal s'imposa, à l'exception de quelques formes. On trouve par exemple dans le *Testament* de François Villon (1461) :

Item, aux unze vingtz Sergens

Donne, car leur faict est honneste,

Et sont bonnes et doulces gens,

Denis Richier, et Jehan Vallette,

A chascun une grand cornette,

Pour pendre à leurs chappeaulx de feautre [...]

(De même, aux onze vingts Sergents

Je donne, parce que leur cas est estimable

Et que ce sont de bonnes et douces gens

Que Denis Richier et Jean Vallette,

À chacun une grande cornette

Pour pendre à leurs chapeaux de feutre [...])

Dans *L'Avare*, de Molière (1668), Frosine dit à Harpagon : « Par ma foy, ie disois cent ans, mais vous passerez les six-vingts. » Cette dernière forme était d'ailleurs la seule encore vivace au XVII^e siècle : « On y voit des vieillards de cent et six-vingts ans » (Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, 1699). L'on connaît bien, par ailleurs, l'hôpital que créa Saint Louis afin d'y loger des vétérans aveugles : les *Quinze-Vingts*... Mais que d'efforts arithmétiques ne doit-on pas faire pour

comprendre à quoi ces nombres correspondent : 220, 120 et 300 !

Aujourd'hui, les seules traces de cette numération sont *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix* (et, dans une moindre mesure, *soixante-dix*), qui furent adoptés par l'Académie française sous l'influence, notamment, de notre cher Vaugelas. C'est d'autant plus étonnant que le peuple, à l'époque, employait les formes vicésimales, quand les gens cultivés utilisaient les formes « modernes » *septante*, *octante*, *nonante*... L'Académie qui suit l'usage populaire ? Voilà qui est inédit...

PARTIE 5

OÙ IL EST « QUESTIONS »
DE SYNTAXE

Pourquoi dit-on *le fils de César*, mais *un fils à papa* ?

L'histoire des prépositions est un long fleuve bouillonnant et parfois impétueux. Contentons-nous d'une petite croisière sur l'un de ses bras les plus paisibles (encore que...), celui du complément du nom (*le fils de César*).

En latin, le complément du nom ne s'exprimait pas à l'aide d'une préposition, mais se marquait par un cas spécial nommé « génitif », dont la terminaison suffisait à soi seule à indiquer la fonction : *Caesar* devenait *Caesaris* dans *Caesaris filius* (« le fils de César »).

Mais en raison de la déliquescence des déclinaisons, il fallut bien que la langue se débrouillât pour exprimer le rapport d'appartenance (au sens large). En ancien français, on rencontre certes la construction à la latine du type *il estoit filz Lancelot* (« il était le fils de Lancelot »), *le court le roi* (« la cour du roi ») ou *pro Deo amur* (« pour l'amour de Dieu »), que nous avons conservée dans l'expression *Dieu merci* (« la pitié de Dieu ») et dans les noms composés *hôtel-Dieu* et *bain-marie*.

Mais dès l'ancien français, la dérisoire préposition *a* (du latin *ad*) vint faire concurrence à la construction directe (dont l'emploi était, du reste, assez restreint) : « Et se tu fenme vix

avoir, je te donrai le file a un roi u a un conte » (« Et si tu veux prendre femme, je te donnerai la fille d'un roi ou d'un comte »). C'est cette structure qui s'imposa et devint la norme jusqu'au XVI^e siècle. L'on comprend mieux, de ce fait, l'inclination de la langue familière – jusqu'aujourd'hui – à privilégier la préposition *à* : ce qui nous semble une erreur, relevant d'une langue très relâchée et populaire, est en fait la construction classique de l'ancienne langue.

Au Moyen Âge, la préposition *de* s'employait aussi, mais était peu ou prou réservée aux êtres inanimés. Par la suite, elle s'imposa peu à peu, jusqu'à devenir la seule construction acceptée par la norme actuelle. Toutefois, la structure en *à* s'est maintenue dans trois cas : d'abord, le tour attributif avec le verbe *être* (*ce livre est à Théo*) ; ensuite, pour renforcer un possessif (*son livre à elle*) ; enfin, nous l'avons gardée dans quelques locutions figées, comme *un fils à papa*, *une bête à bon Dieu* et *la bande à Bonnot*.

Une fois encore, la norme n'existe pas de toute éternité : elle est mouvante, et les erreurs d'aujourd'hui peuvent être des survivances quasi ataviques, inconscientes, qui parcourent la langue, telles de profondes nappes phréatiques aux résurgences parfois surprenantes...

Pourquoi dit-on de plus en plus « je travaille sur Paris » ?

« On est sur une vraie bonne nouvelle », clame la publicité vantant un produit qui vous lave les dents (et vous les fait grincer en même temps). « On va travailler sur ce gros contrat », prévient votre patron, accoudé sur son bureau avide. « On est sur un suprême de volaille et son embeurrée de chou à la flouve odorante », annonce le chef (recette non garantie).

La préposition *sur* est devenue envahissante, omniprésente – horripilante, pour beaucoup. À juste titre ? Ses nombreux emplois contemporains, naguère encore inimaginables, relèvent-ils du pur tic de langage ou d'une évolution linguistique profonde ? De quoi ce *sur* est-il le nom (ou plutôt la préposition) ?

La valeur ancienne est celle d'une préposition « locative » exprimant la position par rapport à une surface qui soutient. Mais *sur* possède aussi des emplois plus abstraits, par exemple le sujet dont on parle (*un discours sur un sujet grave*) ou le fondement abstrait, voire la cause (*croire quelqu'un sur sa bonne mine*). *Sur* a donc toujours été employé aussi en dehors de sa valeur spatiale – ce qui permet de jolis zeugmas¹, comme « Il compte sur ses doigts et sa femme » ou « Cette philosophe réfléchit sur son canapé et le sens de la vie ».

Depuis quelques années, notre préposition semble s'être encore étendue et vouloir évincer certaines de ses congénères. *Je travaille sur Paris* : cet usage tant critiqué est-il vraiment l'équivalent de *Je travaille à Paris* ? Pas si sûr... Le sens ne serait pas tout à fait le même : *sur* indiquerait ici une spatialité plus large, moins précise, plus « surplombante » – *Je travaille sur Paris* engloberait alors la capitale et sa région. Peut-être même serait-elle empreinte de cette mobilité frénétique et si chère au monde contemporain : en gros, *Je travaille sur Paris* signifierait que vous êtes susceptible de pas mal bouger *dans* Paris, *près de* Paris et *autour de* Paris – finalement, *sur*, c'est la préposition du Grand Paris ! *Sur Paris* permettrait alors de ne pas réduire la capitale à ses petits bobos et ses grands bourgeois, mais d'y inclure les dix millions de Franciliens qui gravitent autour. (On peut du reste imaginer que le télétravail induit par la crise du Covid pourrait mettre un frein à cet emploi de la préposition *sur* : on ne travaillera plus *sur* Paris, mais *sur* et *dans* son bureau ; l'objet et le lieu « bureau » ne feront alors plus qu'un, signant la mort définitive de la séparation vie personnelle / vie professionnelle...)

Quant à l'emploi abstrait de *sur* – très agaçant, *a priori* – que l'on rencontre dans *On est sur une vraie bonne nouvelle* ou *On va travailler sur ce gros contrat*, des linguistes nous révèlent qu'il s'agirait d'une posture de domination, de compétence d'expert, qui se situe *au-dessus* de son sujet, qui le surplombe et l'embrasse tout entier ; *sur*, c'est la préposition du professionnel qui maîtrise sa discipline, ou réussit à vous le faire croire : avec *sur*, c'est sûr – comme le prouve une phrase telle que : « Je suis sur un bouquin passionnant » (ce dont l'auteur vous remercie).

1. Le zeugma (ou zeugme) consiste à ne pas répéter un mot (ou groupe de mots) déjà exprimé précédemment. Quand le mot sous-entendu est en facteur commun avec deux éléments qui ne sont pas sur le même plan sémantique, l'effet est évidemment comique : « Le client [...] prendra le train pour Venise et un peu de repos » (« Monsieur », Thomas Fersen).

Pourquoi y a-t-il deux morceaux à la négation ?

ET POURQUOI *NE VA-T-IL* SANS DOUTE *DISPARAÎTRE* ?

La négation française a ceci de merveilleux qu'elle vous permettra de placer, lors des dîners en ville, les termes *discordantiel* et *forclusif*. Oui, mesdames et messieurs, c'est à ces noms si chantants que répondent nos deux « jambes » adverbiales de la négation : *ne... pas/jamais/plus/guère/point...* Mais pourquoi cette bipédie ?

En latin classique, l'adverbe *non* se suffisait à soi seul ; dans le premier texte littéraire « français » (avec plein de guillemets : il s'agit plutôt d'un protofrançais, encore très latinisé), la *Cantilène de sainte Eulalie* (IX^e siècle), on trouve l'adverbe *non* : *Elle non eskoltet les mals conseillers* (« Elle n'écoute pas les méchants conseillers »).

En ancien français, *non* se réduisit en *nen* (devant voyelle) et *ne*, qui devint le seul mot négatif et se fixa assez vite, de manière contrainte, juste devant le verbe : *Ne volt li enfes sum pedre corocier* (« L'enfant ne voulut pas courroucer son père »), dans la *Vie de saint Alexis* (XI^e siècle). La forme *nen*, renforcée par le pronom personnel *il*¹, a toutefois survécu dans

le plaisant adverbe *nenni*. Dans cette position, *ne* était non accentué et donc très affaibli, ce qui amena les locuteurs (parfois dès le latin populaire) à le renforcer par des adverbes (*plus, mais, jamais*), des pronoms (*aucun*) et des noms exprimant de toutes petites choses, comme un pas, une goutte, une mie, un point : on disait alors *je ne marche pas* (« je ne marche même pas un pas »), *je ne vois point* (« je ne vois même pas un point »), *je ne bois goutte* (« je ne bois même pas une goutte ») ou *je ne mange mie* (« je ne mange même pas une mie »). Ce procédé fut d'ailleurs repris malicieusement par La Fontaine : « Il n'en reviendrait *morceau* » (*Le Pot de terre et le Pot de fer*). Ces noms se sont figés pour devenir de simples adverbes ; certains ont disparu (*mie, nient*), quasi disparu (*je n'y vois goutte*) ou survécu dans les langues littéraires ou régionales (*je ne vois point*). Les autres (*pas et rien*, du latin *rem* « chose ») se sont imposés au point de symboliser à eux seuls la négation, d'autant plus que, dans la prosodie de la phrase française, ils sont en position de force : dans *Je ne sais pas*, l'accent de phrase tombe bel et bien sur l'adverbe *pas*.

À telle enseigne que notre rikiki et atone *ne*, avec, de surcroît, son *e* caduc, s'est réduit à peau de chagrin : on passe aisément de *Je ne sais pas* à *Je n'sais pas*, puis *Je sais pas* et enfin *J'sais pas*, prononcé « chais pas » (en vertu de la loi d'économie articulatoire) – et sans doute écrit *ché pas* dans quelques années (ou quelques décennies, soyons optimistes).

La disparition progressive du *ne* et le report de la valeur négative sur le forclusif (oui, oui, j'avais envie de la recaser) ne vont pas sans quelques inconvénients : le slogan « On veut plus de fonctionnaires ! » fera-t-il de vous un(e) chantre de l'étatisme ou un(e) défenseur(e) du libéralisme ? Songeons aussi aux phrases du type « C'est la meilleure série que j'aie

jamais vue », souvent agrémentées d'un *ne* tout à fait superflu, puisque *jamais* a ici son sens positif originel de « un jour, déjà » (*jamais* étant formé sur *ja*, du latin *jam* « déjà », et de *mais*, du latin *magis* « plus »).

Il est fort probable que notre vieux *ne* atone, évincé par ses acolytes toniques, vit ses dernières décennies, au moins dans la langue orale, dont son absence est un marqueur fort. Peut-être finira-t-il comme une relique dans des textes littéraires de moins en moins lus, de moins en moins compris ? On n'ose y songer – mais on ose y songer...

Qui l'eût cru ?

Notre *ne* d'origine en solitaire (emploi courant jusqu'au xvi^e siècle) a survécu avec quelques verbes ou dans quelques locutions : *je ne puis vous répondre ; je ne saurais vous dire, je n'ose l'avouer, à Dieu ne plaise, si je ne m'abuse*, ainsi que dans certains tours littéraires ou archaïsants : *Il n'est homme qui ne soit égoïste ; Que ne le disiez-vous plus tôt !*

1. De même que *oïl* (qui a donné *oui*) est formé de *hoc* + *il*. Sans ce pronom *il*, vous obtenez *oc* (« oui » en occitan), que l'on a encore dans les *langues d'oc*.

Pourquoi l'ordre de la phrase est-il (le plus souvent) sujet-verbe-complément ?

L'image des Romains, stricts, disciplinés et ordonnés comme seules pouvaient l'être leurs légions en rang d'oignons, va en prendre un coup : en latin, l'ordre des mots était assez folklorique... Ou plutôt, disons qu'il était souple, ce qui permettait des effets stylistiques et rythmiques assez intéressants. Pourquoi tant de liberté ? Tout simplement à cause, paradoxalement, d'une contrainte grammaticale forte : celle des déclinaisons. Chaque nom changeant de terminaison selon sa fonction, sa place importait finalement peu. Que vous disiez *Lupus agnum devorat*, *Lupus devorat agnum*, *Agnum devorat lupus*, etc., le sens de base était toujours le même : celui d'un loup qui se bâfre d'un mignon petit agneau ; seule changeait la valeur stylistique, selon que vous souhaitiez mettre l'accent sur la malheureuse proie ou sur le prédateur conquérant. Certes, il y avait, surtout en latin classique – notamment dans la fameuse « période cicéronienne » –, un ordre privilégié, qui favorisait le verbe en position finale¹ : les deux tiers des phrases présentaient alors l'ordre sujet-complément-verbe.

Mais le latin vulgaire eut tendance à préférer le verbe en deuxième position et c'est cet ordre qui perdura jusqu'en ancien français. Le verbe y étant régulièrement en seconde place², il fallut répartir le sujet et les compléments de part et d'autre de ce verbe, sans réelle contrainte (puisque l'ancien français posséda des déclinaisons jusqu'aux XIV^e-XV^e siècles), mais avec une préférence, déjà, pour l'ordre sujet-verbe-complément. Néanmoins se trouvait souvent en tête de phrase un complément (d'objet, circonstanciel), un attribut ou un adverbe, rejetant ainsi le sujet après le verbe :

Bataille funt nostre hume !

(C'est une bataille que livrent nos hommes !)

Chanson de Roland

Bons fut li secles al tens ancienur.

(Bon était le monde aux temps anciens.)

Vie de saint Alexis

Lors vint Henri Dandole, qui ere dux de Venise

(Alors arrive Henri Dandole, qui était doge de Venise)

Villehardouin, Conquête de Constantinople

Cette dernière construction est intéressante, car elle nous a laissé quelques fossiles en français contemporain (du moins dans une langue soutenue). Nous plaçons toujours le verbe en deuxième position après certains mots : *ainsi soit-il, peut-être viendra-t-elle, du moins as-tu fourni quelques efforts, aussi n'est-il pas utile de le répéter, encore faut-il le rappeler, toujours est-il, sans doute a-t-il raison, tels furent ses derniers mots...* D'autres expressions archaïques suivant cet ordre ont survécu jusqu'à nous : *grand bien vous fasse, rien ne sert de courir (= courir ne sert à rien), point n'est besoin d'insister...*

C'est en ancien français que l'ordre actuel sujet-verbe-complément s'installa... et c'est à la période classique qu'il fut vanté, exalté, glorifié comme étant l'ordre « logique », « naturel », le français étant alors célébré comme un modèle de clarté (« Ce qui n'est pas clair n'est pas français », écrit Rivarol) – ce qui constitue une bien belle fadaise, mais c'est un autre sujet...

Qui l'eût cru ?

Il y en a un qui avait tout compris à la complexité de l'ordre des mots – et l'on ne résiste pas à le citer. Il s'agit d'un certain Molière, dans son *Bourgeois gentilhomme* :

MONSIEUR JOURDAIN

Non, non, non, je ne veux point tout cela ; je ne veux que ce que je vous ai dit : *Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour.*

MAÎTRE DE PHILOSOPHIE

Il faut bien étendre un peu la chose.

MONSIEUR JOURDAIN

Non, vous dis-je, je ne veux que ces seules paroles-là dans le billet ; mais tournées à la mode ; bien arrangées comme il faut. Je vous prie de me dire un peu, pour voir, les diverses manières dont on les peut mettre.

MAÎTRE DE PHILOSOPHIE

On les peut mettre premièrement comme vous avez dit. *Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour.* Ou bien : *D'amour mourir me font, belle Marquise, vos beaux yeux.* Ou bien : *Vos yeux beaux d'amour me font, belle Marquise, mourir.* Ou bien : *Mourir vos beaux yeux, belle Marquise, d'amour me font.* Ou bien : *Me font vos yeux beaux mourir, belle Marquise, d'amour.*

MONSIEUR JOURDAIN

Mais de toutes ces façons-là, laquelle est la meilleure ?

MAÎTRE DE PHILOSOPHIE

Celle que vous avez dite : *Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour.*

MONSIEUR JOURDAIN

Cependant je n'ai point étudié, et j'ai fait cela tout du premier coup.

Acte II, scène 4

1. Les germanistes le savent bien (parce qu'ils en ont assez bavé) : c'est ainsi que procède l'allemand dans les propositions subordonnées : *Er sagt, dass er krank sei* (« Il dit qu'il malade est »).
2. Là encore, l'allemand respecte cet ordre, mais d'une manière toute teutonne : dans les propositions indépendantes ou principales, le verbe doit toujours être en deuxième position.

Pourquoi *on* remplace-t-il de plus en plus *nous* ?

Il n'est pas, dans notre langue, de mot plus simple et complexe à la fois, de plus familier et déconcertant que le pronom *on*. Son origine est à elle seule tout un roman : issu du latin *homo* (« l'homme »), (*h*)*on* était en ancien français un cas sujet, le cas régime étant (*h*)*ome* (de l'accusatif latin *hominem*). À ce titre, il était un nom et donc précédé de l'article défini (*l'on*), que nous avons gardé aujourd'hui pour éviter des hiatus (*et l'on, ou l'on, si l'on...*) ou des rencontres malheureuses entre consonnes, joliment appelées « syllabes sales » (le fameux *Les poules étaient sorties du poulailler, dès qu'on leur avait ouvert la porte* – quoique, ici, la présence de *leur* empêche l'utilisation de *l'on*)¹.

Cette étymologie explique la valeur première de *on*, celle d'indétermination : *on* = *quelqu'un* (que l'on ne connaît pas), par exemple dans *On a frappé à la porte*. Cette indétermination l'amène aussi à désigner tous les êtres humains (« l'homme » en général) :

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde :

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Le Lion et le Rat, La Fontaine

Dans un autre contexte, cet emploi d'indétermination nous conduit à l'anonymat : c'est le *on* des racontars, des rumeurs : *On m'a dit que... On raconte que...* (Complétez par votre infox favorite.)

Mais les valeurs de ce petit mot ne s'arrêtent pas là. Il est assez flou et protéiforme pour que, au gré des siècles, on ait pu l'utiliser pour représenter toute personne identifiée.

1^{re} personne du singulier

Dans la langue classique, *on* exprimait des nuances diverses et subtiles, souvent teintées d'effets stylistiques. Dans *Tartuffe*, par exemple, Elmire dit : « Oui, l'on a des secrets à vous y révéler. » (Le *je* serait ici trop brutal, pas assez pudique.) À l'autre bout de la chaîne, ce *on* se retrouve dans l'usage populaire : « Ça va, ça va, on arrive ! »

2^e personne du singulier

Prenons un exemple chez Racine, quand Antiochus s'adresse à Bérénice, dont il est amoureux :

Je vois que votre cœur m'applaudit en secret,

Je vois que l'on m'écoute avec moins de regret [...]

Le pronom *on* est ici plus proche, plus connivent du *me* qui suit, moins formel que le *vous* du vouvoiement. Là encore, la langue populaire s'accommode très bien de cet usage : *on* porte alors une connotation de familiarité presque câline, comme lorsque le serveur de votre café préféré vous demande : « Alors, qu'est-ce qu'on prendra aujourd'hui ? »

3^e personne du singulier

Toujours dans *Bérénice*, Antiochus dit à son rival Titus (aimé de Bérénice et l'aimant) :

Je suis venu, Seigneur, vous appeler moi-même ;

Vous êtes revenu. Vous aimez, on vous aime [...]

Magnifique *on*, dont le flou évite d'unir côte à côte un trop explicite *elle* au *vous* du rival amoureux !

2^e personne du pluriel

Dans *Britannicus*, Corneille fait dire à Néron s'adressant à ses gardes :

Vous, Narcisse, approchez. Et vous, qu' on se retire !

Ici, le *on* porte tout le dédain et la majesté de l'empereur.

Dans tous ces emplois, le *on* efface, ou du moins « floute », la personne grammaticale, créant des effets variés : de la modestie à l'orgueil, en passant par la condescendance. C'est pourquoi on le rencontre – ce qui peut paraître étrange – à la fois dans la langue classique la plus pure (avec des effets de style) et dans la langue populaire : entre orgueil, élégance et trivialité, notre *on* balaie tout le spectre des connotations.

Il est donc logique que le pronom *nous* n'échappe pas, lui non plus, à ce *on* « omnipersonnel », que la langue classique ne dédaignait déjà pas complètement : « On n'a tous deux qu'un cœur qui sent mêmes traverses. » (Corneille, *Polyeucte*)

À la différence près que cet emploi n'a aujourd'hui plus rien de stylistique : il constitue même, bien qu'il encoure le blâme, l'usage courant et dominant, et ce depuis le XIX^e siècle – à telle enseigne que le pronom *nous* paraît très officiel, administratif, voire prétentieux. Pourquoi cette désaffection pour ce *nous* aux connotations compassées, cérémonieuses ? Serait-ce dû, inconsciemment bien sûr, aux différences de radicaux fréquentes entre le pluriel et le singulier, ce qui complique la conjugaison (*bois/buvons, meurt/mourons, résous/réolvons*,

acquiert/acquérons...) ? D'un point de vue plus psychologique, le flou – et même l'anonymat – induit par *on* est forcément plus inclusif que le *nous* : celui-ci renvoie à un groupe de personnes précises, voire à une seule personne clairement identifiée dans les emplois dits « de majesté » (*Nous, roi de France, sommes résolu à...*) ou « de modestie » (*Nous nous sommes efforcé dans ce livre de montrer que...*), deux usages qui, en tout cas, ressortissent à une langue soutenue insérée dans des cadres très solennels.

Toujours est-il que tout cela ne va pas sans une certaine schizophrénie grammaticale : le verbe (ou l'auxiliaire) se conjugue à la 3^e personne du singulier, mais les adjectifs et les participes s'accordent avec le *nous* implicite (cependant que le déterminant possessif après *chacun* laisse toute latitude quant au référent) : *Ma sœur et moi, on est bien contentes d'être parties chacune de son/notre côté.*

En tout cas, *on* n'est pas sorti(e)(s) de l'auberge !

1. Ces règles d'euphonie furent établies par – bon sang, mais c'est bien sûr ! – Vaugelas et ont toujours cours aujourd'hui, vaille que vaille.

Pourquoi devrait-on dire *après* *qu'il est parti* ?

Ils font la fête, après que vous êtes partis. Cela vous écorche les oreilles ? Vous avez le subjonctif *soyez* qui vous titille l'appendice lingual ? C'est tout naturel : ce magnifique mode tend en effet à triompher après la locution conjonctive *après que*, surtout depuis les années 1950, et même chez d'excellent(e)s écrivain(e)s peu coupables de négligence grammaticale (quoique, depuis quelque temps, on sente des efforts dans les médias et les doublages de films ou de séries, pour réintroduire une dose d'indicatif).

L'explication selon laquelle l'indicatif est « obligatoire » avec *après que* est du reste assez connue. Le subjonctif est le mode de la virtualité : dans la tête de l'énonciateur, tout se passe comme si l'action empruntait un chemin parallèle ; il envisage alors que l'action puisse ou ait pu se passer d'une autre manière. Ce n'est pas réellement, comme on le dit souvent, le mode de « l'action qui n'a pas (encore) eu lieu », mais plutôt celui de l'action qui, dans un autre monde, a lieu différemment. Prenons l'exemple : *Je regrette que tu aies acheté ce livre* ; cette phrase pourrait se gloser par : « Tu as acheté ce livre, mais, dans le monde parallèle de mes circonvolutions cérébrales, cela s'est passé différemment et tu n'as pas acheté ce livre. » En somme, le subjonctif, c'est un

peu le mode de la schizophrénie (si vous êtes adepte de psychologie) ou de la quatrième dimension (si vous êtes fan de séries télé).

À ce titre, le subjonctif devrait être banni des verbes suivant *après que* : si *avant que* annonce une action virtuelle (puisqu'elle n'a pas encore eu lieu), *après que*, au rebours, amène une action qui est (ou sera) déjà accomplie ; c'est donc l'indicatif qui, en toute rigueur, s'impose : *Après que tu auras lu ce livre, tu me le prêteras.*

Une fois passées les bourrasques anathématisantes des grammairiens – un subjonctif après *après que*, quelle horreur ! Vous perdez la tête, mon ami(e) ! –, peut-être pourrait-on se faire l'avocat du diable (et du subjonctif) en essayant, sinon de le défendre, du moins de lui trouver quelques excuses : s'il y a erreur, il y a cause.

Première explication : l'analogie avec *avant que*. Mais, dans ce cas, pourquoi l'alignement ne se serait-il pas fait à l'inverse, l'indicatif s'imposant avec *avant que* ? D'autant que le subjonctif, aux emplois complexes, n'est pas le mode le plus aisé à maîtriser et que, de ce fait, il est en recul dans l'usage général...

La deuxième hypothèse tient à la morphologie même du subjonctif. *Après que* amène un temps forcément composé (le fait exprimé avec *après que* étant antérieur à celui du verbe principal), on ne peut utiliser un temps simple. Or, le jeu des temps composés est complexe à l'indicatif, d'autant plus que le passé antérieur (*eut chanté, fut parti*), comme son équivalent simple (*chanta, partit*), a disparu du français courant. Cela nous contraint ainsi à user parfois de formes surcomposées à la fois lourdes et peu faciles à manier : *Ils font la fête, après que vous êtes partis* > *Ils ont fait la fête après que vous avez été*

partis ; *Ils avaient fait la fête, après que vous aviez été partis.*
Mais grâce au subjonctif, *exit* la complexité ! Sa morphologie ne laisse le choix qu'entre deux temps composés, le passé (*que vous soyez partis*) et le subjonctif plus-que-parfait (*que vous fussiez partis*) ; autant dire, dans l'usage contemporain, à un seul temps : le subjonctif passé. En d'autres termes : indifférent aux époques, le subjonctif sauvegarde l'essentiel, à savoir l'aspect accompli de l'action.

Dernière analyse, plus sémantique : *après que* suffirait à exprimer à soi seul la postériorité ; utiliser une forme précise de l'indicatif aurait donc quelque chose de redondant (un peu comme, *mutatis mutandis*, les *si* qui n'aiment pas les *-rais*, voir [chapitre 73](#)), alors que le subjonctif permettrait très simplement d'exprimer l'aspect accompli.

Alors, après que nous avons analysé toutes ces subtilités, quelle posture adopterez-vous ? Celle du grammairien – qui réplique – ou celle du linguiste – qui explique ?

Qui l'eût cru ?

Si, globalement, l'usage du subjonctif recule, il tend néanmoins à concurrencer l'indicatif, voire à s'y substituer dans certains cas. Tout d'abord, la construction *tout + adjectif + que*, qui requérait dans l'usage classique un indicatif, est aujourd'hui presque toujours suivi du subjonctif : *Tout aimable qu'il soit, je ne lui fais pas confiance*. Le subjonctif s'explique ici aisément par la valeur concessive qu'exprime ce tour, influencé sans doute aussi par les tournures en *si... que* et *quelque... que*, dont il est peu ou prou l'équivalent.

Ensuite, on trouve de plus en plus souvent le subjonctif après la locution conjonctive *au cas où* : *Prépare la table, au cas où ils viennent*, en concurrence avec le conditionnel : *au cas où ils viendraient*. Il s'agit ici de l'éviction du pronom relatif *que* par *où* (comme dans d'autres tournures, du type *l'année que nous nous sommes mariés* > *l'année où nous nous sommes mariés*) : on a dit jadis (jusqu'au XIX^e siècle) *en cas que*, *au cas que*, suivis plutôt du subjonctif... lequel subjonctif s'est maintenu, dans la langue classique et littéraire, après *au cas où*, avant d'investir petit à petit l'usage oral.

Moribond, le subjonctif ? Pas si sûr...

Remerciements

Mes plus sincères remerciements à Julie Neveux et à Bernard Cerquiglioni pour leurs lumineuses réponses à mes questions parfois obscures.

Et merci, bien sûr, à Gonzague pour son écoute et ses conseils éclairants et éclairés.